

Parc de Longchamp  
Marseille



*Diagnostic historique*

Agence Jardins d'Histoire  
Décembre 2022

## Introduction



Extrait du plan d'Alesi, 1888, Musée d'Histoire de Marseille

Sur les hauteurs de Marseille, au sein d'un quartier hautement urbanisé, le jardin de Longchamp, bien que faisant partie du paysage local, n'en demeure pas moins un lieu relativement méconnu, notamment concernant son histoire et son évolution au cours du temps.

Aujourd'hui, le jardin qui se déploie derrière le palais montre un visage dépouillé et délaissé, alors qu'il abrite dans son enceinte une histoire d'une grande richesse. De l'essor de ce quartier à la construction du palais de Longchamp, de l'arrivée des eaux du canal de Marseille à la création du jardin zoologique, ce lieu est un véritable témoin de l'histoire de Marseille du XIXe siècle. Cela sans même évoquer la présence la présence du muséum, véritable institution à part entière, qui entretenaient avec le jardin zoologique un lien très fort,

Qui dit canal de Marseille, dit bien sûr omniprésence de l'eau. Fil conducteur du jardin, elle se retrouvait à l'origine du projet à tous les niveaux et sous diverses formes. Elle rythmait la composition tout en ayant une présence fortement symbolique.

A terminer...

# Etat des Sources et méthodologie

L'ensemble du site de Longchamp a depuis sa protection au titre des monuments historiques fait l'objet de nombreuses publications s'appuyant sur des recherches historiques importantes.

Tous ces travaux et publications constituent un corpus très conséquent qui fait de l'histoire du site de Longchamp un sujet aujourd'hui largement couvert. Les dépouillements d'archives ont eux aussi été à ce jour très étendus et ne laissent que peu de place à des découvertes nouvelles.

Néanmoins, il est toujours possible d'aborder l'histoire d'un monument sous un angle nouveau. En effet, les recherches et publications en notre possession concernent avant tout le palais. Le jardin zoologique est également étudié, mais souvent dans la perspective de connaître l'histoire des animaux qui l'on peuplé et non avec un regard orienté histoire de l'art des jardins et structure paysagère.

Ainsi, le travail d'analyse historique a tout d'abord consacré à une « prise en main » et une lecture critique des études, ouvrages, articles, bibliographie ancienne déjà produites sur le sujet.

Dans un second temps, nous avons consultés de nombreux documents d'archives :

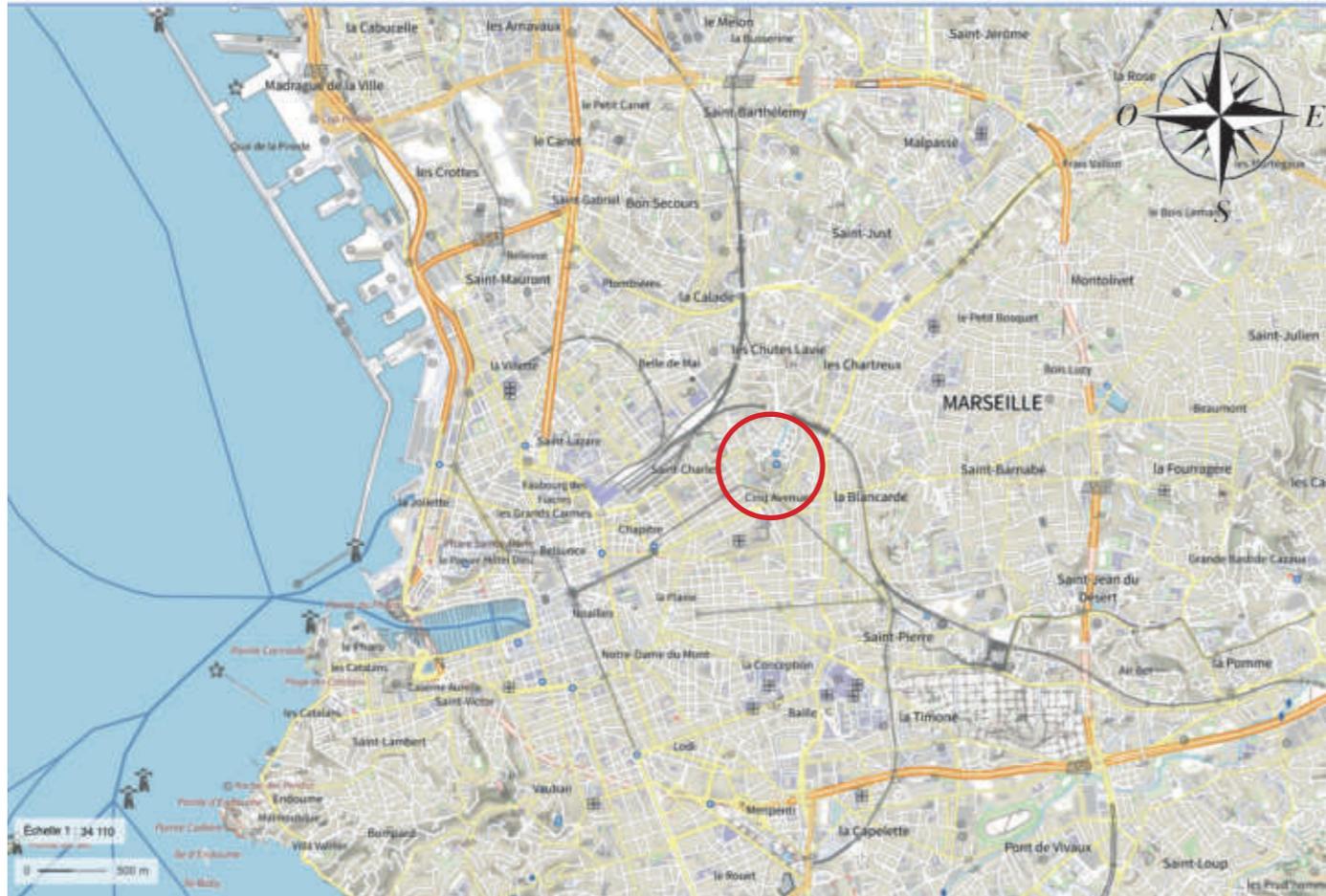
- aux archives départementales des Bouches-du-Rhône, notamment pour le jardin de l'observatoire
- aux archives municipales de la ville de Marseille où sont conservées de nombreux dossiers sur le jardin zoologique

Les archives départementales des Yvelines détiennent un fonds emblématique, celui d'Edouard André.

Entre ces trois institutions, le fonds d'archives le plus important se trouve aux archives municipales : factures, courriers, plans du jardin, coupes et planches des différents éléments ornementaux du parc, liste de plantes, etc. permettent de suivre pas à pas les étapes du projet de réaménagement du jardin de Longchamp par la municipalité.

Trois mois passent bien vite et il en faudrait encore bien davantage pour étudier dans les moindres détails cette manne d'informations sur une des réalisations paysagères les plus emblématiques de la cité phocéenne...

# Présentation du site



Plan IGN de Marseille - source Géoportail

Le parc de Longchamp est un parc situé dans le quartier de xxxxdans le X<sup>e</sup> arrondissement de Marseille.



Photographie aérienne actuelle de Marseille - source Géoportail



L'environnement du parc de Longchamp est aujourd'hui très contraint. Le parc est inséré dans un tissu urbain très dense. Néanmoins, sa situation dominante sur un plateau, comme le montre le profil altimétrique ci-dessus offre de nombreux points de vue dégagés qui atténue la sensation de pression urbaine.

## Palais Longchamp

### Désignation

Dénomination de l'édifice  
Château d'eau ; musée

Destination actuelle de l'édifice  
Musée

Titre courant  
Palais Longchamp

### Localisation

Localisation

Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Bouches-du-Rhône (13) ; Marseille ; boulevard Philippon ; place Henri-Dunant ; boulevard Montricher ; boulevard du Jardin-Zoologique ; boulevard Camille-Flammarion ; place Louis-Rafer

Adresse de l'édifice

Philippon (boulevard) ; Henri-Dunant (place) ; Montricher (boulevard) ; Jardin-Zoologique (boulevard du) ; Camille-Flammarion (boulevard) ; Louis-Rafer (place)

Références cadastrales

1974 A 31, 33, 35, 65

Milieu d'implantation pour le domaine inventaire

En ville

### Historique

Siècle de la campagne principale de construction

3e quart 19e siècle

Année(s) de(s) campagne(s) de construction

1862

Auteur de l'édifice

ESPERANDIEU Henry (architecte) ; ; MAYOR DE MONTRICHER Franz ; ou ; MONTRICHER Franz MAYOR DE (ingénieur) ; ; BARYE Antoine-Louis (sculpteur) ; ; CAVELIER Jules (sculpteur) ; ; BARTHOLDI Frédéric-Auguste (sculpteur) ; ; PONSON Raphaël (peintre)

Description historique

Après un parcours de 85 km, le canal de Durance, commencé en 1839 par l'ingénieur Franz Mayor de Montricher, amène l'eau à Marseille. Au programme d'origine (un château d'eau monumental marquant l'aboutissement du canal de Marseille) fut ajouté un programme d'ensemble : le palais des Arts (1864-1874) (destiné à la bibliothèque, au cabinet des Médailles et à l'école de dessin) et le palais Longchamp (autour du château d'eau : le musée des Beaux-Arts et le musée d'histoire naturelle). Sur le reste du plateau, établissement de l'observatoire d'astronomie, de jardins et d'un parc zoologique (fermé en 1987 et devenu simple jardin public). Henry Espérandieu fut chargé des deux chantiers. Le palais Longchamp, construit de 1862 à 1869, s'organise de part et d'autre du château d'eau : une colonnade semi-circulaire relie le château d'eau à chacun des musées, vastes rectangles établis perpendiculairement à la pente de la colline. Dans l'axe, sont organisées des terrasses successives, avec cascades, bassins et fontaines. L'élément majeur de la composition, le château d'eau, est d'abord un monument commémoratif à la gloire de l'eau. Le programme iconographique est traditionnel (nymphées, dauphins, tritons, ...) et d'inspiration régionale (taureaux de Camargue, poissons et crustacés méridionaux, ...). Décor réalisé par des sculpteurs parisiens (Antoine-Louis Barye, Jules Cavelier ...) et des artistes marseillais.

### Description

Source de l'énergie utilisée par l'édifice  
Énergie hydraulique

Technique du décor des immeubles par nature

Sculpture ; peinture

### Protection et label

Nature de la protection de l'édifice

Inscrit MH partiellement ; classé MH partiellement ; protection totale

Date et niveau de protection de l'édifice

1974/10/01 : inscrit MH ; 1997/11/18 : classé MH ; 1999/09/08 : classé MH

Précision sur la protection de l'édifice

Palais, à l'exception des parties classées (cad. A 35) : inscription par arrêté du 1er octobre 1974 - Façades et toitures ; bassins ; escaliers, balustrades et sculptures ; au musée des Beaux-Arts : escalier d'honneur avec son décor ; au musée : escalier d'honneur avec son décor, salle Provence avec son décor et ses vitrines, décors peints de Raphaël Ponson au premier étage (cad. A Cinq-Avenues, 4e arrondissement, 35) : classement par arrêté du 18 novembre 1997 - Sol des parcelles A 35, 65, 33 et 31 ; sur ces parcelles : l'ensemble des aménagements du 19e siècle et de la première moitié du 20e siècle ; bassins filtrants situés sous le jardin du Plateau ; canal de Marseille, dans sa partie allant du boulevard Flammarion jusqu'aux bassins filtrants (cad. A Cinq-Avenues, 4e arrondissement, 31, 33, 35, 65) : classement par arrêté du 8 septembre 1999

Nature de l'acte de protection

Arrêté

Référence aux objets conservés

PM13002244 ; PM13002243 ; PM13002245 ; PM13002242

Intérêt de l'édifice

À signaler

Observations concernant la protection de l'édifice

Inscription 09 02 1998 (arrêté) annulée. Voir aussi les notices du Palais des Arts (réf. PA00132789) et du Pavillon de partage des eaux des Chutes-Lavie (réf. PA13000019).

### Statut juridique

Statut juridique du propriétaire

Propriété de la commune

### Références documentaires

Copyright de la notice

© Monuments historiques, 1992. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

Date de rédaction de la notice

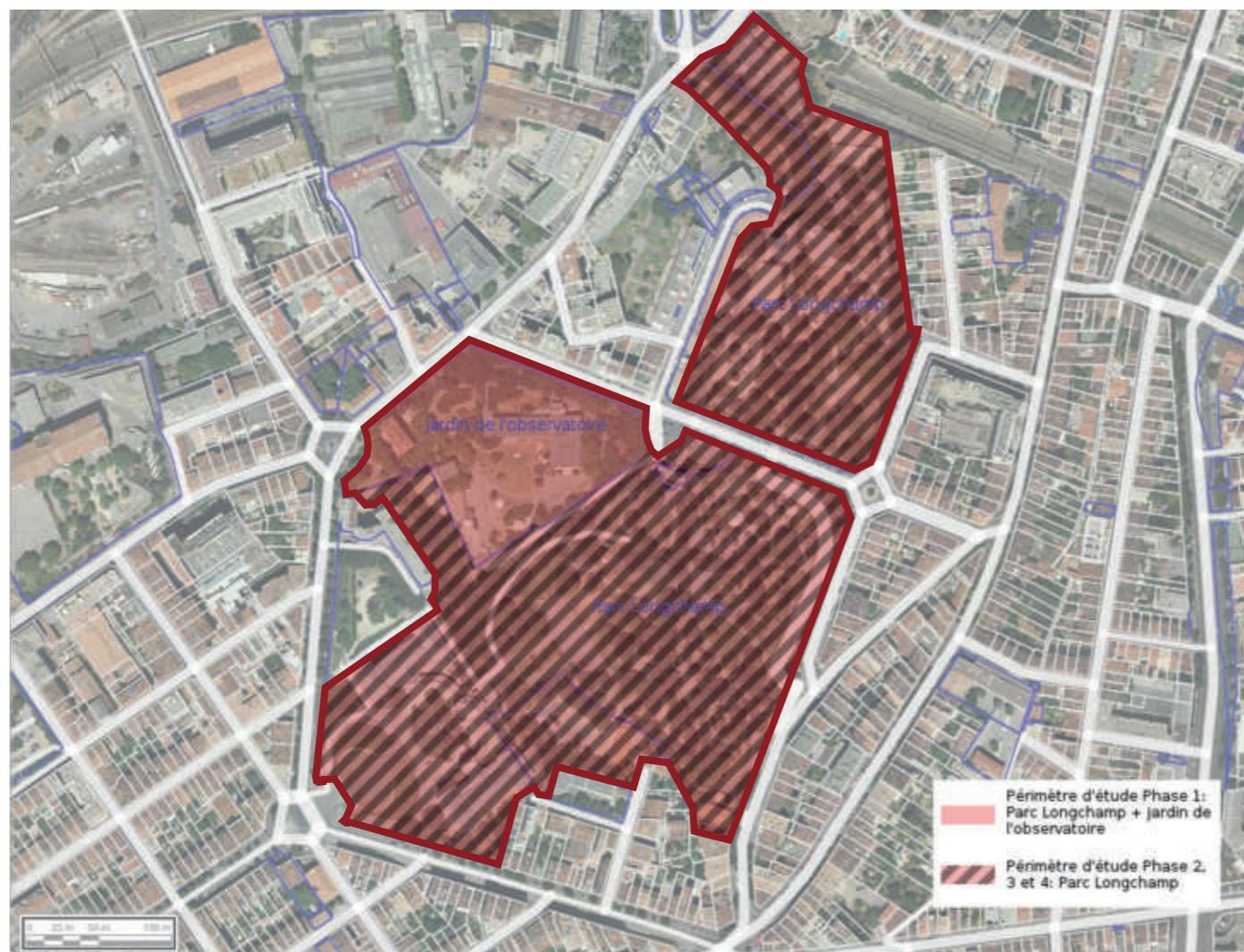
1992

Typologie du dossier

Dossier de protection



# Périmètre de l'étude



Limite de l'étude: Parc Longchamp et jardin de l'observatoire pour la phase 1; exclusivement le parc Longchamp pour les phases 2, 3 et 4.

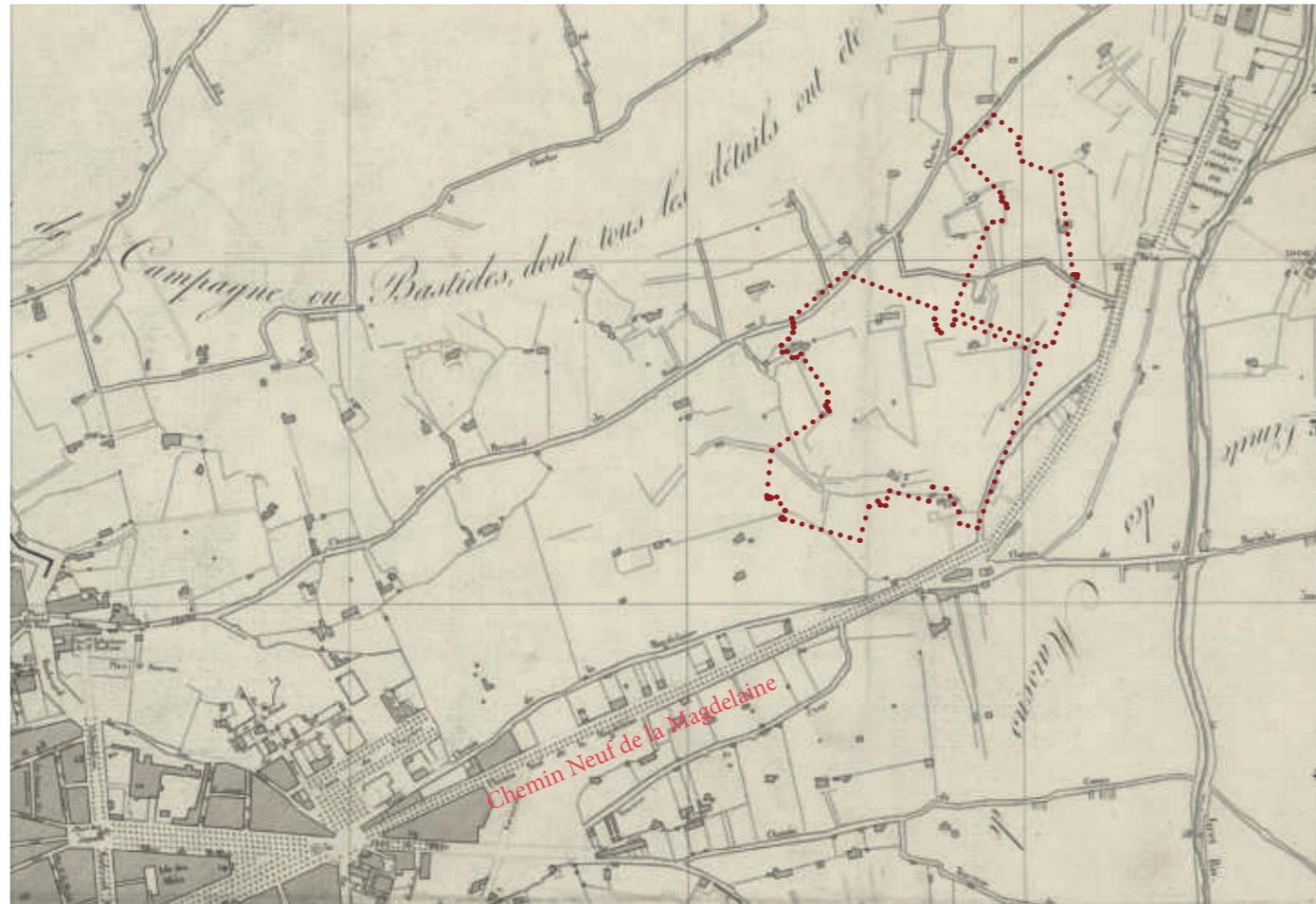
Le jardin de Longchamp et son jardin zoologique constituent une partie d'un ensemble architectural et urbain complexe. Comprendre l'historique de cet espace public urbain demande en premier lieu de préciser sa datation et d'esquisser une chronologie des principales étapes de sa construction.



# 1- L'histoire du site

## 1-1 Le site au début du XIXe - un terrain agricole occupé par des bastides

A Marseille, le terroir autour de la ville fut longtemps le lieu des plaisirs réservés. Derrière leurs murs, les «bastides», à l'instar des villas italiennes, installaient la maison du maître au cœur des terres et des dépendances agricoles, accompagnée de terrasses ombragées, de jeux d'eau, de labyrinthes, de postes à feu, de jardins d'agrément. Comme l'explique Georges J Aillaud<sup>1</sup>, l'ensemble correspond à une double vocation d'exploitation économique et de villégiature familiale temporaire. Ce fonctionnement où se côtoient agrément et utilité perdure encore au XIX<sup>e</sup> siècle mais la fonction agricole se limite souvent à l'autosuffisance domestique.



Plan Topographique de la Ville de Marseille, Demarest, 1808 - Source Gallica

Le plan ci-dessus, datant de 1808, nous donne une image assez parlante du quartier dans lequel sera implanté le futur jardin de Longchamp. Il s'agit d'un quartier de Marseille ponctué de bastides et de fermes et dont l'accessibilité vient d'être améliorée par la construction du «chemin neuf de la Magdelaine», actuel boulevard de la Libération. Par ailleurs, il est intéressant de noter sur ce plan la proximité du jardin botanique de la ville inauguré en 1802, dans le quartier des Chartreux. **Nous y reviendrons dans notre rapport.**

1 Aillaud G.J sous la direction de, Marseille un terroir et ses bastides, Ed du Comité du Vieux-Marseille, 2011.

Propriété Arnaud (cf état des sections)    Propriété Baguere (cf état des sections)    Propriété Jourdan (cf état des sections)    Propriété Saller    Propriété Roubeaud (cf état des sections)



Détail du plan de P. Demarest (1824, feuille nord-est, A.C., 78 Fi 548)

Propriétés Paul (cf état des sections)    Propriété Peyron (cf état des sections)

Ce plan de 1824, plus détaillé que le précédent montre l'importance de ces domaines bastidaires. Il met en avant la juxtaposition entre terres agricoles et éléments liés à l'agrément, ainsi que la présence de dépendances et bâtiment ruraux disséminés sur le terrain.

## La prédominance des vignes



Cadastre napoléonien, Section 8 dite de Sainte Marthe, 1820 - Source AMM cote 3 P 1152

A l'instar de la région provençale, le territoire agricole marseillais offre un contraste saisissant entre les parties basses qui accueillent des cultures maraîchères et les collines dont les pentes bien exposées sont souvent plantées d'oliviers et de vignes. Cette caractéristique se retrouve encore en 1820 dans le quartier de Sainte Mathe. L'étude du cadastre napoléonien et des états de section, nous renseigne sur les caractéristiques du site et on note que l'usage des terrains est y essentiellement agricoles et les cultures sont liées à la vigne.

Ce point est particulièrement important car la culture de la vigne à Marseille fait partie de l'histoire du terroir de Marseille et sa présence, très ancienne, remonte au VI<sup>e</sup> siècle avant JC<sup>1</sup>. Si la culture de la vigne reste longtemps cantonnée sur les versants et enclos des particuliers, elle prend beaucoup d'ampleur au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, couvre la plus grande partie du terroir marseillais.<sup>2</sup> C'est incontestablement la culture la mieux représentée à cette époque, quantitativement et qualitativement.<sup>3</sup>

	Pinède		Vigne
	Labour		Parterre
	Maison		Bosquet
	Oliviers		Moulin
	Aire		Propriétaire : Roubeaud Parterre de l'emplacement des montagnes Russes

**Montagnes Russes** : Apparues en Russie au XVI<sup>e</sup> siècle, il s'agissait, à l'origine, de pentes construites en bois, couvertes de glace en hiver, sur lesquelles les gens se laissaient glisser dans des sièges en osier. Ces attractions étaient très populaires et au XVIII<sup>e</sup> siècle, certains entrepreneurs reprirent l'idée en remplaçant les traîneaux par des chariots sur rails. Plusieurs manèges de ce type furent ouverts à Paris au début du XIX<sup>e</sup> siècle, sous le nom de «montagnes russes».

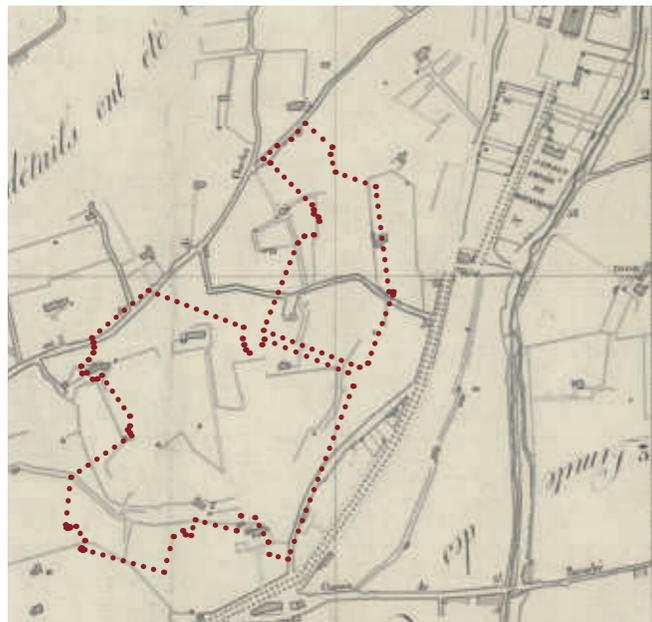


1 Aillaud G.J sous la direction de, Marseille un terroir et ses bastides, Ed du Comité du Vieux-Marseille, 2011.

2 Darluc M., Histoire naturelle de la Provence, Avignon, 1782-1786

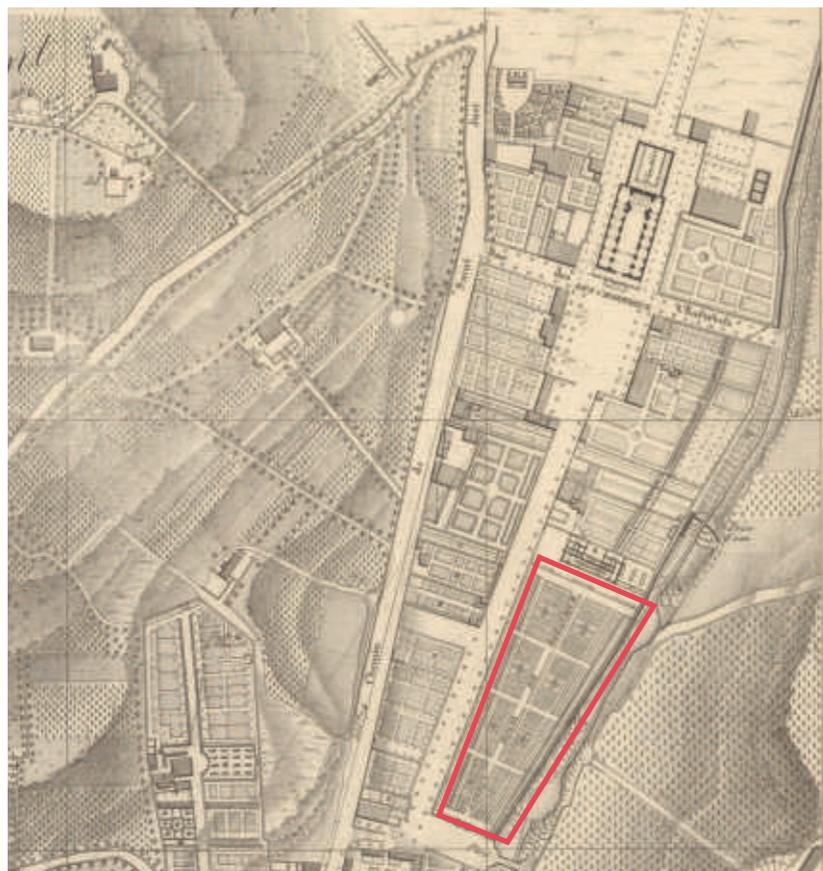
3 Aillaud G.J sous la direction de, Marseille un terroir et ses bastides, Ed du Comité du Vieux-Marseille, 2011.

## 1-2 La proximité du jardin Botanique



La présence toute proche du jardin botanique de la ville inauguré en 1802 (des sources mentionnent la date de 1805), dans le quartier des Chartreux, avec pour marraine l'Impératrice Joséphine est à signaler. Il connaît grâce à son directeur, M. La Cour Gouffé, une grande renommée.

Plan Topographique de la Ville de Marseille, Demarest, 1808 - Source Gallica



Détail du plan de P. Demarest, 1824, feuille nord-est, AMM, cote 78 Fi 548

## 1-2 Les années 1830 et la création du quartier de Longchamp

Dès les années 1830, le terroir de Marseille subit la pression de l'urbanisme grandissant et voit ses parcelles agricoles disparaître au fur et à mesure que la ville avance. En 1833, le domaine qui appartenait à la famille Paul est cédé à l'homme d'affaires Anthelme Bernex, associé avec « neuf amis »<sup>1</sup> qui y projette un plan de lotissement et un programme de rénovation urbaine caractérisé par la création de rues larges, de longues avenues pour faciliter la circulation des hommes et des biens, ouvrir des perspectives, produire une circulation de l'air et permettre de mieux vivre.

C'est dans cet élan dynamique qu'il entreprend de prolonger le cours du Chapitre qui donne naissance au boulevard Longchamp, prolongé par un coude jusqu'au chemin des Chartreux. Les travaux seront terminés en avril 1834<sup>2</sup>

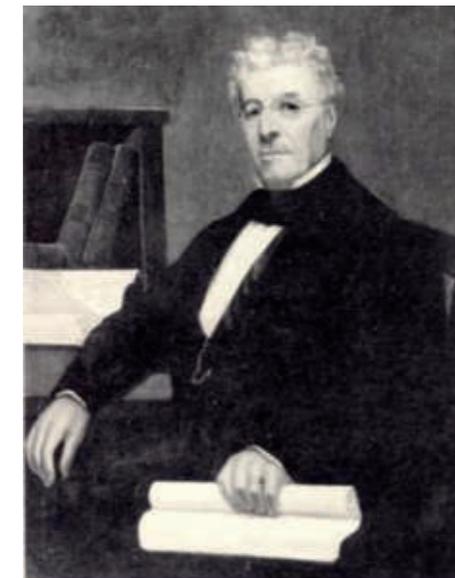
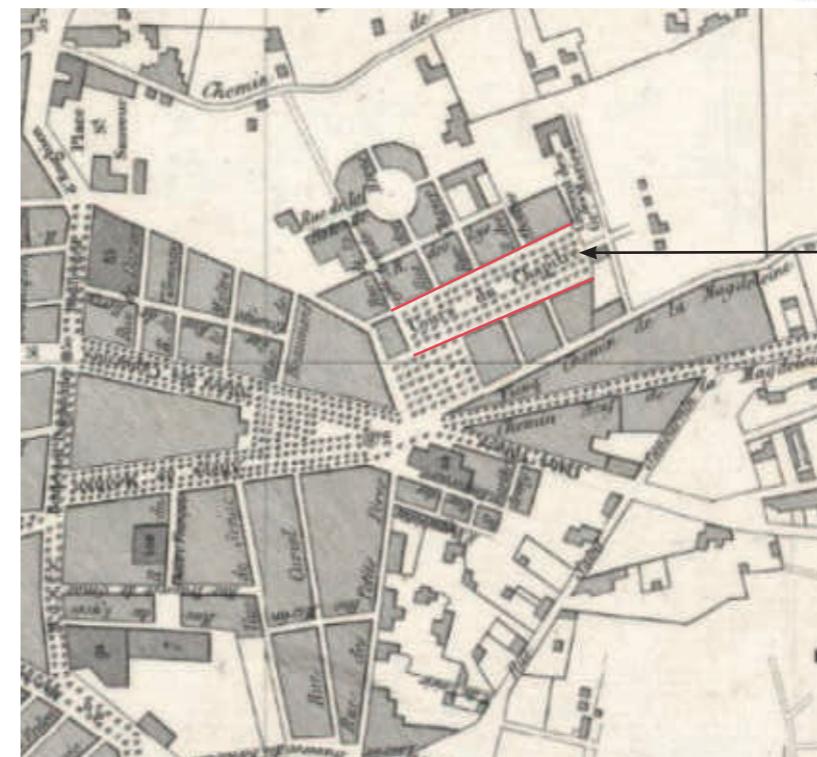


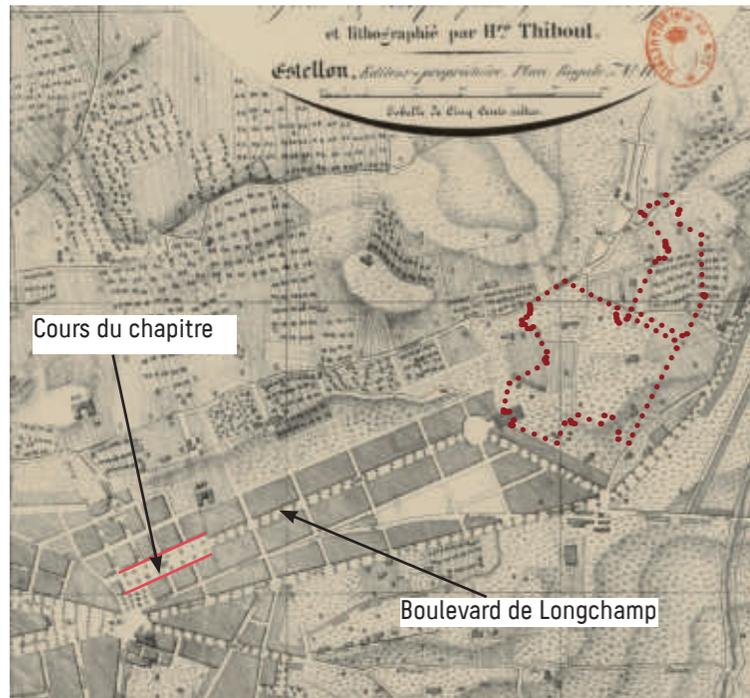
Fig. 2: Anthelme Bernex, créateur du quartier Longchamp. © Archives Municipales de Marseille, 01 Fi 822



Cours du chapitre

Plan de la Ville de Marseille de ses Faubourgs et Bastides, 1832 Gallica  
Le cours du chapitre avant son prolongement aboutit à des parcelles agricoles

- 1 Revue Marseille - Longchamp, le palais des eaux, des arts et des sciences
- 2 Délibération du CM séance du 26 avril 1834 - AMM 1D59



Plan topographique de la ville de Marseille et d'une partie de son territoire : avec toutes les nouvelles rues en construction qui ont eu lieu jusqu'à l'année 1836, source Gallica



plan de Marseille, Ancien Massilia, par Stanford et Edward, 1840, chromolithographie 36x43,5. Détail de la zone du futur Jardin zoologique, on notera la présence du Jardin botanique des Chartreux. [c] MHM MHM96.3.2



Cette partie du boulevard de Longchamp n'a jamais été exécutée.

Plan de la ville de Marseille, de ses faubourgs et bastides, 1845 - Source Gallica

## 1-3 L'eau et le choix du plateau e projet du canal de Marseille et l'arrivée des

### 1-3- 1 Le projet du canal de Marseille - 1836

Marseille connaît au début du XIX<sup>e</sup> siècle des sécheresses fréquentes, la mauvaise qualité de l'eau, l'insalubrité qui règne dans la ville sont au cœur des préoccupations des autorités. «Les fréquentes sécheresses qui désolent notre territoire obligent presque toutes les années l'autorité municipale à réduire, et quelque fois même à supprimer entièrement les arrosages. Cette année ci, ces mesures ont dû être prescrites plus tôt encore que de coutume»<sup>1</sup>.

Aussi le 18 juillet 1834, le conseil municipal vote que « l'exécution du canal est, pour le conseil une décision irrévocable : quoiqu'il advienne, quoiqu'il en coûte, le canal s'exécutera »<sup>2</sup>.

Dès 1836, deux projets sont soumis au Maire, le projet Bazin et le projet Garella» Si le projet de Bazin est désigné par le conseil comme étant le plus convenable non seulement d'un point de vue économique mais aussi au regard du trajet de l'eau<sup>3</sup>, le volume d'eau dévié par Bazin apparait exagéré. C'est pourquoi, son projet ainsi qu'un second est soumis à l'examen de deux ingénieurs Montricher et Kermaingan. Ces derniers écartent les deux projets (accidents nombreux de terrain, rapidité des pentes, grands obstacles..)

Franz Mayor Montricher dresse un nouveau tracé dont le est adopté à l'unanimité<sup>4</sup>



▲ Plan du tracé du canal de Marseille, d'après les archives de la Société des eaux de Marseille.

### 1-3-2 Le choix du plateau de Longchamp - 1839

Pour mener à bien cette entreprise complexe, l'eau doit être captée assez haut sur la Durance afin qu'elle puisse par gravité effectuer l'ensemble du parcours jusqu'à Marseille.

Par ailleurs, les dérivations des points d'arrivée de la Durance doivent être situés sur des points culminants à Marseille. Le plateau Longchamp répond parfaitement aux contraintes géographiques, il domine la ville et apparait comme un site idéal pour l'arrivée du Canal.

De plus, comme nous venons de le voir, il est situé dans un quartier en pleine expansion mais dans lequel il reste néanmoins des parcelles disponibles.

Ainsi, le duc d'Orléans pose la première pierre «du canal destiné à amener les eaux de la Durance à Marseille» au point culminant de Longchamp le 9 novembre 1839<sup>5</sup>.

1 CM du 18 avril 1834 - AMM cote 1D60

2 Cette phrase, mentionnée dans l'étude de José Pasqua, n'a pas été retrouvée au cours des recherches propres à cette étude.

3 CM du 14 novembre 1836- AMM cote 1D79

4 *Ibid*

5 CM du 11 novembre 1839

### 1-3-2 L'arrivée des eaux à Longchamp - 1849

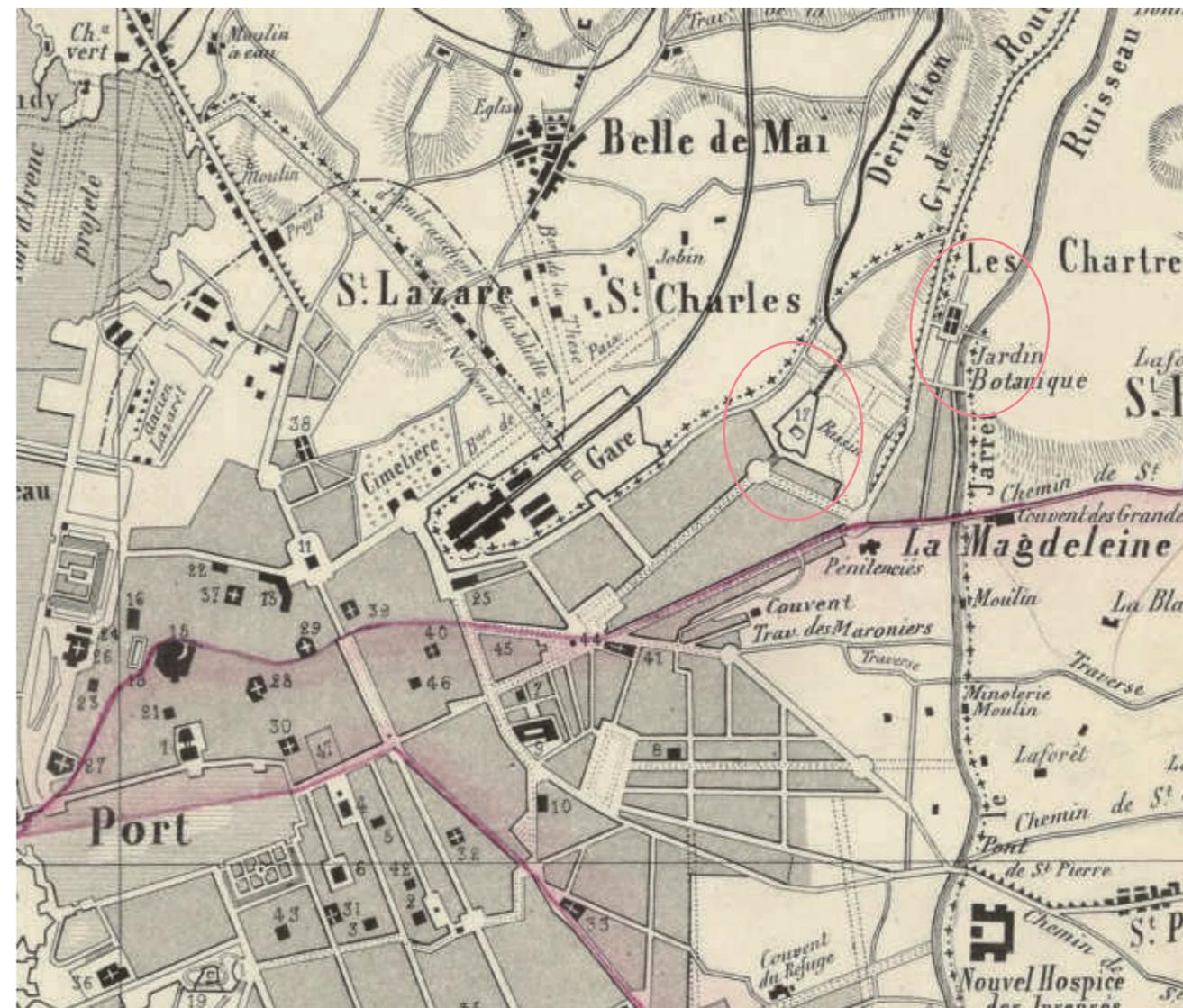
Le 19 novembre 1849, la dernière dérivation du territoire, celle de Longchamp, est solennellement inaugurée. Ainsi, le canal de Marseille amène les eaux de la Durance dans la ville de Marseille au terme d'un chantier colossal. L'ampleur de l'ouvrage a nécessité de nombreux aménagements ainsi que la construction d'ouvrages singuliers comme l'aqueduc de Roquefavour. Le canal atteint la longueur totale de 154 kms dont 81 kms pour sa ligne principale et 21 kms en souterrains. Cet ouvrage, qui aura coûté 31 265 863, francs permet de remédier à des années de sécheresse et de pénurie en eau qui pénalisaient toute la région provençale.



Dessin issue de l'ouvrage Marseille, Longchamp et l'eau, un enjeu vital au fil des siècles  
On retrouve en arrière plan le moulin mentionné sur le cadastre napoléonien.

Le dessin ci-dessus rend compte d'une fête majestueuse. Pourtant, au moment de cet événement, Marseille sort d'une épidémie de Choléra<sup>1</sup>, incompatible avec une telle manifestation, comme l'explique une des délibérations du conseil municipal: «La commission a pensé que le jour où la ville de Marseille, qui a fait son Canal au prix de tant de sacrifices verrait enfin cette œuvre accomplie, que ce jour où les eaux de la Durance entreraient dans nos murs, devait être un jour de fête. Si nous ne sortions pas d'une Épidémie, il faudrait une fête splendide pour célébrer un si heureux événement, mais à raison des malheureuses circonstances que nous venons de traverser, la commission a pensé qu'il ne fallait donner à cette fête que des proportions fort modestes»<sup>2</sup>

1 CM du 15 octobre 1949 - AMM cote 1D79  
2 Ibid



Plan du territoire de Marseille en 1852 - source Gallica

Sur ce plan de 1852, on note la présence de la dérivation qui aboutit au bassin aménagé sur le plateau de Longchamp

### 1-3-3 - La construction du bassin d'épuration - 1854

Avant de distribuer l'eau amenée via le canal dans Marseille, celle-ci doit être filtrée en amont pour débarrasser les limons résiduels. Ainsi, la construction d'un bassin d'épuration est nécessaire pour effectuer cette filtration.

L'établissement d'un bassin d'épuration est mentionné lors de la séance du CM en mai 1847<sup>1</sup>, date à laquelle le projet du musée par Coste est alors retenu. Au cours de cette séance, il est rappelé que «pour hâter la construction de ce monument, il avait été convenu de demander à M Montricher de commencer l'établissement du bassin d'épuration des eaux sur lequel l'édifice doit être établi, par la partie sur laquelle il doit reposer.»

Si le projet du musée de Coste n'a pas été retenu, la réalisation du bassin le sera.



Son stockage limité à 100 mètres cubes<sup>2</sup>, s'avère trop limité. Ainsi, en 1854, les deux gigantesques bassins filtrants, 4250m<sup>2</sup> et 4900 M<sup>2</sup> sont construits sous le plateau du jardin Longchamp.

Ils permettent de stocker 40 000 mètres cubes d'eau. Leur fonctionnement est décrit page suivante.

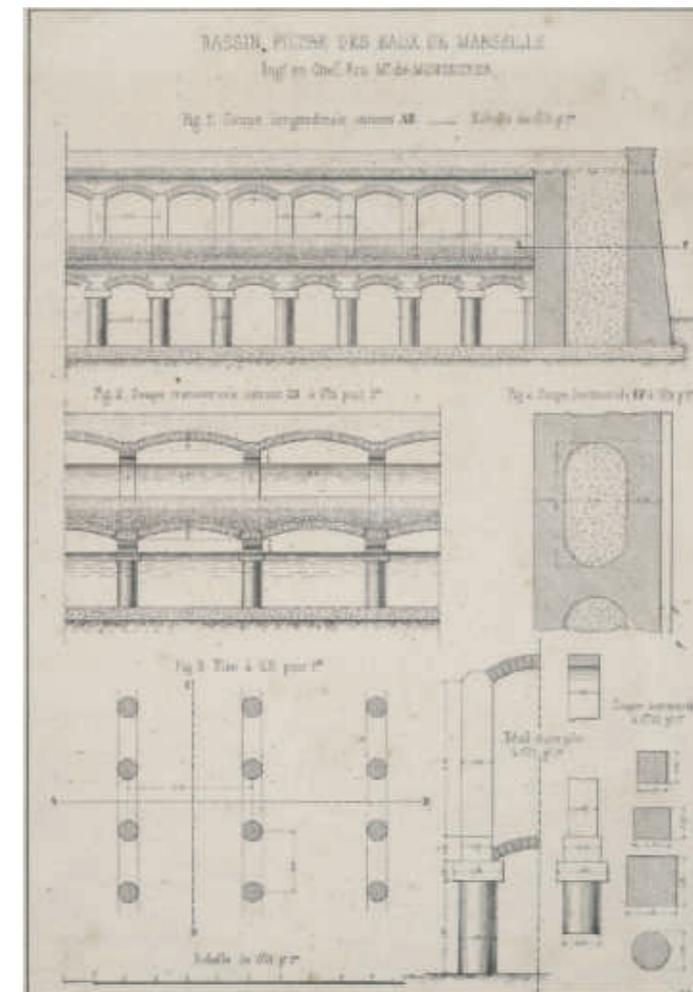
Néanmoins, Les limons de la Durance les rendent rapidement inefficaces et la construction d'autres équipements est nécessaires.

Le problème de filtration des eaux de la Durance ne sera résolu qu'en 1882.



1 CM du 31 mai 1847 - AMM cote 1D76

2 Marseille, Longchamp et l'eau, un enjeu vital au fil des siècles



Le fonctionnement du bassin de Longchamp est décrit précisément dans la revue culturelle de la ville de Marseille, n° 263 :

«Le bassin de Longchamp est tout à la fois un appareil de filtrage et de distribution. D'une superficie totale d'environ un hectare, le réservoir a été conçu sur deux niveaux. Ce sont des espaces voûtés qui peuvent fonctionner indépendamment l'un de l'autre, de manière à rendre possibles les interventions techniques de nettoyage sans entraîner la suspension du service de distribution des eaux. Celles de la Durance qui arrivent du canal par le pont aqueduc tombent dans un hémicycle d'environ dix mètres de rayon, percé de deux ouvertures munies de vannes. Lorsque ces dernières sont ouvertes, l'eau se répand sur le gravier qui occupe le sol de l'étage supérieur de la citerne. Elle est alors filtrée par ce sol conçu en strates successives de différents sables, puis drainée au moyen d'un système de tuyaux de terre cuite qui traversent la voûte intermédiaire. L'eau filtrée se retrouve dans le bassin inférieur d'où elle part, par des conduits en fonte vers les bassins urbains. Car au dessous de cet immense filtre, se trouve un souterrain long de 367 mètres qui est à l'origine de toutes les galeries de distribution d'eau dans la ville.

La partie du Canal de Marseille allant du boulevard Flammarion jusqu'aux bassins et les citernes elles même ont été classés au titre des Monuments Historiques par arrêté du 8 septembre 1999.»

## 1-4 - Le déplacement du Muséum - l'emplacement de Longchamp

Dans le cadre de la présente étude, il apparaît incontournable, au même titre que l'étude de l'arrivée d'eau sur le plateau de Longchamp, d'étudier le lien entre le jardin et le Musée d'histoire naturelle. En effet, comme nous le verrons, tous ces projets sont intimement liés.

L'histoire du Muséum d'histoire naturelle de Marseille remonte au 1er juin 1819 lorsqu'en pleine Restauration de la monarchie en France, le Muséum voit officiellement le jour. «Ce projet, fédérateur pour la cité phocéenne, est impulsé par deux personnages incontournables de la scène politique de l'époque : le Marquis de MONTGRAND, Maire de la ville, et le Préfet Christophe de VILLENEUVE-BARGEMON, érudit et auteur d'un ouvrage intitulé Statistique du département des Bouches-du-Rhône.

Le nouvel établissement a pour mission de regrouper les collections naturalistes éparpillées en différents lieux de la ville. Il est placé sous la protection de deux institutions nationales, le Muséum national d'histoire naturelle (dont la création date de 1793 à Paris) et le Ministère de l'Intérieur. L'État centralisé souhaite en effet impulser dans les régions la constitution de collections publiques naturalistes et savantes. Ainsi les muséums deviennent l'outil au service de ce projet scientifique destiné à augmenter le rayonnement de la France.»

«En 1820, véritables collections nomades, les séries d'insectes, minéraux et autres coquillages occupent des locaux provisoires aux Bernardines, 49 boulevard du Musée, où le Muséum partage les lieux avec le Musée des Beaux-Arts et la Bibliothèque.»<sup>1</sup>

En 1833, Christophe Jérôme Barthélemy-Lapommeraye est nommé directeur du musée d'Histoire naturelle, il y impulse une certaine dynamique et en 1842, accompagne la ville dans le choix d'un nouveau site à la hauteur de la deuxième ville de France. Plusieurs sites sont envisagés, notamment le château Borély, mais l'emplacement retenu sera celui de la rotonde supérieure de Longchamp lors de la séance du 12 avril 1847<sup>2</sup>.

Néanmoins, avant la construction du musée sur le site de Longchamp, les collections déménagent pour s'installer, dans une ancienne loge maçonnique dite « des Écossais », spécialement louée pour le Muséum puis acquis par la ville suivant un acte passé le 11 janvier 1848<sup>3</sup>.



Christophe-Jérôme BARTHÉLÉMYLAPOMMERAYE, Directeur du Muséum de 1833 à 1869, par C.E. LIVERATI, 1841.

1 Médard Anne, Lima Pedro, *200 ans de collections partagées*, synops, Marseille, 2022

2 CM du 31 mai 1847 - AMM 9 M7

3 CM du 14 février 1848 - AMM 9 M7

### 1-4-1 Plusieurs projets architecturaux se succèdent

En 1843, un premier projet pour le Muséum est envoyé au maire par l'architecte F Cougre<sup>1</sup>.

Si ce projet n'est pas retenu, il est intéressant de noter la volonté de l'architecte de coupler le muséum à un jardin d'agrément et à la présence d'animaux.

«l'emplacement dont j'ai fait le choix est situé au chemin-neuf-de-la-madeleine, du côté du jardin des plantes: il est plus rapproché de la ville que ce dernier établissement d'environ sept ou huit cent mètres..... Une grande avenue conduirait à l'édifice sur chacun de ses côtés serait disposée une place plantée en quinconce avec bassin au milieu. Ces bassins, en attendant les eaux du canal seraient provisoirement alimentés par les eaux de la Rose. Du côté nord, visant à midi, je construirais quatorze loges destinées à recevoir les animaux de passage appartenant au Jardin Royal des Plantes de Paris et ceux qui sont la propriété de la Ville.... Le côté nord serait affecté à la construction des diverses pièces servant de Laboratoire pour les préparations, pour les porcheries, pour loges de Gallinacés et autres animaux susceptibles d'être acclimatés.

Enfin, les 12,509 mètres carrés de terrain seraient occupés par des jardins d'agrément à l'usage du public avec repos et ronds points au centre desquels seraient construites des cabanes de forme rustique avec enceinte simple pour autruches, gazelles, cerfs et treillisées pour d'autres animaux.»<sup>2</sup>



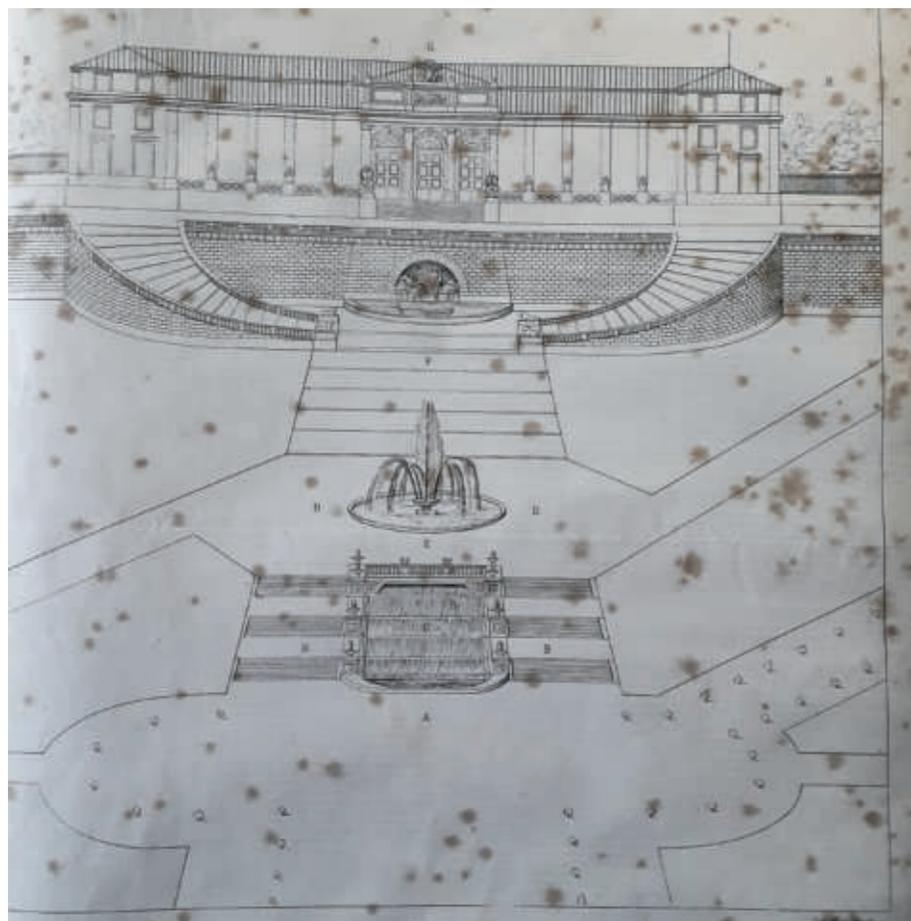
1 L'orthographe du nom n'a pas été confirmée dans le cadre de cette étude (cf encart ci-dessus avec signature)

2 Lettre envoyée au Maire pour décrire le projet - AMM cote 9M7

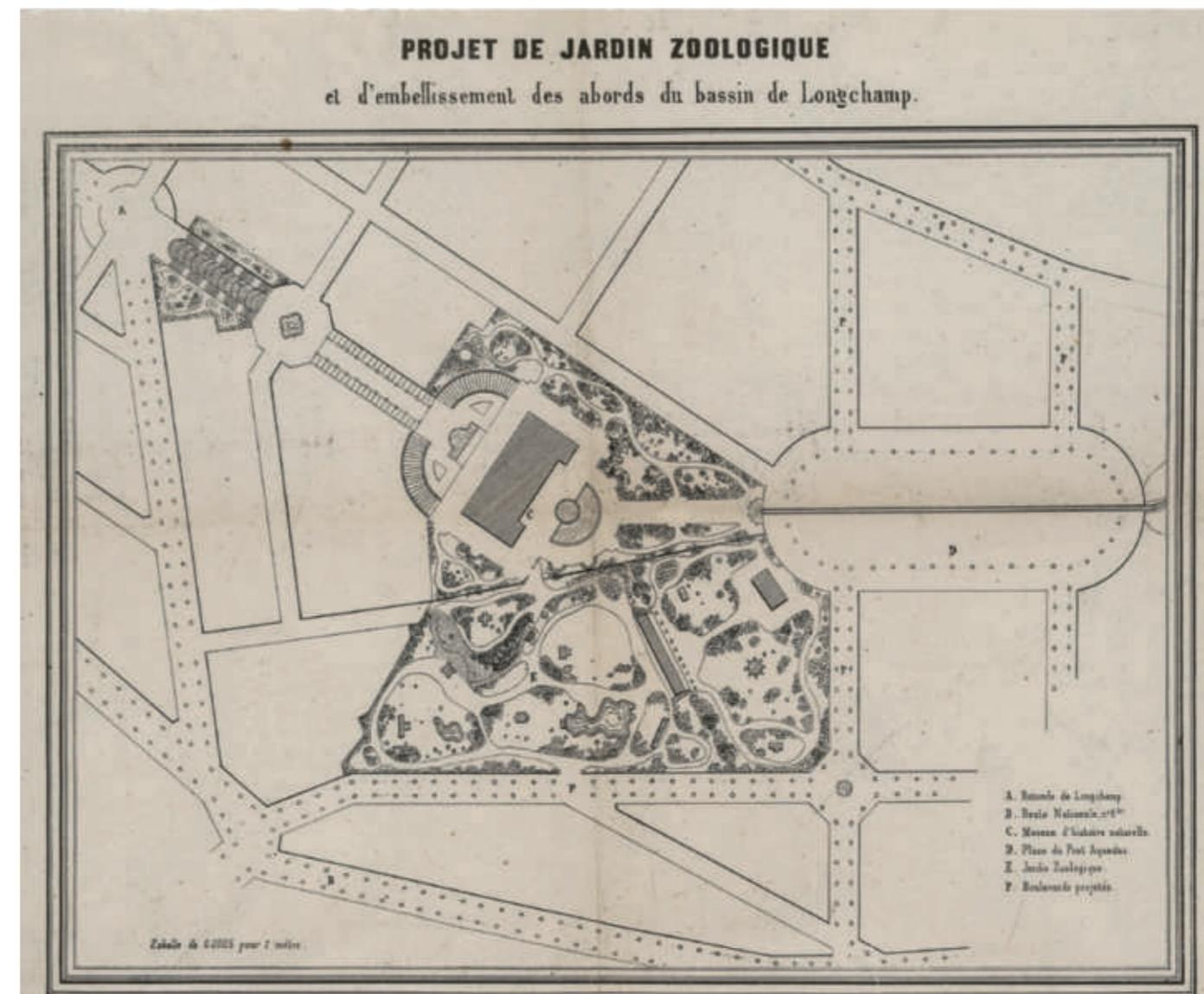
En 1848, l'architecte Pascal Coste<sup>1</sup> réalise un nouveau projet pour la construction du Muséum.

«L'édifice est établi en forme de parallélogramme rectangle (...) Un entourage assez considérable de terrain permet encore d'établir un jardin d'agrément qui sera peuplé d'animaux agréables à la vue et qu'on pourra tenter de rendre domestique. Ce sera un agrément de plus pour la population»<sup>2</sup>.

Le plan présenté par Coste est approuvé lors de la séance du 31 mai 1847, approuvé par le préfet mais n'a pas, en date du 14 février 1848, encore reçu l'approbation du ministre et conseil des bâtiments civils, d'où la décision d'acquérir le local dit des écossais mentionnée préalablement. La crise de 1848 mettra fin au projet.



Vue générale du projet de Coste pour le Muséum d'histoire naturelle et ses fontaines, publié dans le Sémaphore de Marseille du 8 mai 1847 - Source Le Museum d'Histoire Naturel de Marseille, 200 ans de collections



Projet de jardin zoologique et d'embellissement des abords du bassin de Longchamp. On note en C, l'emplacement du Muséum d'histoire naturelle et en E, l'emplacement du Jardin zoologique. Si le projet du Muséum n'aboutira pas, l'emplacement du jardin zoologique sera conservé.

Fond patrimonial BMVR, Marseille

1 COSTE, Pascal-Xavier (26 novembre 1787, Marseille – 7 février 1879, Marseille) : Architecte qui dote Marseille de monuments aussi nombreux que variés, grand voyageur qui, en orientaliste, offre au public les monuments de l'Égypte et de la Perse, Pascal Coste eut une existence particulièrement remplie. Une longue vie qui le conduisit jusqu'à quatre-vingt-douze ans lui permit de satisfaire son insatiable curiosité.

2 CM du 31 mai 1847 - AMM 9 M7

## 1-5- Le premier jardin zoologique

### 1-5-1 La genèse du projet - 1854

Dans de nombreuses villes européennes, les scientifiques jouent un rôle central dans la création des ménageries. C'est également le cas à Marseille, où l'idée de la création d'un jardin d'acclimatation revient à Christophe Jérôme Barthelemy-Lapommeraye, directeur du musée d'Histoire naturelle à partir de 1833.

Parallèlement à son travail au sein de cette institution, Barthelemy s'intéresse à l'acclimatation animale. En 1847, il envisage de former une «Société pour la domestication de certaines espèces de lanifères<sup>1</sup>» et publie divers mémoires de zoologie dans la Revue zoologique de Félix Édouard Guérin-Méneville de 1841 à 1866, ainsi que dans le Bulletin de la Société d'acclimatation.

Cependant, la création de la société en vue de l'exploitation du jardin Zoologique de Longchamp revient à «une réunion d'hommes honorables et dévoués au pays»<sup>2</sup> qui «a connu l'heureuse idée de créer dans notre cité un jardin Zoologique». Il s'agit de, Henri-Gustave Morin, ingénieur Civil; de Jean-François Rougier, architecte et de deux propriétaires, François Théodore Baquère, directeur des hospices des aliénés et Eugène Mazel, propriétaire (il n'apparaît pas parmi les propriétaires au moment de l'établissement du cadastre en 1827).

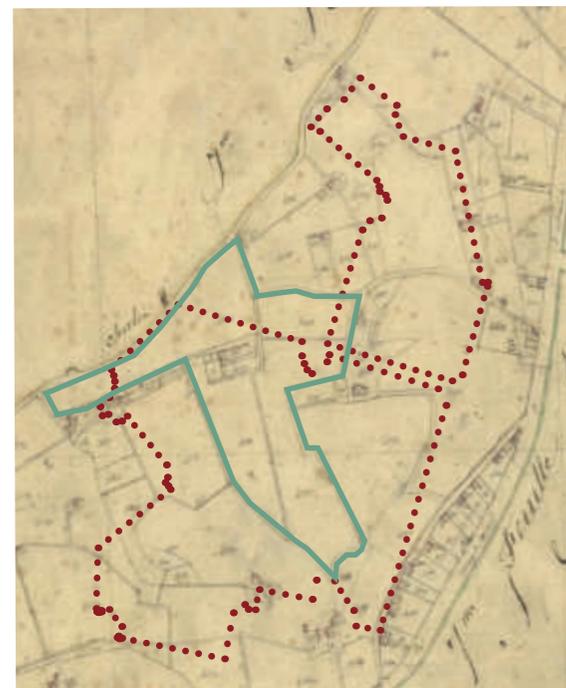
Ces hommes appartiennent à la bourgeoisie dirigeante, du pouvoir, de l'administration et des affaires.

Les propriétaires du sol ont facilité l'exécution du jardin en consentant à faire l'apport de leur terrain dans une société en communauté qui a été formé le 14 avril 1854, par acte aux minutes de M. Raynouard<sup>3</sup>.

Les statuts de la société sont déposés le 18 avril 1854 chez Me Raynouard<sup>3</sup>.

La commission des membres souscripteurs rassemble une partie de l'élite locale dans laquelle figurent Franz Mayor de Montricher, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées et Adrien Lucy, Receveur Général des Finances.

Cadastre napoléonien, Section 8 dite de Sainte Marthe, 1820 - Source AMM cote 3 P 1152



En vert propriété l'emprise de la propriété de François Théodore Baquère

1 Animaux qui portent de la laine.

2 CM du 29 mai 1855 AMM cote 1D84

3 Archives Municipales de la ville de Marseille : 457W1074 : «Achat de la société du jardin zoologique et de ses terrains par la ville, acte passé devant Me Audouard notaire à Marseille 5 janvier 1856»

### 1-5-2 Les objectifs

Les objectifs de la société sont multiples et se situent dans le sillage de ceux du jardin des Plantes à Paris. La participation aux progrès de la science, l'expérimentation d'acclimatation et de domestication, l'ouverture à la nature sauvage sont autant d'éléments qui motivent sa création. Les fondateurs ont besoin de diversifier les arguments et les usages pour justifier leur création, obtenir des soutiens et attirer les sociétaires et les visiteurs.

Son but : « L'établissement d'un jardin de zoologie afin de propager d'une manière agréable le goût et les connaissances de l'histoire naturelle, d'en faciliter l'étude aux membres de la Société, ainsi qu'aux artistes et aux jeunes gens qui veulent s'initier aux études scientifiques, et d'acclimater les espèces qu'il peut être utile de naturaliser en Europe. »<sup>4</sup>

De plus, cet éclectisme répond à la mentalité bourgeoise de l'époque qui veut concilier le savoir, le faire et le productif.

Leur objectif est également de participer au rayonnement de Marseille en y implantant cette attraction animale, alors très en vogue dans toutes les capitales européennes.

Il faut signaler que Marseille est, en France, l'une des premières villes de province à posséder un jardin zoologique avec Grenoble (1854) et Nancy (1855). Lyon suivra en 1856, Nice en 1860, Bordeaux en 1864, Mulhouse en 1868<sup>5</sup>.



Gravure de la ménagerie du jardin des plantes de Paris - Source Site Jardins des plantes de Paris

4 Médard Anne, Lima Pedro, *Le jardin zoologique de Marseille, du parc animalier d'agrément aux collections du Muséum*, synopsis, Marseille, 2022

5 Baratay Eric, Hardouin-Fugier Elisabeth, Zoos, *Histoire des jardins zoologiques en occident (XVIe - XXe siècle)*, Paris, Edition de la découverte, 1998.

### 1-5-3 Le choix plateau de Longchamp : un emplacement qui apparaît comme une évidence - 1854

Après avoir recueilli les premiers fonds pour l'exécution de ce projet, la recherche d'un site pour accueillir le futur jardin zoologique est au centre des préoccupations. Celui-ci doit être dans l'immédiate périphérie de la ville afin qu'il soit aisément accessible au plus grand nombre. Ainsi, **le programme de rénovation urbaine initié dans le quartier de Longchamp par Anthelme Bernex apparaît comme une véritable opportunité pour son aménagement.** Outre sa vocation décrite précédemment, l'aménagement d'un jardin zoologique permet également de créer un poumon vert et de régénérer l'espace urbain.

**De plus, Longchamp a également été choisi comme site pour l'aboutissement du canal de Marseille et comme lieu d'implantation du Muséum.**

Le lien entre le Jardin zoologique et le Muséum d'histoire naturelle de Marseille est indéniable, Les deux institutions ont en effet une vocation récréative et instructive en histoire naturelle commune favorisant, sans doute, leur regroupement topographique dans un même quartier encore campagnard à l'époque de leur implantation<sup>6</sup>.

Ainsi, le choix de la société pour «un terrain au quartier de la Magdelaine, d'une étendue de 31,650 mètres environ<sup>7</sup>» apparaît comme une évidence. Les membres du conseil municipal considèrent «qu'il était difficile de découvrir un point plus avantageux situé au versant Est du plateau de Longchamp, cette localité fait suite à la promenade des allées, placé entre cette promenade et le jardin des plantes, il conviendra le promeneur à le visiter et à s'y reposer.»

Ainsi, tous les éléments sont réunis pour que le jardin zoologique soit installé à Longchamp. Ils sont repris par Christophe Jérôme Barthelemy-Lapommeraye dans un article publié en 1855 dans la revue de Marseille: «Les embellissements projetés par la ville, sur l'emplacement du Château-d'eau, à l'escalier Longchamp, tout autour du gracieux pont-aqueduc qui traverse le boulevard de la Gare, la construction projetée du Muséum d'Histoire Naturelle, se marierait, par une heureuse harmonie, avec l'ornementation spéciale du jardin zoologique, situé sur le versant est et sud des terrains auxquels est adossé le mur de soutènement longuement développé du bassin de la ville »<sup>8</sup>

Enfin, le choix d'implanter le Jardin zoologique à proximité du Jardin botanique de la ville n'est sans doute pas le fruit du hasard mais une volonté de créer une vaste zone dédiée à l'agrément et aussi aux sciences naturelles.

### 1-5-4 La structure du premier jardin - 1855

L'ouverture du Jardin zoologique au public a lieu le 1er juin 1855, son premier gérant étant M. Morin. Il s'étend alors sur 3,2 hectares et s'arrête à la limite de l'actuel boulevard Cassini, alors nommé boulevard de l'Aqueduc.

Très vite, les premiers travaux de construction du jardin, les frais d'entretien, les salaires et les achats divers ont épuisé le capital de départ. La Société se tourne alors vers la ville pour lui demander son assistance. Le 29 mai 1855, par délibération du Conseil municipal, la ville de Marseille décide d'acquérir les terrains du jardin zoolo-

6 Médard Anne, Lima Pedro, *200 ans de collections partagées*, synops, Marseille, 2022

7 CM du 29 mai 1855 AMM cote 1D84

8 BARTHELEMY-LAPOMMERAYE (Christophe Jérôme), « Jardin zoologique de Marseille », *Revue de Marseille*, 1855.p.46.

gique<sup>9</sup>: «Dans sa séance du vingt neuf mai dernier, le conseil municipal de la ville de Marseille a délibéré y avoir lieu d'autoriser Monsieur le Maire à acquérir [...] les terrains situés aux abords du pont aqueduc de Longchamp, sur lesquels le dit jardin zoologique est établi, ayant ensemble une superficie de trois hectares, seize ares cinquante centiares»<sup>10</sup> Cette vente est approuvée par l'autorité préfectorale le 20 septembre 1855.

L'acte d'achat par la municipalité nous renseigne sur l'étendu et la structure primitive du jardin : «Le dis sol divisé en deux parties par le boulevard en construction qui réunit la place du pont aqueduc à la route Impériale n°8 Bis, a pour tenants et aboutissants : au nord l'ancien chemin des montagnes russes<sup>11</sup> ; au sud la propriété ayant appartenu à Messieurs Forgnat et Amalbert et aujourd'hui appartenant à la ville ; à l'est le Boulevard du jardin zoologique et le boulevard en construction, et à l'ouest le bassin de Longchamp et la place du pont aqueduc»<sup>12</sup>. Soit au total 31 656 mètres carrés pour la première partie du jardin.»

### 1-5-5 - l'agrandissement du jardin - 1857

Le jardin zoologique est trop à l'étroit et le 8 février 1857 la Société du jardin zoologique demande à la ville l'utilisation de «terrain voisin de l'aqueduc»<sup>13</sup>. Le 7 septembre 1857, le conseil municipal cède à la Société du jardin zoologique, pour une durée de 99 ans, la jouissance de 20 000 mètres carrés de terrain qu'elle possède au-delà du boulevard de l'Aqueduc. Une passerelle est alors construite pour relier les deux parties.

En 1860, la superficie du jardin est alors de 4,7 hectares<sup>14</sup>.



Plan de Marseille indiquant les travaux projetés, 1859- Source Gallica

9 Diagnostic - notice générale - AMO pour la restauration des fabriques du jardin zoologique - Fabrica Traceorum, 2011

10 Archives Municipales de la ville de Marseille : 457W1074 : «Achat de la société du jardin zoologique et de ses terrains par la ville, acte passé devant Me Audouard notaire à Marseille 5 janvier 1856» feuillet 7

11 A l'emplacement du boulevard du Jardin Zoologique furent établies en 1824, ce que l'on appelait les Montagnes russes. C'était une tour, d'à peu près 20 mètres de haut, du sommet de laquelle partaient des chemins en bois d'une pente fort rapide. Sur ces chemins roulaient des chars remontés ensuite par le moyen d'un treuil. Voir *Revue de Marseille et de Provence, 1873*

12 Archives Municipales de la ville de Marseille : 457W1074 : «Achat de la société du jardin zoologique et de ses terrains par la ville, acte passé devant Me Audouard notaire à Marseille 5 janvier 1856» feuillet 11

13 Archives Municipales de la ville de Marseille : 64 R 1 : «Mémoires sur la Société du Jardin Zoologique» (1854-1866) p. 3.

14 CHATELAIN (Pierre), « Le domaine communal : le jardin zoologique », *Revue Marseille n° 8, 1er série, décembre 1937*.p.12.

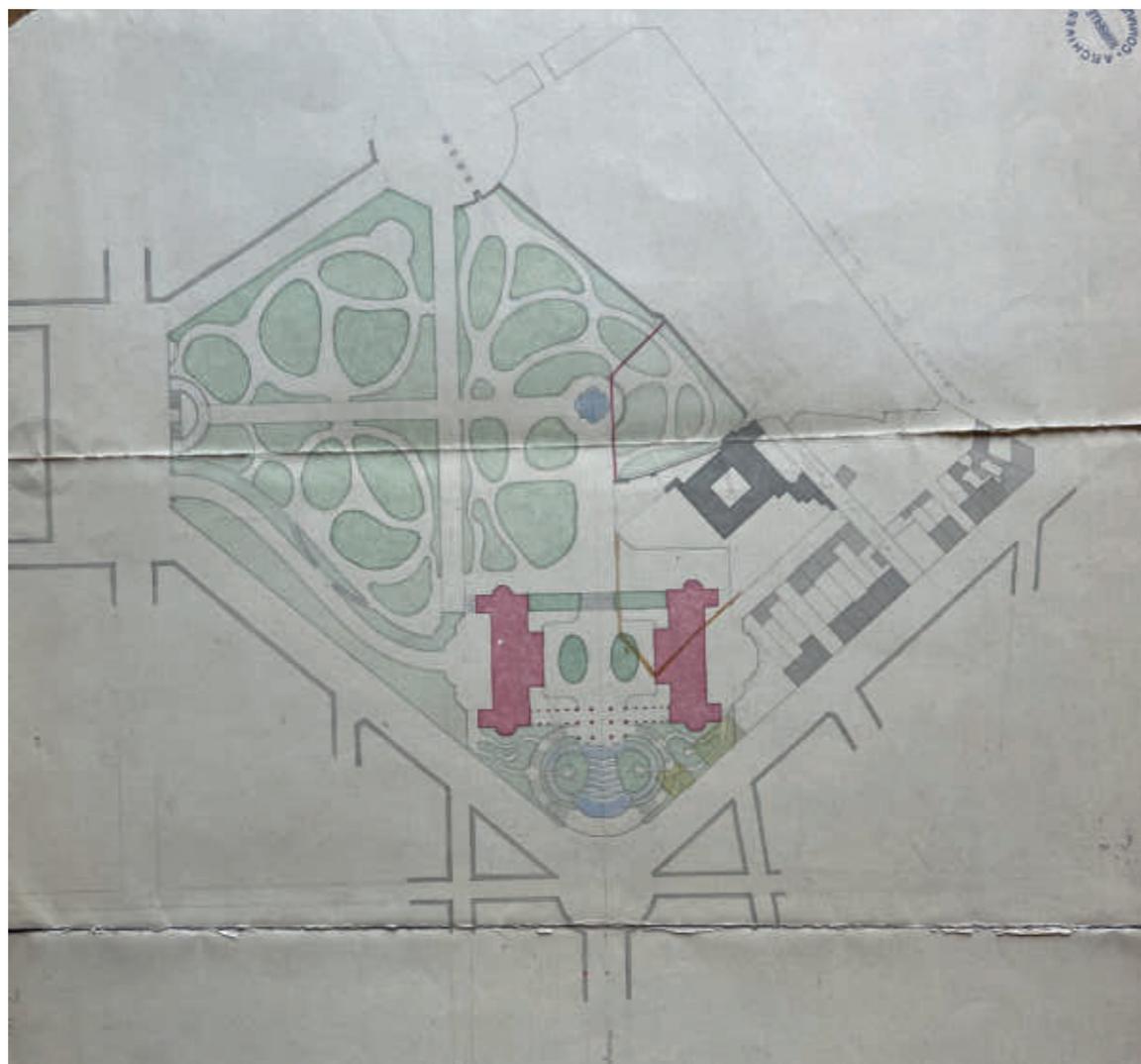


Extrait de : Plan général et nivellement d'ensemble des parties hautes des quartiers de Longchamp et de Saint-Charles, 10 septembre 1859. L'original du plan n'a pas été retrouvé. Celui-ci est issu de l'ouvrage : Roncayolo Marcel, *Les grammaires d'une ville, Essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille*, Editions de l'école des Hautes Etudes en Sciences sociales. Cet ouvrage indique que le plan est conservé aux Archives du Service de la voirie, carton 38, dossier 1, archives transférées aux AMM. Ce plan à ce jour n'a pas été inventorié.

## 1-6 - La construction du palais de Longchamp

(Ce paragraphe est en partie issue de l'article rédigé par dans la revue de Marseille n°263)

L'histoire de la construction du palais connaît de nombreux rebondissements qui n'ont pas de lien direct avec l'étude historique du jardin. Jean Danjoy proposera la construction d'un arc monumental au débouché de l'aqueduc, projet qui restera sans suite. Auguste Bartholdi, envisagera un ensemble monumental composé d'un musée séparé en deux pavillons disposés de part et d'autre d'un château d'eau central, le tout relié par une colonnade. La ville de Marseille ne donne pas suite non plus à ce projet de Bartholdi.



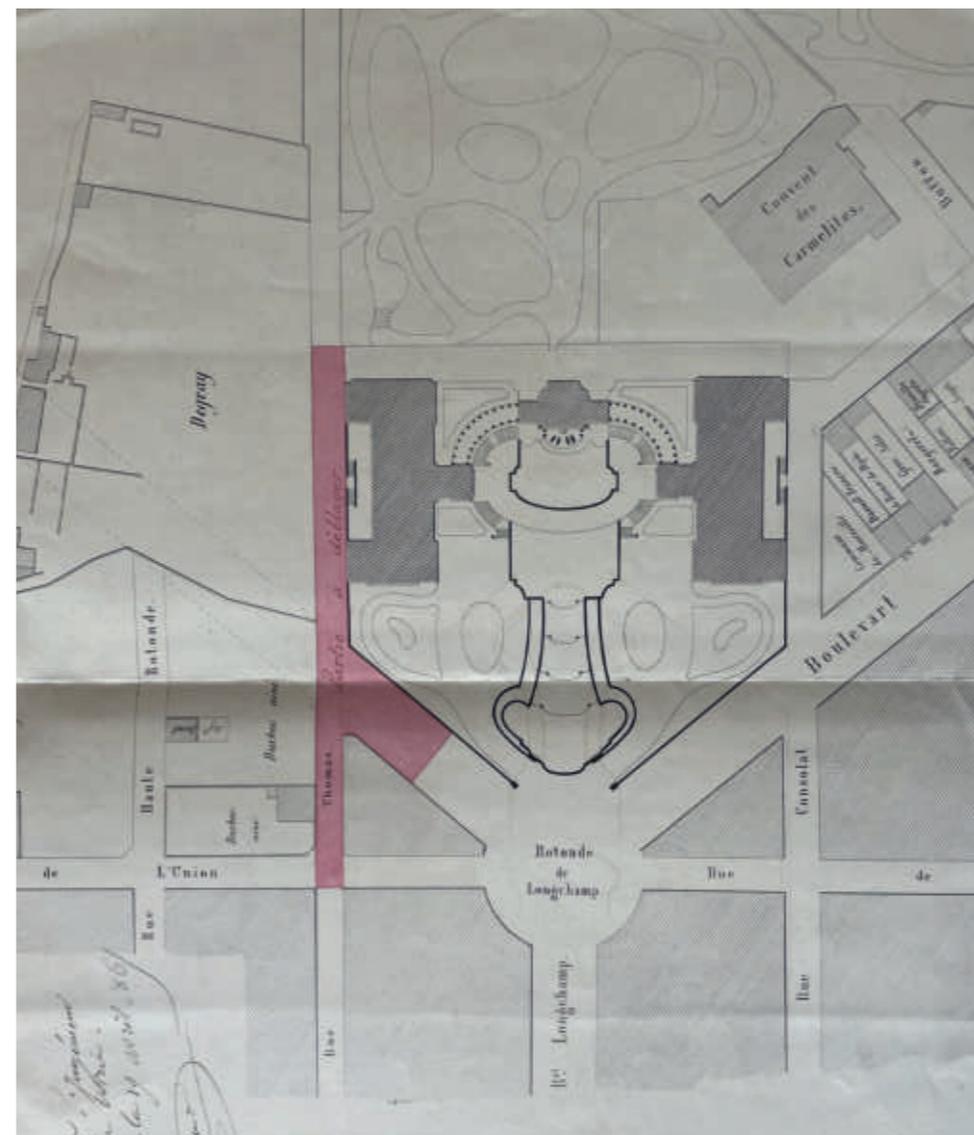
Le plan ci-dessus, sans date ni signature, conservé aux archives municipales de Marseille, cote 9M7, offre une image du projet complet comprenant musées, château d'eau et jardin. Dans le cadre de cette étude, son intérêt réside dans le dessin des îlots de verdure sur le plateau de Longchamp, structure que l'on retrouvera dans le projet d'Espérandieu.

En 1861, la municipalité se tourne vers Henry Espérandieu pour dresser de nouveaux projets pour le palais. L'architecte jouit déjà d'une solide réputation, il a été nommé en 1856 par Léon Vaudoyer premier inspecteur de la cathédrale, et réalise la basilique Notre-Dame de la Garde.

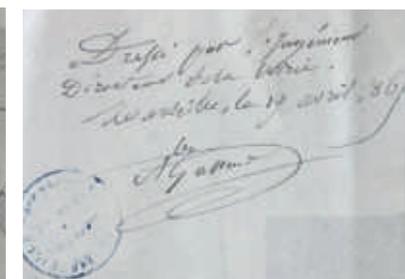
Le 29 août 1861, le maire Onfroy souhaite l'aménagement du plateau de Longchamp avec cette fois-ci un programme architectural plus précis :

- un musée des Beaux-arts
- un musée
- un château d'eau.

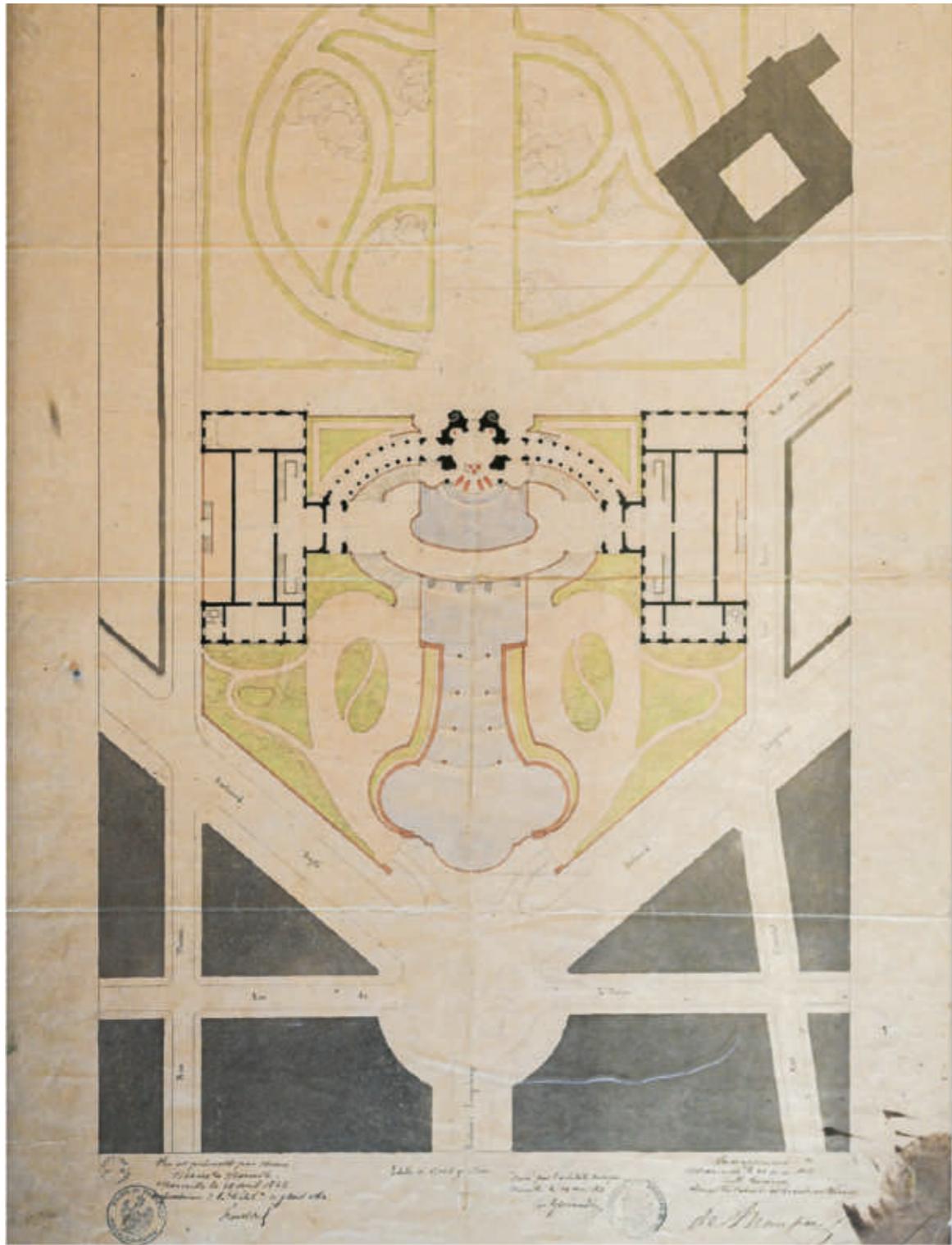
Ainsi, la décision de confier la construction du palais Longchamp à Espérandieu met un terme à plus de vingt ans de tergiversations. Il faudra néanmoins trois projets successifs avant d'arriver à la composition architecturale actuelle. Les travaux commencent rapidement.



Plan dressé par l'Ingénieur directeur de la voirie en 1863? ou 1865? AMM cote 9M7



Il est intéressant de comparer les plans de cette double page. Si le dessin des musées et du château d'eau a évolué, on note une persistance du dessin des îlots sur le plateau.



Plan de l'implantation du Palais de Longchamp sur le site, 1862. AMM  
 Si le dessin de la cascade devant le palais se rapproche du projet final, l'organisation du jardin est quant à elle très éloignée.



Plan de l'ensemble du site de Longchamp comprenant le palais et les jardins signé par Espérandieu. AMM cote31Fi0888.  
 Sur ce plan, on retrouve les éléments structurants du jardin zoologique déjà aménagés au moment de l'élaboration de ce plan.  
 En revanche, on note que le dessin du jardin derrière le palais sur le plateau n'est pas encore arrêté.

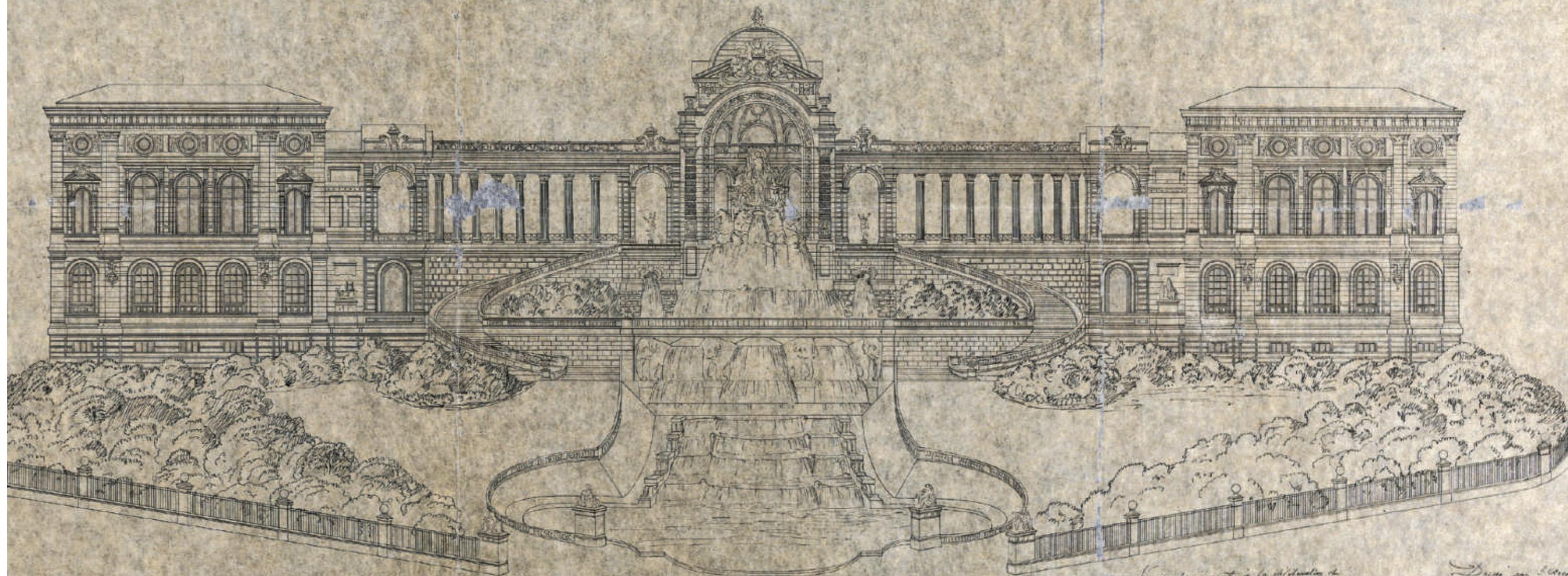
▲ Plan d'exécution du projet du Palais Longchamp, soumis et signé par l'architecte ESPÉRANDIEU, validé par le Sénateur en charge des Bouches-du-Rhône et le Maire de Marseille en 1862.

VILLE DE MARSEILLE

DES BEAUX-ARTS, MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE ET CHATEAU D'EAU

Division à l'échelle de 1:1000

*Vu et approuvé*  
*Marseille le 10 Juin 1862*  
*Le Sénateur*  
*Chargé de l'Administration des Bouches du Rhône*



*Vu en conformité à la délibération du*  
*Conseil municipal du 7 Août 1862*  
*L'Architecte - Espérandieu*  
*Marseille*

*Devis par l'architecte*  
*Marseille le 10 Juin 1862*  
*H. Espérandieu*

## 1-7 Etablissement d'une station astronomique sur le plateau de Longchamp - 1863

Au cours de l'année 1862, la question de l'établissement d'une station astronomique à Marseille est abordée au cours des séances du Conseil Municipal et son établissement validé lors de la délibération du 19 juin 1862<sup>1</sup>.

Si, M. Leverrier Directeur de l'Observatoire de Paris propose dans un premier temps d'établir l'observatoire, dans la partie Sud-Ouest du parc Borely, cet emplacement est rapidement requestionné.

En effet, «l'influence fâcheuse que le voisinage de la mer pourrait exercer sur les instruments astronomiques, ainsi que les mauvaises conditions dans lesquelles se trouverait pour faire des observations à un niveau aussi bas<sup>2</sup>» incite l'ensemble des acteurs à trouver un nouveau site.

Le choix proposé par M. Leverrier se porte sur le plateau de Longchamp, sur le terrain dite la Maison Rouge et située entre le prolongement de la rue Thomas et le Chemin de Saint-Charles où la ville possède une grande étendue de terrain. Cette proposition est reçue favorablement, étant donné «qu'en réunissant sur un même point le museum d'histoire naturelle, le musée des tableaux, le jardin zoologique et l'observatoire, on formera un ensemble très satisfaisant d'établissements scientifiques»<sup>3</sup>.



C'est Espérandieu qui est chargé par Monsieur Leverrier, Sénateur, Directeur de l'Observatoire Impérial de la construction des bâtiments de l'Observatoire<sup>4</sup>. Dans le projet initial, le jardin de l'observatoire est prévu comme un

1 AMM-1D92 - Délibération du conseil municipal du 17 Janvier 1863  
2 AMM-1D92 - Délibération du conseil municipal du 17 Janvier 1863  
3 AMM-1D92 - Délibération du conseil municipal du 17 Janvier 1863  
4 AD 13 Cote : 10 ETP 208

jardin public et à titre seulement la ville peut faire les frais de l'installation et de l'entretien du dit jardin, l'objectif à terme est de réunir l'ensemble des terrains qu'elle possède sur le plateau de Longchamp pour en faire un grand jardin public, « lequel sera alors décoré et ombragé d'une manière convenable<sup>5</sup>»

Les travaux sont en cours en juillet 1863<sup>6</sup>.



Nouveau plan de Marseille et de ses environs indiquant les travaux projetés et les changements survenus jusqu'à ce jour - 1866 - AMM - cote 78Fi470

5 AD 13 Cote : 10 ETP 208  
6 AD 13 Cote : 10 ETP 208

## 1-8 - La gestion du jardin zoologique de 1869 à aujourd'hui

### 1-8-1 La vente des terrains à la ville en 1869

«La société gérant le zoo connaît vite de fortes turbulences économiques et administratives : les investissements sont difficiles à amortir du fait de la mortalité galopante des pensionnaires, et le prix d'entrée au Jardin est très modique.»<sup>1</sup>.

Les ventes de 1856 et 1861 à la Ville, la négociation d'emprunts dès 1860 ne permettent pas à la société de se relever. Elle est déclarée en faillite le 24 septembre 1865 suivant jugement du Tribunal de Commerce.<sup>2</sup>

Le 7 décembre 1869, le jardin est définitivement acheté par la Ville pour la somme de 580 000 francs<sup>3</sup>.

L'encart ci-dessous, relate de manière détaillée la situation du jardin zoologique en 1861.

La Revue et magasin de zoologie pure et appliquée, donne une description assez précise de la situation financière du Jardin zoologique en 1861 :

« Cet établissement a été fondé, il y a quinze ans, par actions, et sur l'initiative de M. Barthélemy Lapommeraye, auquel revient tout l'honneur de cette grande et si utile idée.

Tous les actionnaires sont Marseillais et, par conséquent, négociants. Homme de science avant tout, le premier directeur du jardin avait l'unique; mais grand défaut, pour le chef d'une société en commandite, de ne pas savoir compter. C'est assez dire que, le jardin ayant été établi sur des bases excessivement larges, son rendement a été faible, en sorte que la position du directeur est devenue de plus en plus intenable, jusqu'au moment où, passant entre les mains énergiques de M. Noël Suquet, elle a reçu toutes les améliorations qu'on pouvait lui apporter auprès d'actionnaires découragés. Confiant dans l'avenir de son jardin, et sans se laisser rebuter par la mauvaise humeur de ses actionnaires, le peu d'intérêt du conseil municipal et l'apathie du public, M. N. Suquet, avec un dévouement qui l'honore d'autant plus qu'il n'est pas riche, n'a pas hésité à combler le déficit de sa caisse avec sa fortune particulière, qui s'y est engouffrée en totalité. Qu'il me pardonne cette indiscretion échappée à mon admiration pour un dévouement à la science qui rappelle celui des Rüppel, des Desclieux, des Adanson, et de tant d'autres encore; il est d'autant plus remarquable, qu'il serait toujours demeuré inconnu si nous ne l'avions signalé à la gratitude des amis de la science.

A bout de ressources, M. Suquet voyait enfin arriver, avec l'année 1861, l'affreux moment où, ne pouvant plus suffire à ses dépenses, il devrait proposer la liquidation de son jardin. Chose incroyable, personne, dans le public marseillais, ne s'est ému de cette déplorable perspective et n'a cherché à éviter la catastrophe. M. Suquet espérait causer avec l'Empereur, lors de son voyage à Marseille, et l'intéresser à une fondation si utile, si indispensable à une aussi grande ville; mais il a été déçu dans son attente, S. M. n'ayant pas daigné honorer le jardin zoologique de sa visite. A bout de ressources, l'infortuné directeur s'était enfin résigné à la liquidation de la Société, lorsque M. de Maupas fut mis à la tête de l'administration départementale. Vite il accourt alors à lui, lui expose la situation désespérée de son jardin. Homme d'énergie autant que de progrès, M. de Maupas n'hésita point à lui promettre son appui, grâce auquel, peu de jours après, la position du jardin était devenue excellente et son avenir assuré. Cet habile administrateur a bien mérité de tous les amis de la science, et l'histoire dira un jour que c'est à lui que Marseille doit d'avoir conservé un de ses plus beaux ornements, une de ses gloires les plus solides. »<sup>1</sup>

1 « Le Jardin zoologique de Marseille », Revue et magasin de zoologie pure et appliquée, 2e série, tome 13, 1861, Paris, p.34-36.

1 Médard Anne, Lima Pedro, *Le jardin zoologique de Marseille, du parc animalier d'agrément aux collections du Muséum*, synops, Marseille, 2022

2 AMM Rapport sur la reconstitution du jardin zoologique, séance de 9 octobre 1877 par Eugène Rostand 64 R 2

3 CHATELAIN (Pierre), « Le domaine communal : le jardin zoologique », Revue Marseille n° 8, 1er série, décembre 1937.p.12.

### 1-8-1 Transfert des arbres de collection du jardin des plantes au jardin zoologique - 1869

Si la situation financière du jardin zoologique est très fragile, l'état du jardin et des animaux qui le peuple est également préoccupante. Lors de la séance du conseil municipale du 30 octobre 1869, il est que «Les animaux échus à la ville par l'effet de la transaction avec le syndic de la faillite sont tout à fait insuffisants pour donner au jardin un attrait sérieux, ils sont ou vieux ou infirmes, ou dépareillés et destinés à disparaître successivement dans un temps plus ou moins long, s'ils ne sont pas remplacés, en outre, et tels qu'ils sont, leur entretien nous coute fort cher. L'éléphant et la girafe ont seuls une valeur sérieuse<sup>1</sup>».

Se pose alors de la destination à donner à ce jardin.

Le bail du jardin des plantes actuel finissant à Pâques 1870 est une opportunité à saisir. En effet, ce jardin a été amputé en parti lors de la création de la voie ferrée Marseille-Toulon en 1856<sup>2</sup>. Il est donc proposé de transporter les végétaux dans le local actuel du jardin zoologique et aussi par extension dans l'ensemble du jardin qui entoure le palais de Longchamp<sup>3</sup>.

Comme il est rappelé lors de ce conseil, «ces jardins sont accidentés, pittoresques, ils offrent des expositions diverse et paraissent devoir se prêter à l'installation des arbres, végétaux et collections qui constituent notre jardin des plantes, tout en restant ce qu'ils sont et ce qu'à aucun prix ils ne doivent cesser d'être : un lieu agréable, ombragé et convenablement disposé pour la promenade et les plaisirs du publics.»

Pour le déplacement du jardin des plantes, le directeur des parcs de la ville hésite avec le parc Borely, parc dans lequel le sol est plus propre et de meilleure qualité. Néanmoins, le jardin de Longchamp présente l'avantage de ne pas rencontrer «le grave inconvénient de l'air salin, si nuisible aux végétaux» que l'on ressent à Borely et la proximité des Jardins de Longchamp met les collections du jardin des plantes à la portée de tout le monde, ce qui est considéré comme «une convenance de plus». Le conseil délibère que le jardin botanique sera transféré sur les terrains du jardin zoologique<sup>4</sup>. Les travaux furent exécutés par M.Lejourdan, directeur des jardins publics et des plantations, qui a procédé à l'enlèvement des arbres qu'il était utile de conserver et les a fait transporter au jardin zoologique<sup>5</sup>. Il resta à la tête de ce service jusqu'en 1872.

1 AMM cote 1D101 - Délibération du conseil municipal du 30 octobre 1869

2 M Talabot, Directeur de la Société des Chemins de Fer Lyon-Méditerranée échange avec la ville, le jardin des plantes contre le château Borely et ses dépendances «sans soulte ni retour, les deux propriétés étant jugées avoir une valeur égale» - AMM cote 1D85

3 AMM-1D101 - Délibération du conseil municipal du 30 octobre 1869

4 AMM cote 64R2 - Rapport sur la reconstitution du jardin zoologique -

5 AMM cote 1D102 - Délibération du conseil municipal du 1 avril 1870



Plan de Marseille indiquant les travaux projetés, 1859-

Il met en avant la présence de la voie ferrée qui traverse le jardin des plantes. Source Gallica

## 1-8-2 La gestion par la Société nationale d'acclimatation de France de 1877 à 1898

«L'exploitation de la ville se révèle rapidement déficitaire, se heurtant aux mêmes problèmes de rentabilité et de soin aux animaux que la précédente société»<sup>1</sup>

En 1877, la situation du jardin est préoccupante, Eugène Rostand dans son «Rapport sur la reconstitution du Jardin zoologique» signale que «les animaux sont morts peu à peu ; il n'en reste plus que d'insignifiants, à l'exception d'un éléphant et d'une girafe» et ajoute que «les installations zoologiques achetées à la Société primitive se trouvent dans un état de dégradation croissante. Bref la ville n'a plus de jardin zoologique, après l'avoir acquis et payé si cher»<sup>2</sup>.

Néanmoins, la ville ne peut se résoudre à abandonner ce projet, le parc étant considéré comme une promenade hygiéniste et récréative pour les familles. L'administration met alors à l'étude la reconstitution du jardin zoologique et la place en 1877 sous la régie de la Société du Jardin d'acclimatation du Bois de Boulogne à Paris présidée par le zoologiste Albert GEOFFROY-SAINT-HILAIRE, «nom glorieux parmi les zoologistes français»<sup>3</sup>.

Il prend le nom de Succursale du Jardin Zoologique d'acclimatation de Paris. De fait, SNFA jouit ainsi d'une succursale méditerranéenne.



Aspect général du Jardin zoologique d'acclimatation du bois de Boulogne - 1860

«En directeur et homme d'affaires averti, le gérant M. WEILL achète à bord des long-courriers d'Australie et du Japon des animaux intéressants pour le compte de sa société. Ils passent par Marseille, sous un climat plus doux, la première période d'acclimatation avant d'être expédiés à Paris. La Société y trouve son compte et le public marseillais bénéficie de cet incessant mouvement d'animaux très variés et souvent rares.»<sup>4</sup>

Ce changement de gestion est l'occasion de dresser un état des lieux du jardin qui constitue une source de connaissance fiable et factuelle pour notre étude comme nous le verrons dans la seconde partie de ce rapport.

1 Médard Anne, Lima Pedro, *Le jardin zoologique de Marseille, du parc animalier d'agrément aux collections du Muséum*, synops, Marseille, 2022

2 AMM Rapport sur la reconstitution du jardin zoologique, séance de 9 octobre 1877 par Eugène Rostand 64 R 2

3 AMM Rapport sur la reconstitution du jardin zoologique, séance de 9 octobre 1877 par Eugène Rostand 64 R 2

4 Médard Anne, Lima Pedro, *Le jardin zoologique de Marseille, du parc animalier d'agrément aux collections du Muséum*, synops, Marseille, 2022

- 15 -

Après une étude sur les lieux, faite par M. Geoffroy Saint-Hilaire, votre Rapporteur, M. le directeur de la Voirie et M. l'architecte de la Ville, les travaux à exécuter dans le Jardin, pour qu'il puisse être exploité, ont été déterminés comme suit, et évalués par devis estimatif de M. l'architecte de la Ville en date du 6 octobre 1877 :

Réparations aux loges des animaux féroces.	F. 1.500 »
Restauration du mur de terrasse de la Faisanderie, toitures, dallages et sol de la volière à réparer, grillage à restaurer.	4.500 »
Réparation aux dallages de la volière aux oiseaux et au grillage . . . . .	500 »
Restauration de la grille en bois du Parc, logement de la girafe. . . . .	500 »
Appropriation de la Maison-Châlet et de l'Écurie . . . . .	1.500 »
Rétablissement de la Pièce d'eau . . . . .	1.000 »
Construction d'un Pavillon des Singes ayant 90 m. de surface couverte. . . . .	15.000 »
Construction de trois Châlets couverts, pour les Ruminants, cerfs, antilopes, chèvres, etc., de 30 m. de surface, évalués à fr. 5000 l'un. . . . .	15.000 »
625 m. linéaires de clôture en fer pour les Parcs des Ruminants. . . . .	7.500 »
250 m. linéaires de clôture autour de la Pièce d'eau et des Parcs des petits animaux. . . . .	1.500 »
Construction de quatre cabinets water-closets, en un seul groupe . . . . .	1.500 »
Somme portée pour imprévu . . . . .	4.500 »
Total. . . . .	F. 54.500 »

Extrait du devis de travaux relatifs à la restauration des locaux concédés et à la création de divers bâtiments reconnus indispensables et approuvé par la commission municipale apporte des informations tangibles quant à l'organisation du jardin en 1877.

Le concessionnaire doit à partir de ce moment s'acquitter d'un certain nombre d'obligations. Les dépouilles d'animaux seront mises à disposition du Muséum pour ses collections taxidermiques, de la l'École de Médecine ou de la Faculté des Sciences pour les démonstrations de dissection ou cours spéciaux. De plus, le concessionnaire prend à sa charge l'entretien de toute la partie horticole du Jardin et des bâtiments, mais aussi l'entretien des jardins du Musée, du plateau Longchamp et de l'Observatoire. Enfin, le concessionnaire devra remettre 12500 plantes au 1er avril et 12500 plantes au 1er octobre ainsi que 200 plantes vivaces ornementales à la direction de la Voirie pour les besoin des squares de la Ville <sup>5</sup>.

5 AMM Rapport sur la reconstitution du jardin zoologique, séance de 9 octobre 1877 par Eugène Rostand 64 R 2

### 1-8-3 La gestion du jardin zoologique repris par la ville en 1898

En 1898, le traité passé entre la ville et la société du Jardin Zoologique d'acclimatation du Bois de Boulogne pour la concession du jardin zoologique de Marseille n'est pas renouvelé par le Maire de Marseille Siméon Flaissières. Le jardin est rattaché au service des travaux neufs et des plantations dirigé par Pierre Illy. Le docteur Pierre Siepi, naturaliste au Muséum est alors nommé conservateur et chargé de la partie zoologique<sup>1</sup>, ce qui permet de resserrer les liens entre les deux institutions. Celles-ci travaillent en étroite collaboration avec une meilleure prise en compte du bien-être animalier au sein de jardin.

La Seconde Guerre Mondiale freine puis stoppe totalement le développement du Jardin zoologique, ses ravages sont colossaux. A la fin du conflit, il ne reste plus dans les enclos qu'une vieille femelle de daim et une femelle de mouflon. Le repeuplement du zoo va se faire lentement, certains animaux qui avaient été « évacués » chez des particuliers vont revenir, d'autres seront prêtés par le Parc zoologique du bois de Vincennes et la ville rachètera des animaux.

### 1-8-4 La gestion du jardin zoologique par André Francki en 1963

En 1963, afin de donner un nouvel élan au jardin zoologique, la ville donne la concession à André Francki<sup>2</sup>. Après plus de quatre mois de travaux, le Jardin zoologique est inauguré le 4 juillet 1964 par le maire de Marseille Gaston Defferre. Parmi les éléments nouveaux, l'aménagement d'un vivarium dans les serres de productions végétales, abandonnées par le service municipal des plantations, près du canal côté rue Jeanne-Jugan.<sup>3</sup>

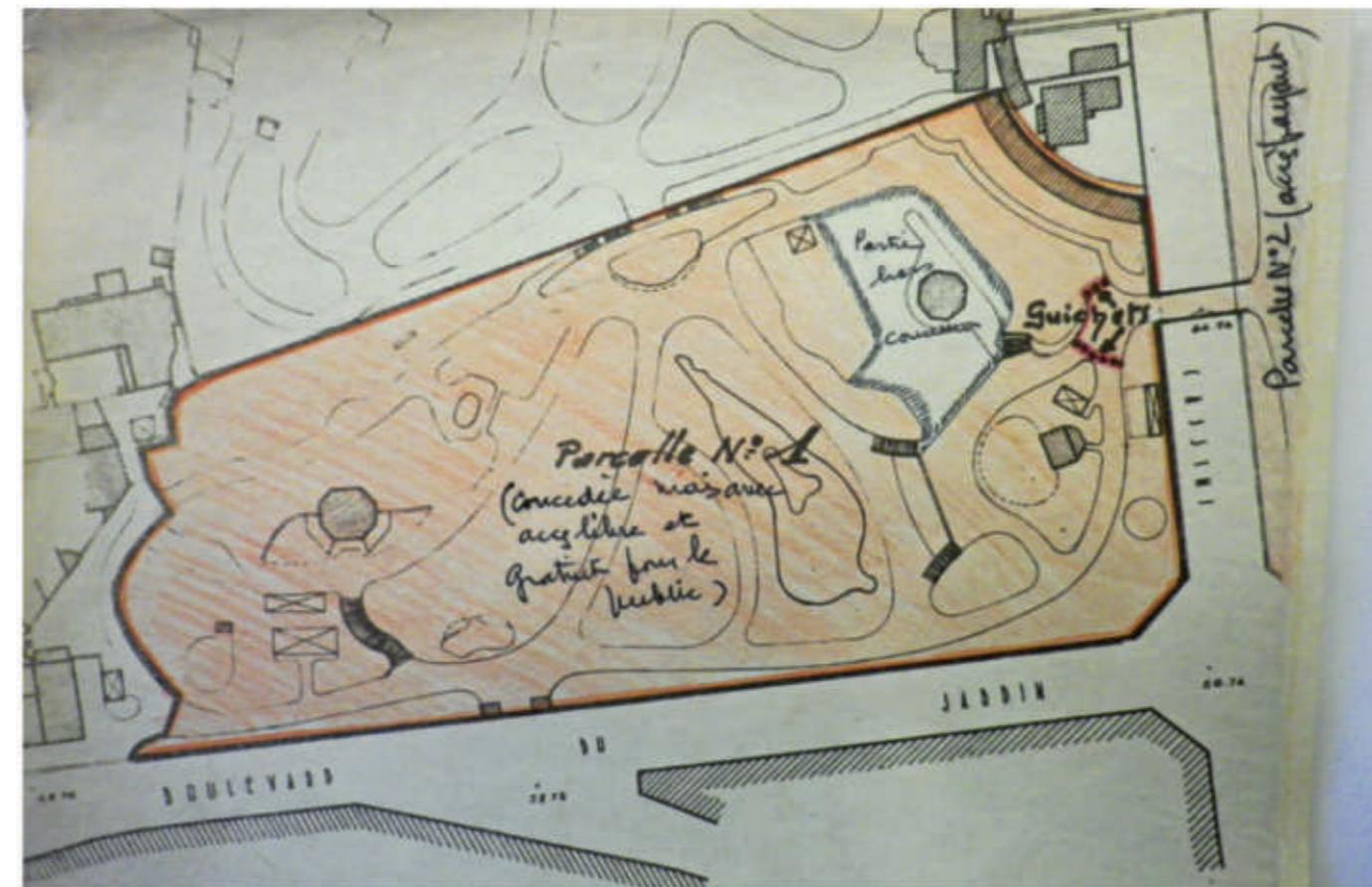
En 1965, Gaston Defferre fait détruire l'entrée payante du zoo côté boulevard du Jardin-Zoologique et impose au concessionnaire Francki de laisser la première partie du parc en accès libre et gratuit. Une nouvelle billetterie est installée sur la passerelle Cassini.



1 CHATELAIN Pierre, « Le domaine communal : le jardin zoologique », Revue Marseille n° 8, 1er série, décembre 1937.p.13

2 CM du 27 mai 1963 - AMM

3 Médard Anne, Lima Pedro, *Le jardin zoologique de Marseille, du parc animalier d'agrément aux collections du Muséum*, synops, Marseille, 2022



Plan de partage d'accès du jardin entre la ville de Marseille et le concessionnaire du zoo FRANKI en 1965.

A partir des années 1970, le succès du Jardin zoologique est compromis. Avec l'essor de l'automobile, les Marseillais ont des envies de liberté et d'évasion. Le zoo de Marseille se dégrade lentement et le manque d'argent se fait de plus en plus sentir. Mais sous la pression des amis des animaux, qui s'élèvent contre les conditions de captivité, la municipalité crée en 1981 un Comité scientifique du zoo confié au Muséum d'histoire naturelle. Sa mission est de faire des propositions pour transformer l'établissement afin d'améliorer les conditions de vie des animaux. Au 1<sup>er</sup> janvier 1986, il ne reste plus que 70 mammifères sauvages, 17 oiseaux sauvages et quelques animaux domestiques, soient 226 animaux (contre 2 450 à la fin du 19e siècle et 1 460 à l'orée des années 1940 !).

Au 31 décembre 1987, à l'expiration de la concession en cours, aucune candidature n'ayant été retenue le zoo de Marseille cesse administrativement d'exister. Définitivement fermé aux publics, le dernier pensionnaire à quitter le zoo de Marseille, car parmi les plus imposants et les plus exigeants à soigner, sera l'hippopotame, accueilli finalement par le zoo de la Barben, près de Salon-de-Provence. Il est l'ultime représentant d'une longue lignée d'animaux, venus des quatre coins du monde, qui ont égayé le quotidien de milliers de Marseillais.



Plan du parc du Palais de Longchamp AD Yvelines cote 141J 25

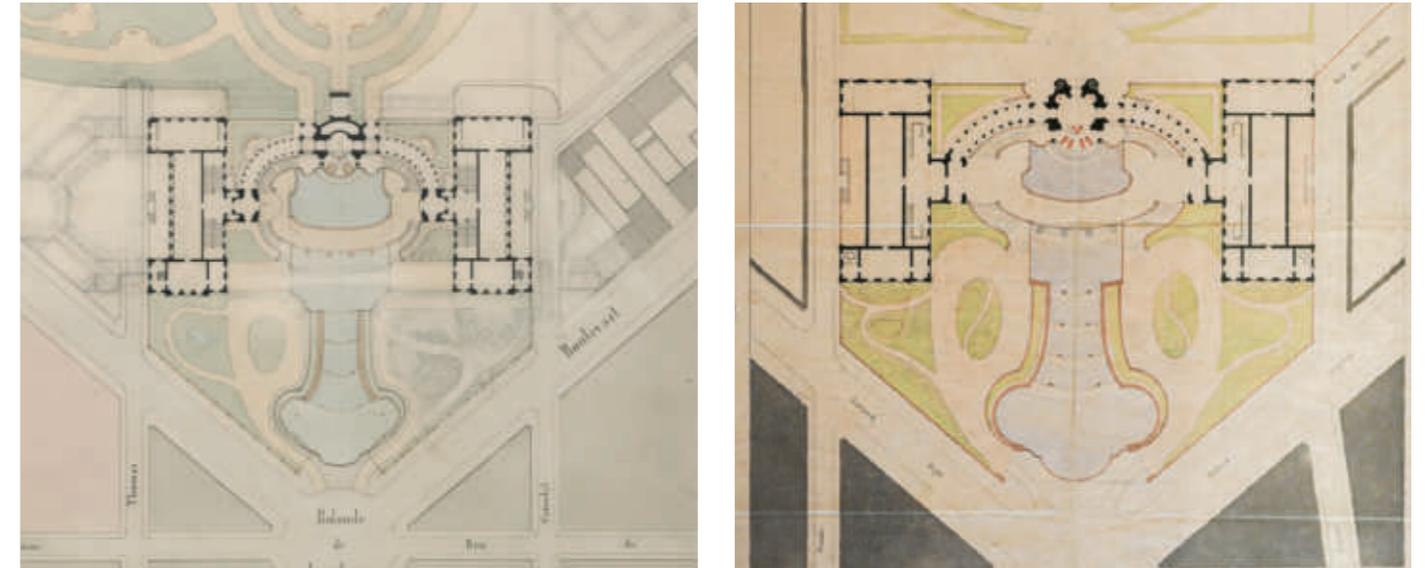
Ce plan provient du fonds Edouard et René André conservé aux Archives Départementales des Yvelines. En revanche, ni Edouard André, ni René André ne sont intervenus dans la conception de ce jardin. Ce plan, destiné à l'enseignement, était d'une grande précision. La superposition que nous avons effectuée dans le cadre de cette étude avec la photographie aérienne de 1923, confirme qu'il s'agit bien

d'un relevé de l'existant et non d'un projet. Il s'agit donc d'une base de travail très fiable pour cette étude. Aucune date ne figure sur le plan, mais la présence de certains éléments (singerie) ou l'absence d'autres éléments permettent d'estimer sa réalisation entre 1877 et

## 2- Analyse des différents espaces du jardin



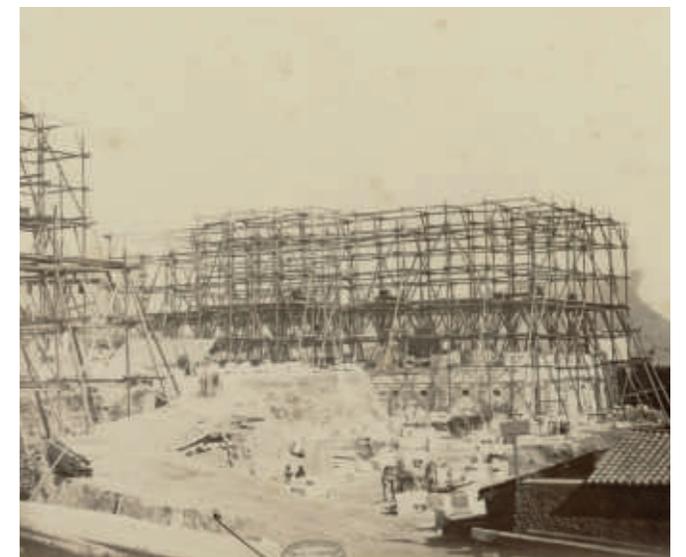
### 2-1 Le jardin devant le palais



L'élément majeur de la composition d'Espérandieu à Longchamp, le château d'eau, est avant tout un monument commémoratif édifié à la gloire de l'eau. C'est donc tout naturellement que l'eau occupe dans le jardin qui lui sert d'écrin un rôle central. L'importance de la mise en scène de l'eau ressort d'ailleurs très fortement des plans d'Espérandieu et ce qui atteste de la place importante qu'elle occupe dans le projet. Comme l'indique Marie-Paule Vial, l'eau doit avoir le premier rôle au sein de cet espace.

Ainsi, Esperandieu va bouleverser la topographie, creuser fortement le terrain pour obtenir un à-pic et créer une véritable chute d'eau.

En 1862, alors que le chantier commence tout juste, Henri Verne dans son ouvrage, *Promenades à Marseille*<sup>1</sup>, compare le projet de la mise en scène de l'eau de Longchamp à ceux dessinés par Le Notre, notamment à Saint-Cloud: «Quand on verra jaillir sur le plateau de Longchamp l'immense jet d'eau qui, en tombant, inondera de nappes et de cascades toutes les pentes voisines couvertes de vases et de statues, Marseille aura son Saint-Cloud ; car l'auteur paraît s'être inspiré de ce jardin de nos rois, et on ne peut que le remercier de nous délivrer des rocailles dont il a tant abusé.»



<sup>1</sup> Henri Verne, *Promenades à Marseille*, Marseille, Camoin Frères, Librairie -éditeurs- 1862



La notice présente dans la base Mérimée nous rappelle que le programme iconographique est traditionnel (nymphees, dauphins, tritons, ...) et d'inspiration régionale (taureaux de Camargue, poissons et crustacés méridionaux, ...).

Cette grande cascade de plus de vingt mètres tombe dans un large bassin. L'eau disparaît sous une terrasse pour resurgir un peu plus bas. Elle glisse alors dans un bassin où des degrés ont été aménagés pour épouser la pente. Elle jaillit dans des vasques de bronze étagées, jusqu'à onduler dans un dernier plan d'eau fermé par une balustrade qui sépare le palais du rond-point. De là s'élèvent deux puissants jets d'eau de vingt-cinq mètres de haut, disposés de manière à encadrer le pavillon central et le groupe sculpté qui s'en détache.<sup>1</sup>



1 Vial



L'importance de l'eau dans cette première partie de jardin se ressent en étudiant les gravure ancienne qui occultent totalement la présence des végétaux dans la composition.



AD datée 1917



Ainsi, on comprend que le rôle de la composition paysagère est avant tout de servir la scénographie voulu par Espérandieu, de proposer un écrin végétal au palais, de magnifier le cheminement de l'eau et d'accompagner le visiteur dans sa montée vers le château d'eau.

Dans le dessin des allées, le concepteur a privilégié les lignes courbes, simples et élancées, à la ligne droite. Elles sont l'ossature même du projet de conception et répondent au tracé arrondi de la galerie qui relie les deux musées.

Les massifs situés de part et d'autre des allées, participent également à la composition.

Celui du centre, contient la cascade et le grand bassin et apporte les seules notes colorées de cette partie du jardin.

Les massifs situés en périphérie bordent la grille de clôture sur toute sa longueur et permettent de créer une épaisseur végétal mettant à distance l'urbanisme environnant.

L'ensemble de ces courbes, allées et bassins, offre aux visiteurs une promenade où l'architecture cohabite avec les éléments naturels mais surtout une promenade agréable, équilibrée et harmonieuse.

### Les corbeilles de fleurs

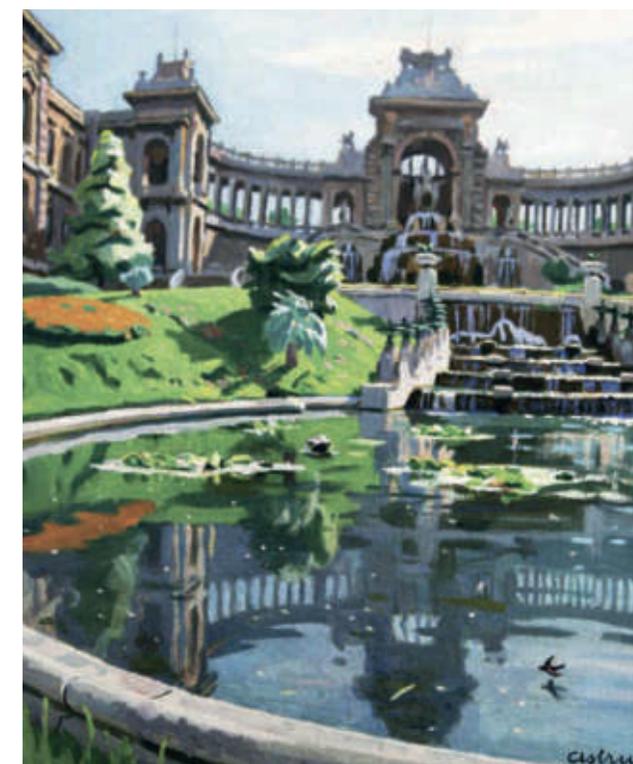


Les jardiniers de la ville plantent les corbeilles de fleurs - vers 1950

La construction du palais de Longchamp et l'aménagement paysager qui l'entoure s'inscrit dans une période de l'histoire de l'art au cours de laquelle le développement du fleurissement des parcs urbains, tout comme l'aménagement des corbeilles, massifs de couleurs vives, ou mosaïques fleuries est très en vogue.

Le mouvement en faveur du fleurissement des jardins publics est parfaitement connexe de l'essor de l'horticulture. Ainsi, dans les compositions paysagères de la fin du XIXe siècle, les fleurs occupent une place très importante parmi les végétaux du jardin et jouent un rôle exclusivement décoratif. Elles offrent une riche décoration florale qui réhausse les pelouses. En effet, elles sont composées de fleurs aux couleurs éclatantes et aux feuillages variés ce qui apporte à l'ensemble de la force et de la lumière.

La présence des corbeilles dès l'entrée dans le jardin de Longchamp est non seulement le reflet du caractère prestigieux du jardin mais est aussi révélateur d'une volonté de mettre en avant la production horticole qui se fait dans les nombreuses serres présentes sur le plateau de Longchamp.



Le palais Longchamp, huile sur toile d'E.Astruc (vers 1944-1946) - Revue Marseille, 263

Ces corbeilles demandent un grand entretien car les fleurs nécessitent d'être renouvelées dès la fin de leur floraison. Ce renouvellement permet d'apporter du changement au niveau du dessin, des couleurs et le jardin offre ainsi au visiteur un nouveau visage au fil des saisons.

L'étude des photographies anciennes, des peintures et des cartes postales montre que les corbeilles de fleurs situées à proximité du grand bassin, ont toujours fait l'objet d'un soin particulier attestant une volonté de magnifier l'arrivée au palais.



AD envoyée en 1908



AD datée 1917



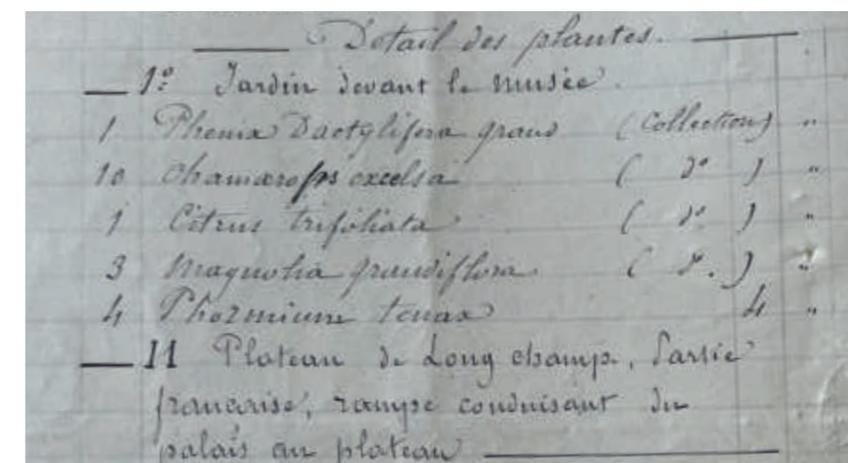
AD13 - envoyée en 1933

### Les arbres et arbustes

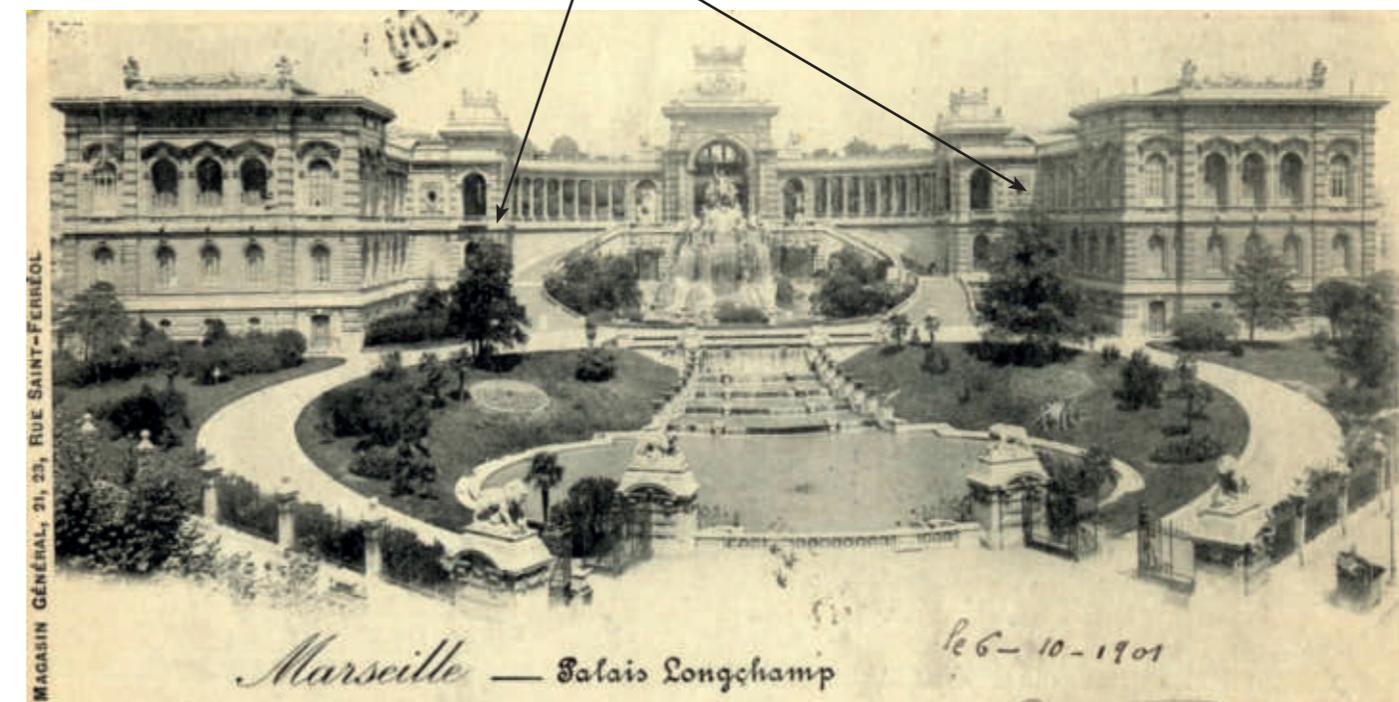
Comme il a été mentionné en première partie de ce rapport, un inventaire de l'ensemble des végétaux présents dans le jardin est effectué en 1877 lorsque le jardin de Longchamp est placé sous la gestion du jardin d'acclimatation du Bois de Boulogne à Paris. Certaines essences sont mentionnées comme étant de collection et ne peuvent alors faire l'objet de suppression. Elles proviennent probablement de l'ancien jardin botanique des Chartreux.

Concernant le jardin devant le palais, la **liste de plantes en 1877 mentionne la présence:**

- 1 Phenix Dactylifera grand (collection)
- 10 Chamaerops excelsa (collection)
- 1 Citrus trifoliata (collection)
- 3 Magnolia grandiflora (collection)
- 4 Phormium tenax



Magnolia grandiflora





Photographie aérienne 1928 - Remonter le temps

## Les vues

Lorsque l'on arrive en haut des marches, au niveau de la colonnade, le panorama est spectaculaire avec le jardin en contre bas au premier plan et la ville. Puis au fur et à mesure que le regard se porte vers le lointain, on distingue les collines dont les couleurs s'estompent peu à peu pour se fondre avec le ciel.

En 1862, la vue «De ce point, l'œil se porte sur la vaste enceinte de la ville, dominée par le sanctuaire de Notre-Dame-de-la-Garde sur son piédestal de rochers que la mer baigne de ses flots, puis sur une partie de la banlieue, semée de blanches bastides, et que ferme une haute barrière de collines bleuâtres que le soir couvre de si belles teintes de pourpre, de violet et d'or.»<sup>1</sup>



Vue plongeante sur les bassins - AMM cote 89Fi19

<sup>1</sup> Verne Henri, Promenades à Marseille, Camoin Frères, Librairie -éditeurs, Marseille, 1862

## 2-2 Le jardin du plateau de Longchamp

Le jardin du plateau se déploie derrière le palais et peut être divisé en deux parties. Une première partie constituée d'une rampe au tracé régulier permet de rejoindre une seconde partie constituée d'îlots de verdure.



Les îlots de verdure

Le jardin français

La partie française

Ainsi dénommée dans l'inventaire de 1877, la partie française est constituée d'une grande pelouse en plan incliné encadrée par deux larges allées.

En 1877, des palmiers de Chine (*Chamarops exelsa*) sont plantés sur la pelouse centrale et scandent la progression vers le plateau proprement dit.

Des corbeilles de fleurs aux formes arrondies agrémentent également la pelouse. On verra que ces corbeilles, décrites avec plus de précision dans la partie précédente, sont présentes sur l'ensemble du jardin, y compris en touches ponctuelles dans le jardin zoologique.

En 1877, des magnolias grandiflora étaient également plantés dans cette partie du jardin, très probablement sur les bordures de part et d'autre des allées latérales.



11	Plateau de Longchamp, Partie française, rampe conduisant du palais au plateau	
10	<i>Chamarops exelsa</i> (collection)	
	Plateau proprement dit	
11	<i>Chamarops exelsa</i>	200
2	<i>Yucca variegata</i>	4
3	<i>Magnolia grandiflora</i> forts	
	exemplaires (collection)	

### Liste de plantes présentes en 1877

Plateau de Longchamp - partie française, rampe conduisant du palais au plateau

10 *Chamarops exelsa* (Collection)

3 *Magnolia grandiflora* forts (collection)



Photographie aérienne 1923 - Remonter le temps



Photographie aérienne 1928 - Remonter le temps

L'analyse des photographies aériennes montre qu'en 1923 les palmiers ne sont plus en place  
Ils seront remplacés par des ifs taillés en topiaires ce qui confère à cet espace un caractère plus formel que celui prévu initialement.



La colonnade du palais, AMM cote 89 Fi 23

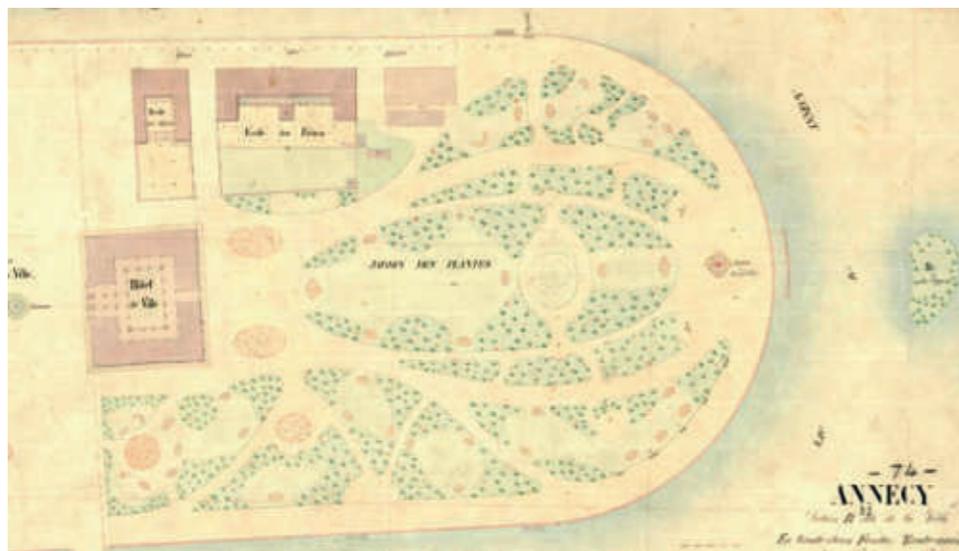


74 Fi 28  
1956



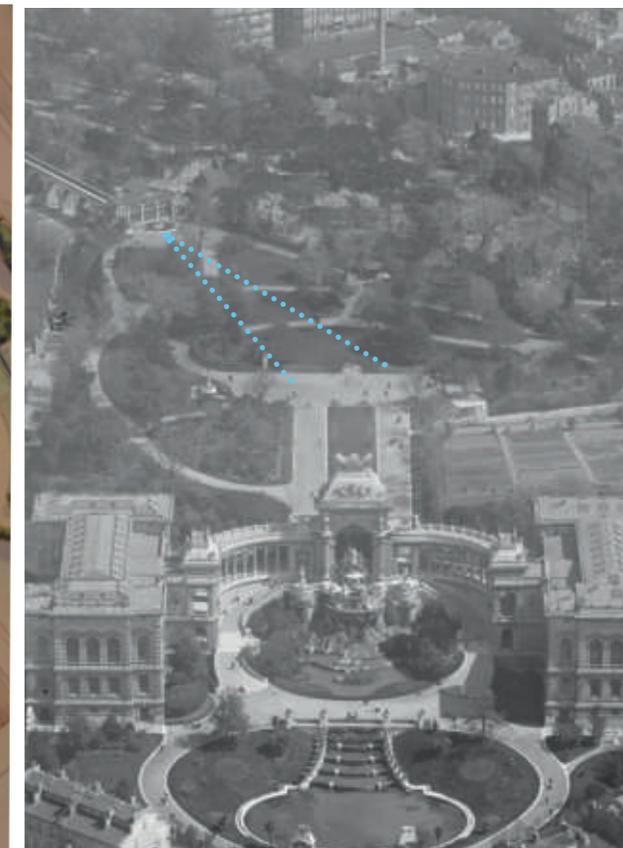
L'aménagement en îlots que l'on retrouve sur le plateau de Longchamp n'a rien de laissé au hasard. Non seulement il s'agit d'un aménagement dans l'air du temps mais surtout sa composition est liée au dessin, également en îlots, du jardin zoologique aménagé à partir des années 1854. Ainsi, ces petits massifs aux formes courbes, bordés d'arbres et d'arbustes disposés à intervalle régulier, offrent une continuité paysagère avec le jardin zoologique situé en contrebas.

L'importance du réseau d'allées ensablées qui découle de cet aménagement en îlot est à signaler. En effet, alors qu'aujourd'hui, la promenade ne constitue plus qu'une activité assez anodine, au XIX<sup>e</sup> siècle, la promenade est en revanche un fait social de grande importance au sein des sociétés urbaines, d'où l'intérêt de développer un réseau d'allée étendu dans lequel le visiteur pourra déambuler.



Le plan ci-contre du jardin des plantes d'Annecy est un exemple parmi d'autres d'un aménagement en îlots. Les courbes sont le fil conducteur de ces compositions paysagères.

Cadastre français de la ville d'Annecy, détail du jardin des plantes Archives départementales de Haute-Savoie, 1866.



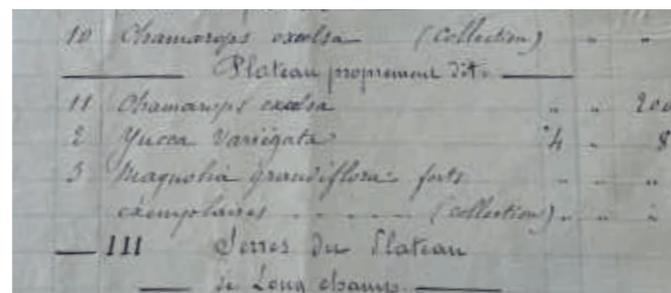
Le positionnement des massifs en bordure des îlots permettait de créer des cadres pour laisser échapper le regard vers le bassin où arrive l'eau de la Durance. La circulation du regard appelant la circulation du corps, le promeneur était ainsi amené à s'y diriger et à découvrir le jardin du plateau dans sa globalité.

En orientant le regard du promeneur vers le bassin, le concepteur, probablement Espérandieu, poursuit et prolonge son projet dans lequel l'eau occupe une place centrale.

Il en est de même pour le belvédère qu'il crée au dessus de la grotte. A partir de ce point haut, le visiteur embrasse du regard l'ensemble du parc zoologique mais avant tout la cascade et le lac situé dans son prolongement.

Si l'organisation des vues et du réseau d'allées revêt d'une importance particulière dans cette partie du jardin, les végétaux jouent quant à eux un rôle lié à l'agrément. On trouve une fois de plus des corbeilles de fleurs mais aussi quelques arbres majestueux.

Un point particulier à prendre en compte est lié à la nature du sous sol. En effet, les très beaux sujets du plateau Longchamp, Cèdres, Magnolias, Erables, Ifs, etc... ont été plantés et se sont développés sur une très faible épaisseur de terre variant de 0,70 à 1M20, qui a été rapportée sur la couverture en maçonnerie des bassins du Canal de Marseille<sup>1</sup>.



#### Liste de plantes présentes en 1877

Plateau proprement dit

11 Chamarops exelsa

2 Yucca variegata

3 Magnolia grandiflora forts (collection)



Sur le plateau de Longchamp se trouvaient également des serres décrites précisément dans l'état des lieux effectué en 1877.

«Cette serre est composée de cinq compartiments, dont quatre longitudinaux allant de levant à couchant et un transversal de midi à nord, en avant et formant entrée est établi le laboratoire dans lequel fonctionne la chaudière installée en contrebas du sol, en face existe une banquette servant de repotoir. La partie de cette pièce se raccordant avec celle de la serre est en partie vitrée et partie en planches recouverte en zinc, une porte vitrée ayant bec de canne communique à la serre.

On parvient à cette pièce qui est en contre-bas du plateau par cinq marches en briques...

Du laboratoire on pénètre dans un des compartiments longitudinaux de la serre formant passage, ayant de chaque côté une banquette en maçonnerie et terre-plein.

Parallèlement à cette première partie de la serre existent deux autres compartiments longitudinaux entièrement semblable.

A l'extrémité du passage est situé le compartiment transversal dans lequel se trouve un petit bassin en maçonnerie ayant robinet, servant à l'arrosage des plantes.

Ce compartiment conduit à la serre chaude qui est recouverte par une toiture semblable aux précédentes.

Sur le mur de soutènement du plateau de Longchamp et parallèlement à la serre transversale, sont établies deux longues bâches en maçonnerie dont les dessus sont recouverts par des châssis vitrés en bois blanc peint.»<sup>1</sup>

1 AMM - Etat des lieux de 1877 - cote 10M117



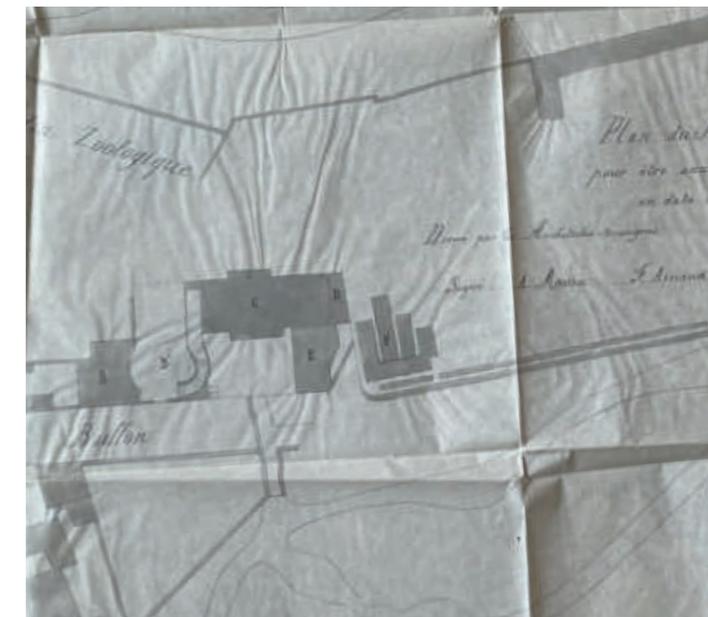
Les serres du plateau de Longchamp

1 482W26 - Note sur le jardin zoologique - sd vers 1964

L'état des lieux renseigne également sur la nature et le nombre de plantes présentes dans les serres. Ces plantes servaient à fleurir les corbeilles du jardin mais aussi les squares de Marseille. En effet, comme nous l'avons vu en première partie de ce rapport, l'une des missions confiée à la société d'acclimatation du Bois de Boulogne à Paris, lors de la remise de la gestion du jardin de Longchamp, était de remettre 12500 plantes au 1er avril et 12500 plantes au 1er octobre ainsi que 200 plantes vivaces ornementales à la direction de la Voirie pour les besoins des squares de la Ville.

Liste des plantes présentes dans les serres du plateau en 1877		Liste des plantes présentes dans les chassis du plateau de Longchamp	
1050	Achyranthes	130	Lantana variés
1	Aglaonema	3	Lantana Borbonica
90	Althermanthera	3	une potée aréca subra
1	Anthurium acaule	34	Lycopodium arboreum
2	Anthurium scherzerianum	1	Mahoya (makoya?) Bella
1	Aralia Weitchie	2	Meyenia erecta
1	Aralia nympholia	1	Pandanus ornatus
1	Areca verschaffelti	15	Pandanus utilis
3	Areca rubra	300	Petunia divers
550	Begonias divers	2	Phormium divers
45	Begonias à feuillages	1	Phormium mookii
7	Bonapartea juncea	1	Phyllodendrum inégale
8	Broméliacées diverses	1	Phyllodendrum longifolium
9	Caladium variés	3	Phyllodendrum pertusum
5	Caripota urens	1	Pincenectitia tuberculata
5	Centradenia	5	Piperomia
12	Cocos flexuosa	2	Plombagots rosea
2	Cocos nucifera	1	Pothos longifolia
550	Coleus divers	1	Pothos longifolia semis en terre
18	Crotons divers	2	Pritchardia filamentosa
10	Cypripedium barbatum	4	Ravenala madagascariensis
340	Dracoena divers	18	Russelha juncea
4	Dracoena divers	1	Sancaizia nobilis
1	Drimopsis maculata	10	Sansevieria guincensis
43	Epiphyllum divers	20	Salvia splendens
17	Eucharis Amazonica	1	Schinanthus
3	Farfugium grande	1	Schottia latifolia
1	Ficus cooperie	3	Siphocampilus nitidus
400	Fougères diverses	1	Tétranema mexicana
1	Franciscea	2	Tradescantia discolor
4	Hibiscus cooperii	40	Tradescantia divers
150	Hibiscus général de Courtigis	1	Trimax robusta
12	Isolepsia gracilis	1	Visméa (Visnea)
		1	Zamia horrida
		1	Dalechampia Roezliana

Les serres du plateau de Longchamp



Plan annexé à l'état des lieux de 1877  
AMM cote 10 M 117

Les serres sont également décrites dans l'état des lieux de 1877<sup>1</sup>:

Cette serre est composée de cinq compartiments, dont quatre longitudinaux allant de levant à couchant et un transversal de midi à nord, en avant et formant entrée est établi le laboratoire dans lequel fonctionne la chaudière installée en contrebas du sol, en face existe une banquette servant de repotoir. La partie de cette pièce se raccordant avec celle de la serre est en partie vitrée et partie en planches recouverte en zinc, une porte vitrée ayant bec de canne communique à la serre.

On parvient à cette pièce qui est en contre-bas du plateau par cinq marches en briques...

Du laboratoire on pénètre dans un des compartiments longitudinaux de la serre formant passage, ayant de chaque côté une banquette en maçonnerie et terre-plein.

Parallèlement à cette première partie de la serre existent deux autres compartiments longitudinaux entièrement semblable.

A l'extrémité du passage est situé le compartiment transversal dans lequel se trouve un petit bassin en maçonnerie ayant robinet, servant à l'arrosage des plantes.

Ce compartiment conduit à la serre chaude qui est recouverte par une toiture semblable aux précédentes.

Sur le mur de soutènement du plateau de Longchamp et parallèlement à la serre transversale, sont établies deux longues baches en maçonnerie dont les dessus sont recouverts par des châssis vitrés en bois blanc peint.

1 Etat des lieux du jardin zoologique 1877, AMM cote 10 M 117

## La statuaire

En se promenant dans les allées du jardin du plateau, on côtoie aujourd'hui de nombreuses statues. Certaines d'entre elles sont représentatives de la « statuomanie » de la fin du XIX<sup>e</sup> et début du XX<sup>e</sup> siècles. À cette époque, la France veut rendre hommage à ses grandes figures historiques et le jardin de Longchamp à l'instar de nombreux jardins publics accueille quelques une de ces œuvres.

Néanmoins, si l'implantation des premières statues semble être étudiée et participe à la mise en scène du jardin, il s'avère qu'au fil du temps, les statues, bustes et plaques commémoratives sont disposées de manière totalement déstructurée, sans harmonie et sans cohérence d'ensemble.

**1891** : Monument en hommage à Alphonse de Lamartine

le buste en bronze réalisé par L. si mon sera fondu en 1942 et remplacé en 1843, par une statue en pierre.

**1909** : Statue d'Alphonse Monticelli réalisée par Auguste Carli. Elle est dans un premier temps placée sur le Cours Joseph Thierry puis installée à Longchamp.

**1932** : Monument en hommage à Frédéric Mitral réalisé par Louis Botinelly.

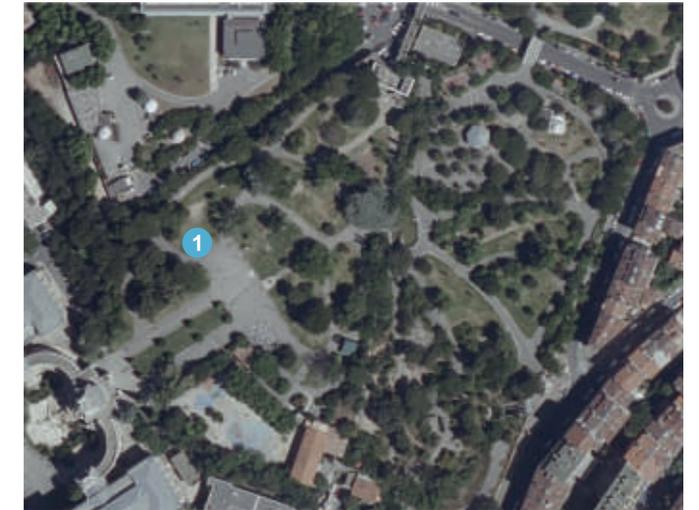
**1956** : Monument à Valère Bernard réalisé par son fils Casimir

**1991** : Statue de Ernst Reyer de Paul Gondard qui arrive sur le plateau après avoir été érigé en 1934 sur le péristyle de l'Opéra

**1982** : Stèle en l'honneur de Germain nouveau avait été posée.

Le comité du Vieux-Marseille a publié en 1995 un cahier sur «Marseille mémoire, Marseille décor». L'article de Jean Laquèvre est repris pour les descriptions suivantes des statues.

## Monument en hommage à Alphonse de Lamartine



«De passage en vue d'un embarquement, ou résident estival, Lamartine viendra à Marseille à six reprises entre 1832 et 1847. Lors de sa première venue, l'Académie de Marseille lui réservera une séance solennelle au cours de laquelle il sera fait assaut de discours et de poèmes. A l'exception d'un voyage discret en 1833, Lorsque Lamartine vient recueillir la dépouille mortelle de sa fille disparue à Beyrouth, ses passages et ses séjours dans la cité phocéenne ne passeront pas inaperçus et la presse ne manquera pas de s'en faire écho.

Dans sa correspondance et ses œuvres, le poète aime noter ses impressions et faire état des manifestations de sympathie et d'enthousiasme dont il est l'objet.

Beaucoup plus tard, le 16 février 1891, une «Académie Lamartine» voit le jour. Cette société littéraire a son siège dans la Nièvre, précisément à Menou-par-Vazy; son vice-président demeure à Marseille. Très rapidement elle fait part aux autorités locales de son intention de célébrer, par une série de fêtes, le centenaire de la naissance du poète auquel elle consacre son activité. S'ajoutait à cela, son désir de voir concrétiser publiquement et durablement le souvenir de l'auteur des «méditations poétiques» et autres œuvres aussi célèbres, dans la ville où il avait reçu le meilleur accueil.

Et c'est ainsi que le 20 septembre 1891, on procédera à l'inauguration du monument dressé sur le plateau Longchamp, premier élément décoratif du site récemment nommé « Jardin des Poètes».

La conception générale de l'œuvre était due à l'architecte J. Vaud. Réalisé par L. si mon, le buste en bronze de Lamartine s'élevait alors au faîte d'une colonne de granit coiffée d'un chapiteau d'ordre corinthien orné de feuillages et de lyrez. Un flambeau et une branche de laurier complétaient la décoration.

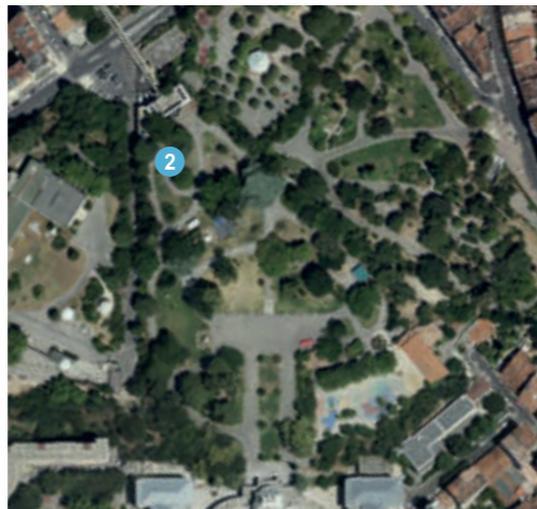
Les faces du piédestal et les vasques qui l'entouraient avaient reçu diverses inscriptions: un éloge en vers de la fraternité humaine, les noms des principaux personnages de l'œuvre lamartienne, et enfin, des informations sur les conditions dans lesquelles le monument avait été élevé et inauguré.

En 1942, le bronze ira à la fonte. Souhaitant maintenir l'hommage, on décida, en novembre 1943, de placer sur la colonne restée en l'état, un nouvelle représentation, en pierre cette fois, de lamartine: une statue succèdera au buste.

Albert Bouquillon, premier Grand Prix de Rome, sera choisi et exécutera l'œuvre à Paris. Les dimensions de la sculpture ne permettaient pas l'utilisation de la colonne originale. On précédera donc à son enlèvement et un nouveau socle sera bâti.»<sup>1</sup>

1 Laquèvre Jean, *Marseille mémoire, Marseille décor*, Comité du Vieux Marseille, cahier n°6.

## Statue d'Alphonse Monticelli



«Né à Marseille le 14 octobre 1824, Adolpe Monticelli passe ses premières années chez des fermiers des basses-Alpes. Cette vie campagnarde, dont il conservera le meilleur souvenir, marquera sa vie artistique.

Enfant naturel, il onze ans lorsque, régularisant leur situation par le mariage, ses parents le reconnaissent.

Il parle fort bien provençal, il manifeste un goût très vif pour la peinture, mais il ne sait ni lire ni écrire. Sa scolarité sera difficile et les résultats sans éclat. Un apprentissage dans le domaine commercial au sein d'une maison de droguerie en gros ne sera pas couronné de succès. Fort heureusement, la fréquentation de l'école gratuite de dessin va lui permettre de satisfaire sa passion.

En 1846, il part pour Paris: il y restera un peu plus d'un an et passe le plus clair de son temps au musée du Louvre. Au cours de sa vie, il séjournera plusieurs fois à Paris. De retour à Marseille, il retrouve ses amis peintres et commence sa carrière.

Grand randonneur, on le rencontrera souvent sur les chemins de Provence et du Midi, à la recherche de la lumière et de l'inspiration.

Ses pinces vont, dès lors, se poser sur des milliers de toiles. Il aborde tous les genres: portraits, natures mortes, paysages, scènes religieuses ou historiques, marines...

De cette œuvre, importante par le nombre et la diversité, les critiques, les amateurs d'art et même les peintres, retiendront essentiellement la richesse du coloris.

Novateur par sa technique, partageant le sort de ceux qui ne cheminent pas dans les sentiers battus, Monticelli sera parfois la risée d'un public engagé dans la routine. Il n'en sera pas particulièrement affecté.

Doux, placide, philosophe, peu soucieux des honneurs, il arrivait à bien vendre ses toiles et ses bois peints, sans renfort de publicité.

Malgré deux attaques d'hémiplégie et une santé gravement perturbée, Monticelli ne renoncera à peindre que trois mois avant sa disparition, le 28 juin 1886.

En 1909, ses concitoyens lui élèveront un monument sur le cours Joseph Thierry.

Victime lui aussi de l'aménagement urbain, il gagnera plus tard le plateau Longchamp où il tiendra compagnie à d'autres célébrités marseillaises et provençales.

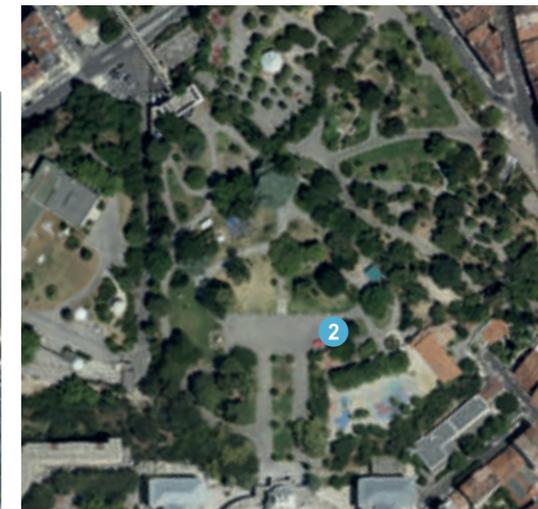
Il convient de souligner, à propos de ce monument, que le sculpteur Auguste Carli, avait donné son accord pour la réalisation de l'œuvre, si peu importante que soit la somme réunie par la souscription engagée à cette occasion.»<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Laquèvre Jean, *Marseille mémoire, Marseille décor*, Comité du Vieux Marseille, cahier n°6.

## Monument en hommage à Frédéric Mistral»

L'automne 1930 fut marqué en Provence et plus particulièrement dans les Bouches-du-Rhône, par une série de manifestations à l'occasion de la célébration du centenaire de la naissance de Frédéric Mistral.

Deux ans plus tard, pérennisant l'hommage marseillais au grand poète provençal, avait lieu, le 19 juin 1932, l'inauguration d'un monument au plateau Longchamp.



Avant qu'en présence de Madame Frédéric Mistral ne soient dévoilés l'œuvre de Louis Botinelly et prononcés les discours dont un en provençal, un long cortège précédé de gardians à cheval avait occupé la voie publique entre le cours Joseph Thierry et le lieu de la cérémonie. Sur le plateau Longchamp, le monument honorant Mistral fait face à celui élevé à Lamartine. Cela n'est peut-être pas sans signification, si toutefois cela a été voulu. On sait, en effet, que l'auteur des «Méditations poétiques» fut, après la publication de «Mirèio» en 1859, le premier en France à saluer, soutenir de sa notoriété et contribuer à la renommée nationale et internationale de l'œuvre mistrallienne. Chacun dans sa langue, les deux poètes étaient en communion.

Mirèio, la «chato de prouvenço» immortalisée par le maître de la Maillane est d'ailleurs présente au centre du monument sur

«SIAN LI FELEN DE LA GRECO INMOURTALO

E NOSTO CAPITALO

ÈS MARSIOHO OU EN MAR VEI JOUGA LI DOUFIN»<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Laquèvre Jean, *Marseille mémoire, Marseille décor*, Comité du Vieux Marseille, cahier n°6.

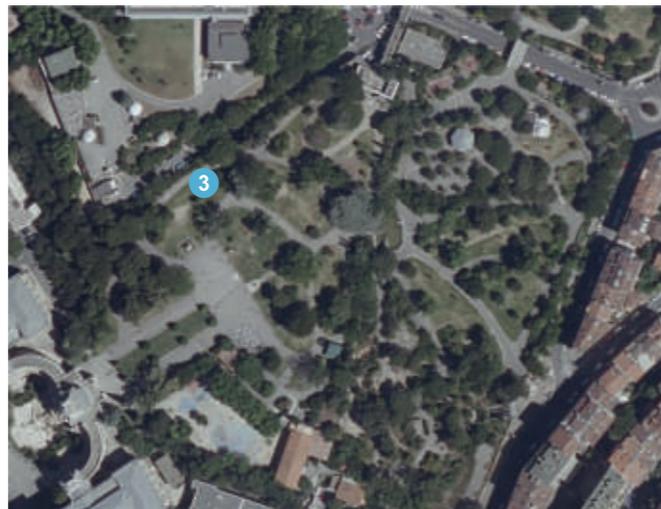


Photographie aérienne 1923 - Remonter le temps  
La statue n'est pas encore présente



Photographie aérienne 1944 - Remonter le temps  
La statue fait face à celle de Lamartine

## Statue d'Ernest Reyer



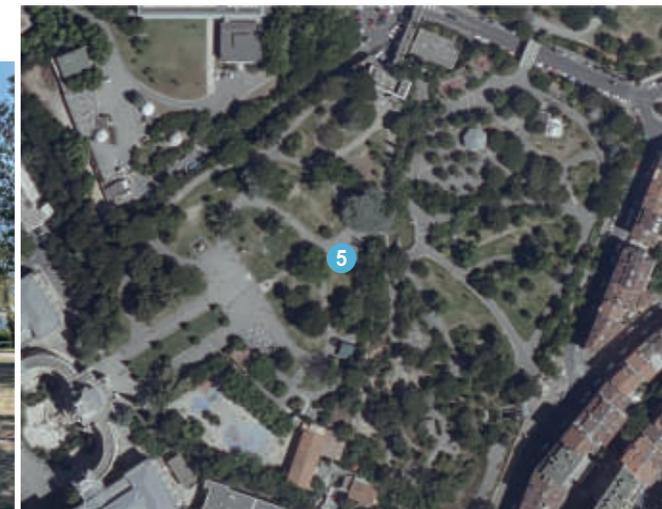
«Créée en hommage au compositeur Ernest Reyer, cette statue fut installée en 1934 devant l'Opéra lors de son inauguration puis transférée en 1936 sur la Colline Puget. Elle est à présent sur les hauteurs du parc Longchamp. Paul Gondard montre ici Reyer méditant installé dans un fauteuil dont les montants sont ornés à droite d'un portrait féminin évoquant Salambô, sa dernière œuvre lyrique. A gauche le montant est sculpté d'un portrait masculin représentant Sigurd, œuvre de Reyer présentée lors de l'inauguration du nouvel Opéra en 1924.

Louis Étienne Ernest Rey, dit Ernest Reyer, né à Marseille le 1er décembre 1823 et mort au Lavandou le 15 janvier 1909, était un compositeur français. Son père, notaire marseillais, ne désirait pas voir son fils embrasser une carrière musicale. Il ne lui fit pourtant pas obstacle et lui permit de suivre les cours du Conservatoire de six à seize ans. Il est inscrit au lycée Thiers de Marseille au cursus de commerce nouvellement créé. En 1839, à l'âge de seize ans, Ernest partit pour l'Afrique travailler sous les ordres de son beau-frère Farrenc, chef de la comptabilité à la Trésorerie centrale du gouvernement de l'Algérie. Cet emploi ne lui convenait pas et Reyer montrait les plus parfaites indiscipline et nonchalance. On dira de lui que les papiers administratifs ne lui servirent qu'à écrire d'innombrables essais de jeunesse, romances peu originales ou morceaux de danse. Ces premiers écrits d'auto-didacte authentique lui permirent de se faire une notoriété locale et les milieux algérois apprécièrent notamment une messe, restée inédite, exécutée à la cathédrale lors de l'arrivée du duc d'Aumale en 1847.

Lors des événements de 1848, il monta à Paris. Cette période le vit introduit, à moins de trente ans, dans le milieu bohème des artistes parisiens, comme Gustave Flaubert, le chansonnier Dupont ou Théophile Gautier. Il parvint tout de même à conserver son allure toute provençale (d'aucuns diront « populaire »), continuant à fréquenter les petites gens avec lesquels il adorait jouer aux dominos tout en fumant la pipe, cette pipe dont il disait qu'il lui devait ses meilleures inspirations. Sa tante, Louise Farrenc, professeur de piano au Conservatoire et compositrice de talent, dirigea ses études, et dès 1850 il composa la musique d'une ode symphonique avec chœurs, signée Théophile Gautier, le *Sélam*, exécutée au théâtre italien. En 1854, il composait la musique d'un opéra en un acte, *Maître Wolfram*, dont le libretto était de Joseph Méry. L'œuvre fut jouée à l'Opéra-Comique. Sur cette œuvre, le maître, Hector Berlioz, avait repéré Reyer. Il déclara que la musique du Marseillais n'avait « rien de commun avec la démarche tantôt affectée, tantôt dégingandée de la muse parisienne [...]. Ses mélodies ont du naturel [...]. Il y a du cœur et de l'imagination là-dedans. » Peu à peu, une certaine renommée s'installait.»<sup>1</sup>

1 source - site tourisme de Marseille

## Buste de Valere Bernard



«Le 8 octobre 1936, après une vie d'intense activité, Valère Bernard, atteint de cécité, s'éteint à l'âge de soixante-seize ans. Marseille et la Provence perdaient en lui un grand artiste doublé d'un homme de bien.

Vingt ans plus tard, le 7 juillet 1956, sur le plateau Longchamp, un hommage public lui est rendu par l'inauguration du monument élevé à sa mémoire et sculpté par son fils, Casimir Bernard.

Né à Marseille le 10 février 1860, de parents modestes d'origine vaclusienne, Marius Valère Bernard manifesta dès son plus jeune âge un goût très vif pour la peinture. Élève de l'École des Beaux-Arts de sa ville natale, il exécute, à l'instigation de l'un de ses professeurs, ses premières lithographies destinées à l'illustration du recueil de Fortuné Chailan, «*Lou Gangui*».

Après un séjour de quatre ans à Paris, au cours duquel il rencontre diverses personnalités du monde des arts et des lettres, Valère Bernard installe son atelier au N°15 du quai de Rive-Neuve. De là sortirent, durant plus de trente ans d'occupation des lieux, peintures, dessins, estampes, gravures, sculptures, céramiques....

«Toujours en quête d'un instrument à mettre au service de son rêve» selon l'expression de Joseph d'Arbaud, Valère Bernard saura, à la riche palette du plasticien, joindre la lyre du poète et le talent du romancier.

En ce dernier tiers du XIXe siècle, le Félibrige est en plein essor. Valère Bernard y adhère et deviendra un des fers-delaance de la renaissance provençale. Élu «capoulié» en 1909, il aura pour principale préoccupation la réforme des statues et le maintien de l'entente et de l'union au sein du mouvement.

En 1903 il avait été reçu à l'Académie de Marseille.

Composite dans sa matérialisation, l'œuvre de Valère Bernard est aussi traversée par divers courants ou tendances. Au réalisme et au symbolisme qu'il savait harmonieusement concilier dans l'art et l'écriture, viendra s'ajouter à certains moments, l'expression fantastique notamment dans ses eaux-fortes dont il était devenu l'un des maîtres.

Par ses tableaux et ses fresques, Valère Bernard est présent dans de nombreux musées et édifices publics ou religieux.

Mais la totalité de son œuvre gravée est conservée au Musée des Beaux-Arts de Marseille. Quant aux poèmes, on peut lire inscrits sur le monument quelques vers de «*Long la marlatino*» composé en 1928.»<sup>1</sup>

1 Laquèvre Jean, *Marseille mémoire, Marseille décor*, Comité du Vieux Marseille, cahier n°6.

## La fontaine Wallace



Photographie aérienne 1923 - Remonter le temps

La fontaine de Wallace, installée dans le parc de Longchamp est une figure familière du décor de la Troisième République. La première fontaine de Wallace, initialement nommée «fontaine à boire», tire son nom et son origine des nombreuses *drinking fountains* anglaises. Rapidement rebaptisées «fontaines Wallace» elles poursuivent néanmoins les fonctions de leurs consœurs londoniennes puisqu'elles ont été créées à l'usage

des passants et installées de ce fait dans des lieux de passage très fréquentés comme les boulevards extérieurs et intérieurs, mais aussi à proximité des gares<sup>1</sup>.

Véritable symbole de la culture parisienne, les premières fontaines y sont installées à partir de 1872. La fontaine Wallace s'impose comme un édicule emblématique du pavé de la capitale et se retrouve également installée dans de nombreuses villes de province. L'eau est distribuée en un mince filet depuis le centre du dôme, puis tombe dans une vasque. Pour faciliter la distribution, deux gobelets en fer accrochés par des chaînettes, sont à la disposition du consommateur. L'un des gobelet est d'ailleurs visible sur la photographie ancienne ci-dessus. Ceux-ci sont supprimés en 1952 par mesure d'hygiène.

Si la date de l'installation de la fontaine dans le parc de Longchamp n'a pas été retrouvée, elle est forcément postérieure à 1872.

Enfin, il est important de noter que l'emplacement de la fontaine sur le plateau de Longchamp a de toute évidence une fonction symbolique forte. Placée en haut de la rampe, dans l'axe du palais, elle est visible par tous les promeneurs et rappelle la présence du canal de Marseille.

<sup>1</sup> LORANG Coline, « Les fontaines Wallace (1872-2012) : hygiène, esthétique et patrimoine », Sociétés & Représentations, 2012/2 (n° 34), p. 213-227

## Le dôme



## 2-3 Les parcelles cultivées et la chapelle attenante



Cadastral napoléonien, Section 8 dite de Sainte Marthe, 1820  
Source AMM cote 3 P 1152

Au moment de l'établissement du cadastre napoléonien, en 1820, la parcelle délimitée en noir, objet de l'étude de cette sous-partie, était entièrement plantée de vignes.

Ce terrain, cédé aux Carmélites, hébergea leur couvent de 1837 à 1862 avant d'être incorporé au parc Longchamp, la rue des Carmélites devenant l'impasse Montbard.

En 1874, à l'exception de quelques bâtiments affectés au logement du personnel qu'il est prévu de conserver et de l'ancienne chapelle servant d'orangerie, toutes les constructions du Couvent avaient été démolies et les décombres enlevés. Le sol se trouvait donc entièrement libre pour un nouveau projet<sup>1</sup>.



▲ Plan d'emprise du couvent des Carmélites sur le site Longchamp, avant sa destruction partielle.

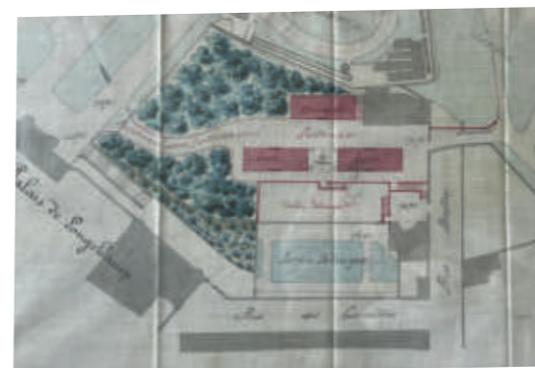
<sup>1</sup> Projet de plantation d'arbres aux abords du Palais de Longchamp sur l'emplacement de l'ancien couvent des Carmélites - AMM cote 9M7

## 2-3-1 un projet de construction d'une orangerie et de suppression de la chapelle non abouti

Un «projet de plantation d'arbres aux abords du Palais de Longchamp sur l'emplacement de l'ancien couvent des Carmélites» est donc proposé.

Il comprend une orangerie, deux serres, une vaste citerne «pouvant contenir l'eau nécessaire à l'arrosage des serres et du Jardin botanique pendant la durée d'un chômage ordinaire du Canal» ainsi que deux massifs d'arbustes et d'arbres de haute futaie séparés par une allée. Ces massifs «formeront un fond de verdure au palais de Longchamp, disposition recommandée par le regrettable M. Espérandieu qui en faisait une des parties essentielles de la décoration de son oeuvre».

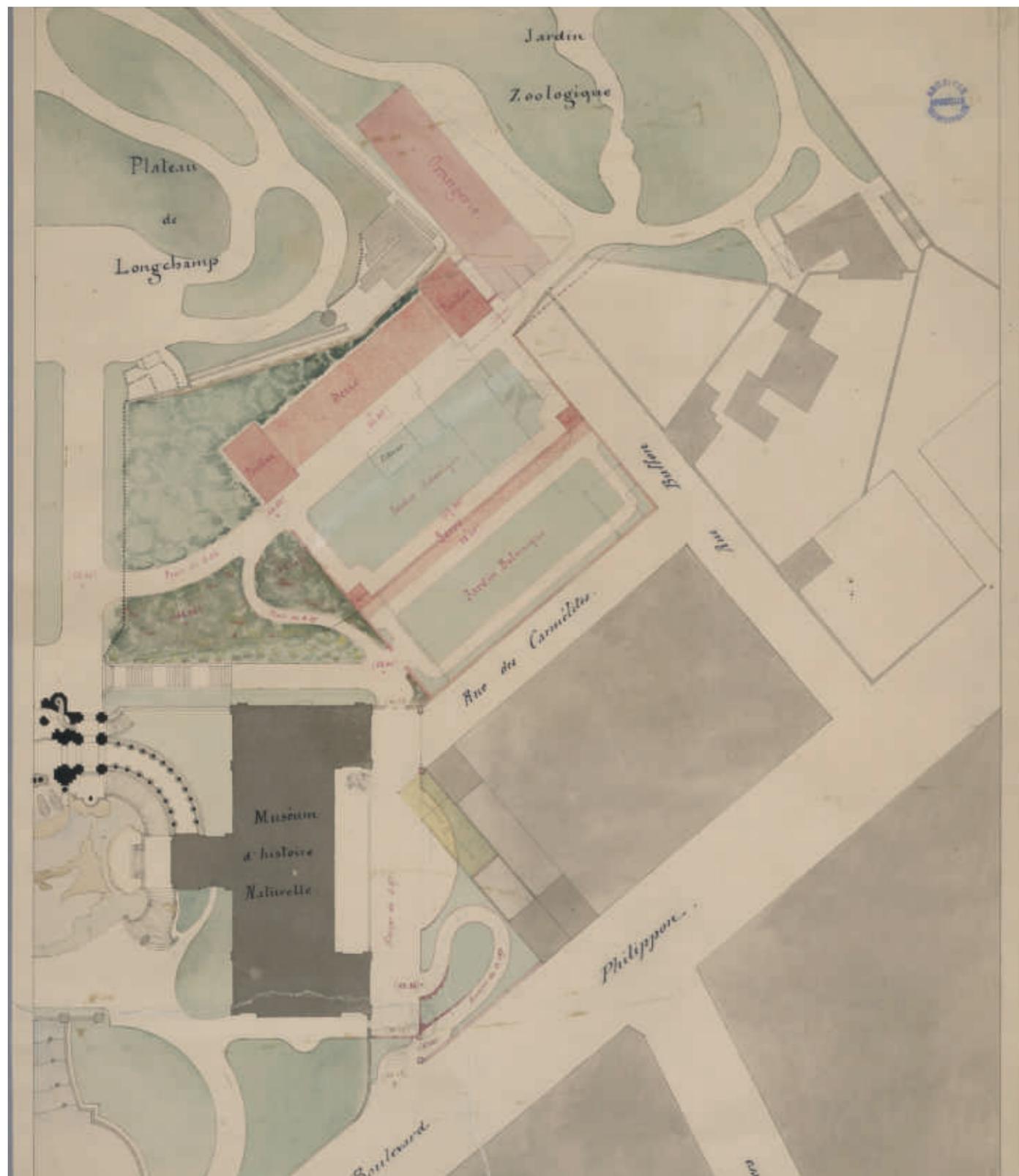
Ce projet connaît une variante (cf plan page ci-après) sur lequel on note en pointillés l'emplacement de la chapelle. Aucun des projets n'a abouti.



Projet de plantation d'arbres aux abords du Palais de Longchamp sur l'emplacement de l'ancien couvent des Carmélites.  
Dressé par l'Ingénieur Directeur de la Voirie Urbaine, décembre 1874 AMM Cote 9M7



Photographie aérienne 1923 - Remonter le temps



L'état des lieux du jardin zoologique en 1877 (10 M 117) décrit précisément l'ancienne chapelle

«A la suite de ce Bâtiment B et donnant dans la même rue, il existe un grand portail avec piliers en pierre de taille [...]. Ce portail sert d'entrée à la cour de l'ancienne chapelle. [...].

#### Ancienne Chapelle

L'intérieur de cette vieille construction sert actuellement de magasin pour plantes et arbustes, le dallage du sol en carreaux de pierre tendre est en très mauvais état, ce bâtiment ayant servi de serre chaude, une installation de tuyaux de calorifère ne fonctionne plus, existe encore en contre-bas du sol, cette partie est recouverte de chassis à claire-voie en bois blanc.

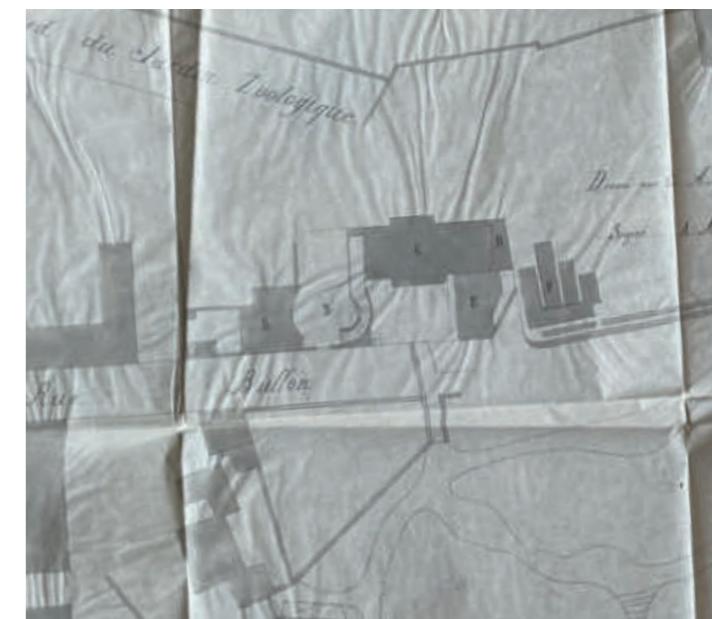
Sur le côté couchant de cette ancienne chapelle, existent encore en renforcement, trois petites chapelles basses dont les toits ont été démolis, en face de ces chapelles, dans la partie basse, ayant chassis vitrés à partie ouvrantes en bon état sauf la peinture.

Deux volées d'escalier à repos, ayant les marches et les dalles en pierres tendres, en fort mauvais état, conduisant au sol du sanctuaire, les rampes de ces escaliers ont été enlevées et les murs soutenant les marches ont été dégradés, par la démolition de ces rampes.

Le sol du sanctuaire est dépourvu de carrelage, l'autel a disparu [...]. Une chapelle souterraine composée de deux pièces existe sous le sanctuaire, cette crypte formée par des murs et voûtes blanchis à la chaux, communique par une ouverture de la porte sur l'emplacement de l'ancien couvent.

D Annexé à XXXX de la chapelle, il existe un Bâtiment faisant partie de l'ancien Couvent, composé de caves et.... cette construction qui tombe en ruine communique par la partie supérieur au plateau de Longchamp.

E Adossé au mur (Levant) de la chapelle, se trouve l'ancien logement de l'aumônier, occupé aujourd'hui par les jardiniers.»



Liste des plantes présentes dans la chapelle en 1877

40	acacias divers	2	Ficus benamina en grands pots	1	Phoenix Tenuis fort
1	Adatoda	1	Ficus elastica en caisse	1	Phormium tenax fort
4	Agapanthes	3	Ficus elastica petits	1	Phormium tenax petits
2	Allelia lucida	23	Ficus macrophilla grands pots	4	Pitosporum
20	Amaryllis divers	22	Ficus macrophila petits	1	Plantagot caerulea
1	Aralia catulpofolia	1	Ficus racemosa	4	Poygonums
1	Aralia quinquaefolia	1	Ficus religiosa grand	6	Psidioms
1	Aralia enfoliata	1	Ficus religiosa petit	6	Raphiolepis latifolia
4	Araucaria bidwillis	1	Ficus rubiginosa en caisse	1	Rhapis flabelliformis
1	Araucaria coolii	1	Ficus rubiginosa grand pots	1	Rudbeckia
1	Bauhinia	11	Ficus rubiginosa petits	3	Russelia juncea
2	Bonapartea gracilis fort	1	Ficus syringifolius	1	Schinus mole
1	Bougainvillea	1	Fourcroya gigantea	1	Scottia speciosa
36	Cactus divers	1	Ficus citrifolia Mill.	1	Tecoma capensis
3	Cassia divers	1	Globa nutans Alpinia	1	Templetoma zétusa
12	Casuarina divers	6	Grevillea robusta	1	Terminalia
1	Catha eludis	3	Habrotamnus Cestrum	1	Urtica
2	Celastrum	2	Hedychium	1	lochroma
1	Cesbannia	1	Hibiscus calycinus	1	Datura à fleurs doubles
1	Cestrum aurentiacum	1	Hibiscus général Courtigis	1	Solanum auriculatum
1	Chionantus	1	Hibiscus nutabilios	1	Tasgonatus, grand fort
5	Citrus divers en grosses caisses	7	Ilex pérado		
8	Citrus divers en pots	2	Jacaranda mimoscaefolia		
2	Citrus orientalis	5	Jasminum divers		
1	Clerodendron	2	Justicia		
1	Conoclinium	8	lantana divers		
1	Corgno corpus lovigata	1	Latania borbonica (grande caisse)		
1	Cookia punctata	6	Latania borbonica petits		
1	Cycas revoluta fort	10	Myoporum		
1	Cycas revoluta moyen	10	Neriemo divers		
1	Dioclea	1	Olea fragans		
1	Dracaena draco fort	1	Owenia dulcis		
5	Dracaena draco petits	1	Parkinsonia		
1	Dracaena ensifolia	1	Paratropia fort		
12	Dracaena indivisa	7	Paratropia moins fort		
3	Duranta	1	Pereschia		
1	Edwardsia latifolia	17	Phoenix dactylifera jeunes		
1	Eretia linifolia	5	Phoenix dactylifera divers moyen		
1	Escallonia densiflora	1	Phoenix céonensis fort		
2	Eugenia	2	Phoenix reclinata fort		

En 1897, la démolition de l'ancienne chapelle, déjà évoquée dans le projet de 1874 est toujours d'actualité. Un rapport dont l'objet est la démolition de l'ancienne chapelle des Carmélites «menaçant ruine» est rédigé en date du 30 Mars 1897 par l'architecte inspecteur de la Ville:

« nous nous sommes rendus au Jardin Zoologique Marseillais, à l'effet d'étudier les moyens à employer pour effectuer les moyens à employer pour effectuer d'urgence la démolition de l'ancienne chapelle des Carmélites servant aujourd'hui de remise et d'ebtrepot pout le service du jardin.

Le mauvais état de cette construction date de loin. Jadis , l'architecte du Jardin Zoologique l'avait signalé et déclaré que le bâtiment menaçait ruine et nous-même, par notre rapport en date du 24 Aout 1889 en avions informé l'Administration, tout en proposant la démolition des murs de cette chapelle jusqu'à la hauteur des arcades inférieurs et de descendre la charpente et la toiture à cette hauteur.

Ce bâtiment menaçant ruine, il y a lieu de prendre d'urgence les mesures nécessaires pour éviter tout accident.»<sup>1</sup>

Suite à ce rapport, la chapelle n'est pas démolie.

Elle semble d'ailleurs conserver au début du XXe siècle sa fonction de serre, la parcelle attenante accueillant des cultures organisées en carré. Il s'agit probablement de cultures potagères.

### 2-3-2 du potager...

Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la parcelle attenante à la chapelle est dédiée à des cultures potagères organisées en rectangles réguliers. S'en suit une période d'abandon qui perdure jusqu'au début des années 1960.



Photographie aérienne 1923 - Remonter le temps



Photographie aérienne 1947 - Remonter le temps



Photographie aérienne 1957 - Remonter le temps



Photographie aérienne 1960 - Remonter le temps

### .... à l'aire de jeux

A cette période, la parcelle connaît de profondes transformations, elle perd sa vocation agricole pour l'aménagement d'une aire de jeux au centre de laquelle se trouve un bassin en forme de 8. Aujourd'hui, l'aménagement a évolué mais la parcelle accueille toujours une aire de jeux.



AMM 74Fi27



Photographie aérienne 1965 - Remonter le temps

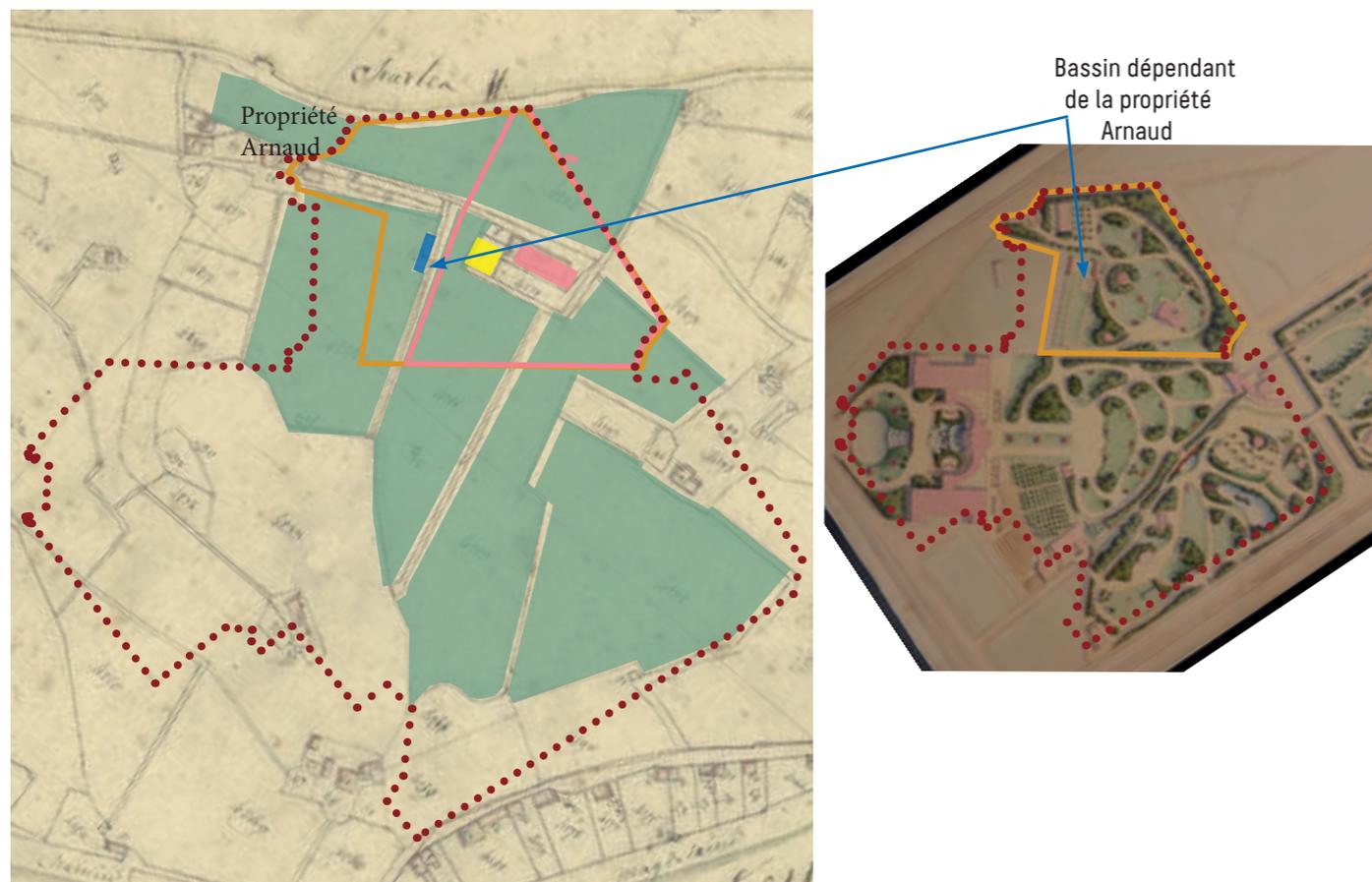


Photographie aérienne 1985 - Remonter le temps



Photographie aérienne 1985 - Remonter le temps

## 2-3 Le jardin de l'Observatoire



Cadastré napoléonien, Section 8 dite de Sainte Marthe, 1820 - Source AMM cote 3 P 1152

Le 17 janvier 1863, aux termes de la délibération du Conseil Municipal, le Plateau Longchamp est affecté à la construction d'un nouvel observatoire. Le terrain destiné à accueillir l'observatoire, contours en rose sur le plan ci-dessus est occupé par une bastide, appartenant à la famille Arnaud en 1827, sa terrasse et des vignes.

L'emprise de l'observatoire sera agrandi à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle suivant le tracé orange.

— A noter la présence d'un petit bassin mentionné sur le cadastre napoléonien. Il s'agit du seul bassin mentionné sur le cadastre napoléonien sur l'emprise totale du jardin de Longchamp (comprenant jardin de l'observatoire, jardin zoologique et jardin du plateau)

La Ville prend effectivement possession de l'observatoire le 16 mai 1865 dans le bâtiment édifié sur les plans d'Henry Espérandieu et achevé en 1872<sup>1</sup>.

Pour accompagner ce projet, un jardin, probablement dessiné par Espérandieu est projeté.

En octobre 1863, « M. Bernex expose que les constructions élevées sur le plateau de Longchamp, aux termes de la délibération du Conseil Municipal du 17 janvier 1863 pour l'établissement de la nouvelle station astronomique sont aujourd'hui assez avancés pour que l'administration municipale se mette en mesure d'exécuter les dispositions qu'elle a consenti à prendre à sa charge pour l'arrangement du terrain destiné à former le jardin de l'observatoire». <sup>2</sup>

Les travaux, exécutés en régie, sont décrits dans un rapport dressé par Directeur du service de la mairie. Ils comprennent la formation de massifs, de vallonements et d'allées, ces dernières seront empierrées et sablées<sup>3</sup>.

Au cours de la séance du conseil municipal d'octobre 1863, il est fait observer «qu'il serait convenable de ne pas donner à l'observatoire la jouissance de toute la partie du jardin dont le plan est actuellement soumis au conseil mais seulement ce qui est nécessaire pour l'observatoire dans la crainte que cet établissement ne voulut par la suite conserver la jouissance»<sup>4</sup>.

Le Directeur de l'Observatoire Impérial de Paris est également consulté dans le cadre de l'aménagement du jardin. Un plan du tracé adopté par la ville de Marseille pour l'enceinte provisoire et les jardins de l'Observatoire lui est adressé en novembre 1863 par Espérandieu. Ce dernier souhaite connaître dès à présent sur la position des nouvelles tours que le directeur souhaite faire l'année prochaine afin de disposer les allées les plus convenablement possible.



Cote : 10 ETP 208 AD

- 1 Revue Marseille 263
- 2 AMM-1D93 Délibération du Conseil Municipal du 16 octobre 1863
- 3 AMM-1D93 Délibération du Conseil Municipal du 16 octobre 1863
- 4 AMM-1D93 Délibération du Conseil Municipal du 16 octobre 1863



Le nouvel observatoire astronomique, Gravure de Cosson, Alexandre et Smeeton, Joseph, MHM80\_7\_4.

Le dessin retenu pour le jardin de l'observatoire s'inscrit à l'échelle du parc de Longchamp. Les allées courbes, la création de petits îlots, la plantation d'arbres et d'arbuste, la création de corbeilles de fleurs forment une continuité paysagère et esthétique avec le reste du jardin et attestent d'une volonté d'agrémenter le jardin de l'observatoire.

Le jardin de l'observatoire, au même titre que le jardin du plateau et le jardin zoologique est confié en gestion en 1877 au Jardin Zoologique d'Acclimatation du bois de Boulogne, Paris.

A cette date, le tracé des allées et les vallonnements ont été exécutés mais les plantations restent à faire.

Une lettre envoyée en février 1878 par le directeur Jardin Zoologique d'Acclimatation du bois de Boulogne, Paris liste les travaux à exécuter :

- semer en gazon ;
- planter 100 arbres tiges
- planter 2000 arbustes. Les arbustes seront «trouvés» dans le Jardin Zoologique, et seront «transportés d'un sol municipal sur un autre sol municipal». «Ces arbustes sont déjà forts, par conséquent très avantageux pour vous puisque leurs dimensions sont très supérieures à celles des arbustes du commerce.»<sup>1</sup>

Il ajoute la nécessité d'acquérir du fumier «fait pour enfouir dans le sol au moment de la défonce, car le sol du parc de l'observatoire est bien maigre et les pelouses auraient grande peine à devenir satisfaisantes si l'on ne prenait soin d'engraisser la terre ou on les sèmera.»

1 Côte : 10 ETP 210 AD - Lettre du directeur Jardin Zoologique d'Acclimatation du bois de Boulogne datée du 21 février 1878,

Il joint à sa lettre une liste d'arbres et d'arbustes pour la composition des massifs. Si aucun document (devis, facture, plan de plantation) ne nous confirme que ces végétaux ont été plantés dans le jardin de l'observatoire, cette liste toutefois donne une image assez concrète de la palette végétale retenue à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à Marseille.

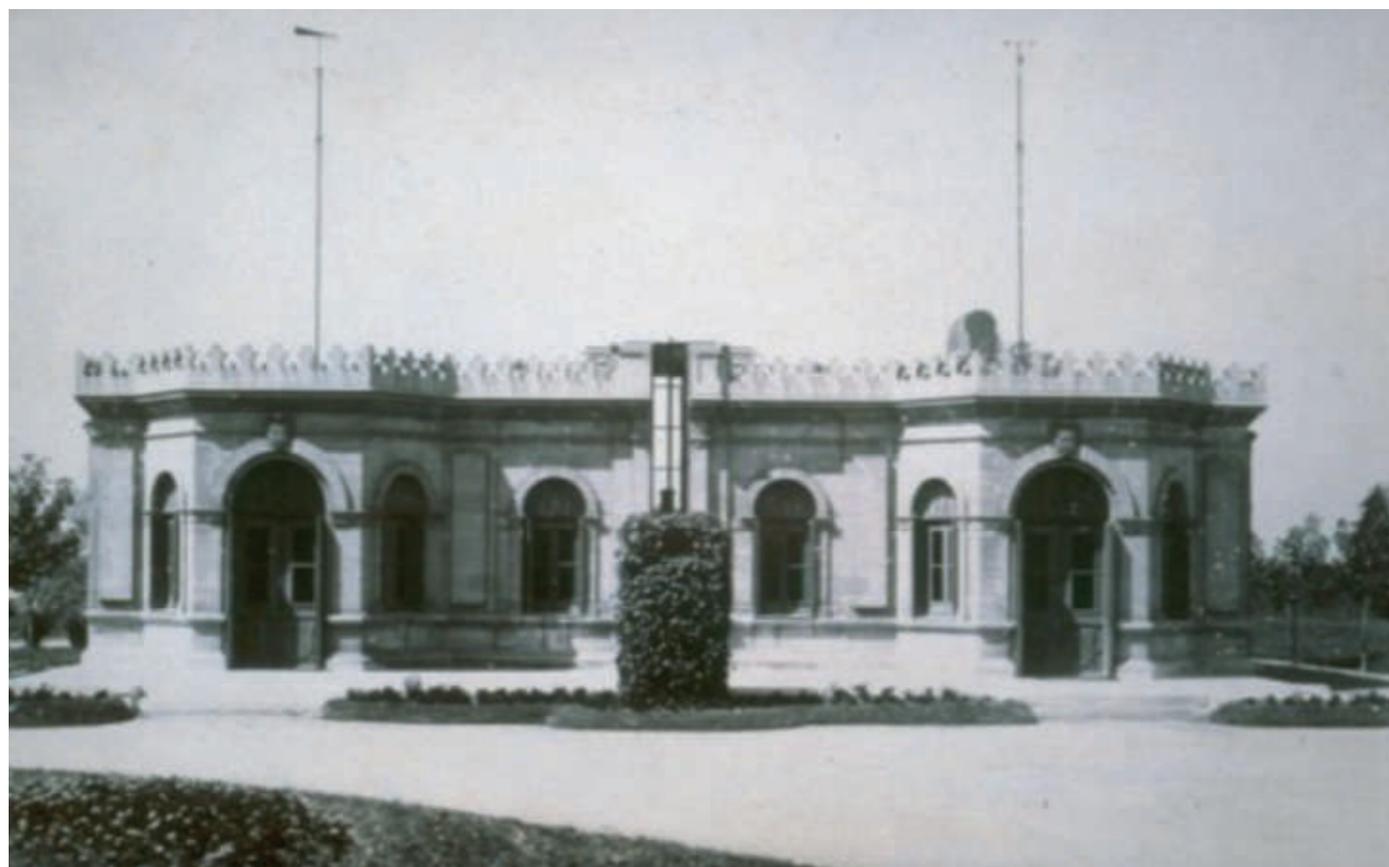
Lilas	Cytisus	Daphné	Laurier rose
Spirea	Deutzia	Bupleurum	40 variétés pour 2000
Sureau	Forsythia	Jasminium	arbustes
Genet	Hibiscus-Syriacus	Laurier	
Fusain	Indigofera	Pittosporum	12 à 15 variétés pour 100
Néflier du Japon	Kerria	Rusens	grands arbres
Mahonia	Ligustrum	Orme	Erable
Alaterne	Rhus-Cotinus	Acacia	Bouleau
Viburnum	Ribes	Peuplier	Cercis
Cratoegus	Symphoricarpos	Yucca	Cystisus
Berberis	Syringa	Pin (Divers)	Fraxinius
Calycanthus	Ilex	Juniperus	Paulownia
Ceanothus	Weigelia	If	Chêne vert



Les plantations se poursuivent en janvier 1879 où l'on projette de planter<sup>2</sup>:

- Sur la terrasse basse : 6 Marronniers blancs et 75 plantes grimpantes diverses
- Sur le talus voisin de : 450 jeunes agaves et 450 graines de Genet
- Le semis de graines de lierres sur une surface de 450m<sup>2</sup>
- Pour terminer la petite forêt de pins commencée: 50 pins, et en avant 1 Tilleul argenté, 20 arbousiers, en massif
- Sur le talus au dessus du mur : 1200 jeunes agaves, 1200 graines de genet, il faudra en outre semer en lierre une surface de douze cents mètres superficiels ,
- Près du mur faisant face à l'aqueduc au dessous des agaves actuellement en place il sera planté : 40 arbustes divers
- Dans le massif adossé au pignon de la maison et faisant face à l'avenue des platanes il sera planté 28 Pittosporum et 28 Tobians???

«Les talus plantés comme je l'indique pourraient être verts dès cette année si le semis de genet réussit, vous obtiendrez un effet décoratif excellent, car ces végétaux sont très ornementaux au moment de leur floraison. Quant au sol, retenu par les racines des agaves, des genets et des lierres, il ne saurait bouger. Ces diverses plantations en y comprenant le semis des pelouses à faire, le remaniement des terres rendu nécessaire par le petit chemin coupé dans le talus, l'arrachage et la replantation des fusains existant dans le potager et qui doivent être plantés en haie à l'endroit convenu, la tour du potager.»



On note au premier plan de cette photographie ancienne la présence de corbeilles de fleurs, corbeilles que l'on

2 Côte : 10 ETP 210 AD



Photographie aérienne 1923- Remonter le temps

retrouve sur les photographies aériennes et sur le plan d'Edouard André [pagexx](#).



Photographie aérienne 1928- Remonter le temps



Photographie aérienne 1948 - Remonter le temps



Photographie aérienne 1957 - Remonter le temps



Photographie aérienne 1973 - Remonter le temps



Photographie aérienne 1964 - Remonter le temps



Photographie aérienne 1966 - Remonter le temps



Photographie aérienne 1985 - Remonter le temps



Photographie aérienne 1999 - Remonter le temps

C'est entre 1964 et 1966 qu'apparaissent les transformations les plus conséquentes sur le site de l'observatoire avec la construction d'un grand bâtiment rectangulaire. Cet aménagement induit la construction d'un parking et de fait la suppression du petit bassin.



Photographie aérienne 1968 - Remonter le temps



Photographie aérienne 2013 - Remonter le temps

## 2-4 Le jardin zoologique

Le jardin zoologique, ouvre en 1855. A cette date, seule la partie en contrebas du plateau est aménagée et exploitée. «Le jardin n'avait que deux hectares et demi, l'affluence des visiteurs s'est accrue si rapidement qu'on a dû porter son étendue à cinq hectares. Qu'un rayon de soleil luise, et cela arrive souvent à Marseille, toute la population s'y donne rendez-vous; la modique rétribution exigée n'en éloigne personne, et la beauté du site autant que l'abondance des choses curieuses y attirent l'élite de la société.»<sup>1</sup> Ainsi, le 7 septembre 1857, le conseil municipal cède à la Société du jardin zoologique la partie du terrain qui se trouve de l'autre côté du boulevard de Cassini. A l'extrémité de celle-ci on trouve une partie dédiée à l'exploitation des serres.

Dans l'inventaire de 1877, ces trois parties sont nommées partie 1, partie 2 et partie 3, terminologie que nous conserverons pour les désigner dans cette partie du rapport.

<sup>1</sup> H Hugelmann, 11 DECEMBRE 1858, L'illustration, journal Universel - archives privées Jardins d'Histoire



«Tout le monde est d'accord, à Marseille, pour reconnaître que ce jardin, si fréquenté par toutes les classes de la population, l'œuvre d'une pensée heureuse et féconde, que de rares intelligences ont su semer tout d'abord à bonne fin. Le site en est délicieux et pittoresque, les ondulations du terrain bien calculées, la perspective, tout à tour riante ou majestueuse, suivant que l'œil se porte vers les hauteurs des Chartreux ou sur les grandes lignes de Marsilho-à-Veyré et du Cap-Couronne.....

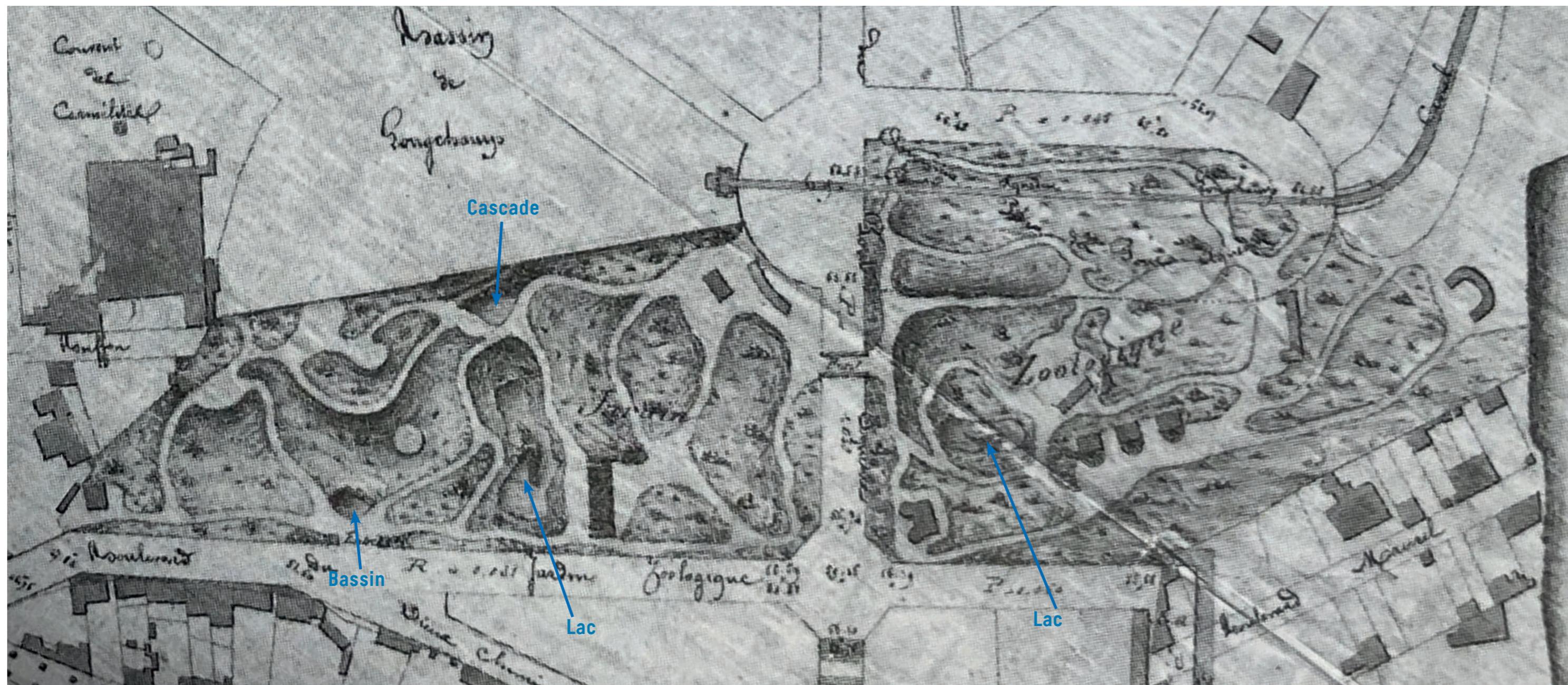
Quand l'œuvre sera totalement achevée, on ne pourra nier que notre ville possède une promenade telle qu'on ne la trouve peut-être en aucun pays, et c'est un grand honneur pour notre population qu'une pareille œuvre ait pu être conçue et réalisée par une association locale et des capitaux marseillais.»<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Promenades à Marseille, Henri Verne, Marseille, Camoin Frères, Librairie -éditeurs, 1862

Ce plan datant de 1859 montre que l'organisation en îlots du jardin zoologique est déjà en place à cette date sur les deux parties, de part et d'autre du boulevard de Cassini. Sa composition, souvent attribuée à Espérandieu apparaît peu probable étant donné, qu'à cette date, la construction du palais de Longchamp ne lui a pas encore été attribuée.

Il est intéressant de noter la présence de la cascade à laquelle on accède par un escalier simple (il sera doublé quelques années plus tard); ainsi que celle du bassin à l'entrée et des deux lacs.

En revanche, les serres de la parties 3 ne semblent pas encore aménagées.



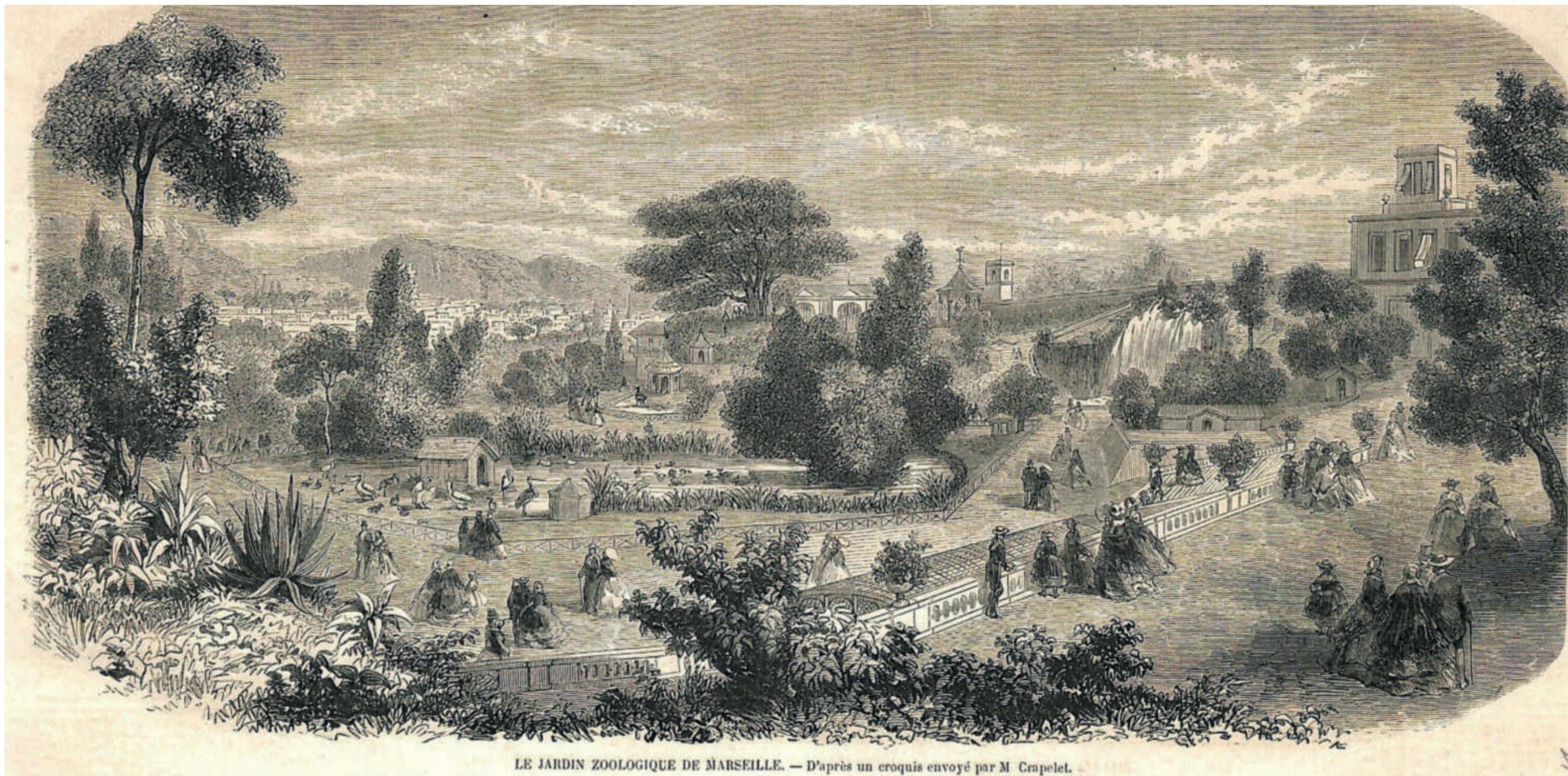
Extrait de : Plan général et nivellement d'ensemble des parties hautes des quartiers de Longchamp et de Saint-Charles, 10 septembre 1859. L'original du plan n'a pas été retrouvé. Celui-ci est issu de l'ouvrage : Roncayolo Marcel, *Les grammaires d'une ville, Essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille*, Editions de l'école des Hautes Etudes en Sciences sociales. Cet ouvrage indique que le plan est conservé aux Archives du Service de la voirie, carton 38, dossier 1, archives transférées aux AMM. Ce plan à ce jour n'a pas été inventorié.

## 2-4-1 Le jardin zoologique première partie

La première partie du jardin est la partie la plus ancienne, son aménagement date de l'origine du projet. Cette gravure datée de décembre 1858, issue du «journal universel l'illustration» met en avant l'organisation du jardin mais aussi confirme la présence de la grande cascade et du lac, identifiés sur le plan sur la double page

précédente. «Tout ce que l'art pouvait ajouter à la nature, il l'a fait; des cascades réjouissent de distance l'oreille et le regard; des sentiers habilement multipliés semblent doubler l'espace et rendre la promenade de plus en plus agréable au visiteur»<sup>1</sup> indique l'auteur de l'article qui accompagne cette gravure.

1 H Hugelmann, 11 DECEMBRE 1858, L'illustration, journal Universel - archives privées Jardins d'Histoire



LE JARDIN ZOOLOGIQUE DE MARSEILLE. — D'après un croquis envoyé par M. Crapelet.

L'auteur qualifie également ce jardin « parmi les merveilles que la cité phocéenne enfante en ce moment ». Il explique que « l'emplacement où se développe aujourd'hui le jardin zoologique était alors couvert de quelques oliviers et de vignes abandonnées, s'échelonnant sur des gradins naturels que l'imagination de M. de Montricher peuplait déjà d'arbres de toute espèce; le sol y paraissait ingrat cependant, composé d'argile compacte et de masse de poudingues; des groupes de pins s'élevant çà et là pouvaient seuls expliquer par leur aspect mélancolique que l'attention de l'ingénieur se fut portée de ce côté »

L'étude de la nature des parcelles présentes sur le cadastre napoléonien confirme qu'elles étaient en grande majorité constituées de vigne avec une présence ponctuelle de pinède.



Cadastre napoléonien, Section 8 dite de Sainte Marthe, 1820 - Source AMM cote 3 P 1152

La composition du jardin zoologique est en petits îlots de verdure, composition que l'on retrouve sur le jardin du plateau de Longchamp. Cette organisation en îlots s'inscrit, comme nous l'avons vu précédemment dans l'ère du temps tout en présentant l'avantage de fragmenter l'espace et de fournir à l'exploitant du jardin zoologique une quantité de petits espaces dédiés à une espèce d'animal. De cette composition découle un réseau d'allée important qui permet aux visiteurs de s'approcher au plus près des animaux tout en créant une véritable promenade.

Le concepteur du jardin dont le nom n'a pas été retrouvé a joué avec la topographie pour installer son jardin tout en profitant « du panorama splendide et sans limite dont il se trouve être le point central »<sup>1</sup>. L'eau y joue rôle central dans ce jardin, comme nous le verrons dans la partie consacrée à l'hydraulique.

Christophe Jérôme BARTHELEMY-LAPOMMERAYE résume ces éléments dans son article paru en 1855 dans la revue de Marseille:

« Les accidents remarquables du sol, l'aération incessante de la surface choisie, qu'inondent à l'envie des flots de chaleur et de lumière, l'abondance des eaux répandues en cascades écumantes, en lacs tranquilles, en ruisseaux limpides et murmurants, un panorama des plus variés, feront de ce jardin quelque chose d'exceptionnel, un lieu de délices pour la classe aristocratique aussi bien que pour les autres classes de la population, pour les étrangers si nombreux que l'immense rail-way, qui relie l'Europe du nord au sud, doit nous amener prochainement.<sup>2</sup> »

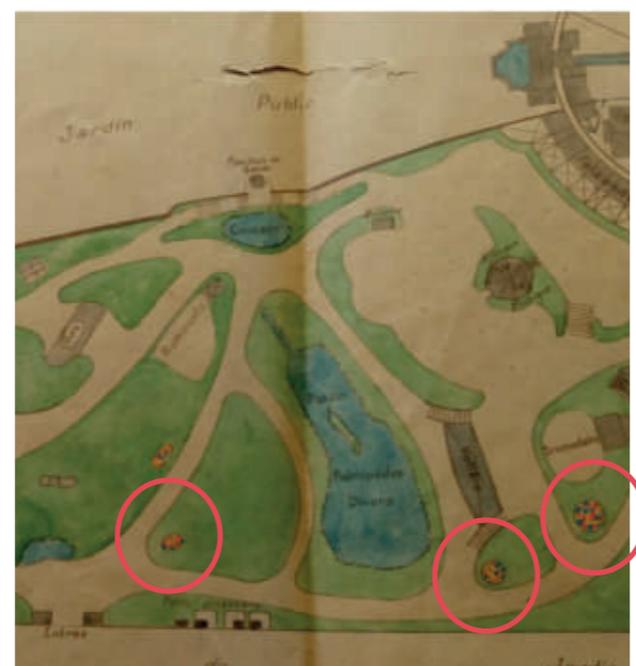
Ainsi, au début du projet, un enthousiasme fort est partagé : « Marseille est dotée aujourd'hui d'un établissement qui rivalisera bientôt, sous le rapport de la richesse, des produits et des sujets, avec le jardin des Plantes de Paris, et qui m'emportera aisément sur tous les autres établissements de ce genre »<sup>3</sup>

1 H Hugelmann, 11 DECEMBRE 1858, L'illustration, journal Universel - archives privées Jardins d'Histoire  
 2 BARTHELEMY-LAPOMMERAYE Christophe Jérôme, « Jardin zoologique de Marseille », Revue de Marseille, 1855.p.46.  
 3 H Hugelmann, 11 DECEMBRE 1858, L'illustration, journal Universel - archives privées Jardins d'Histoire

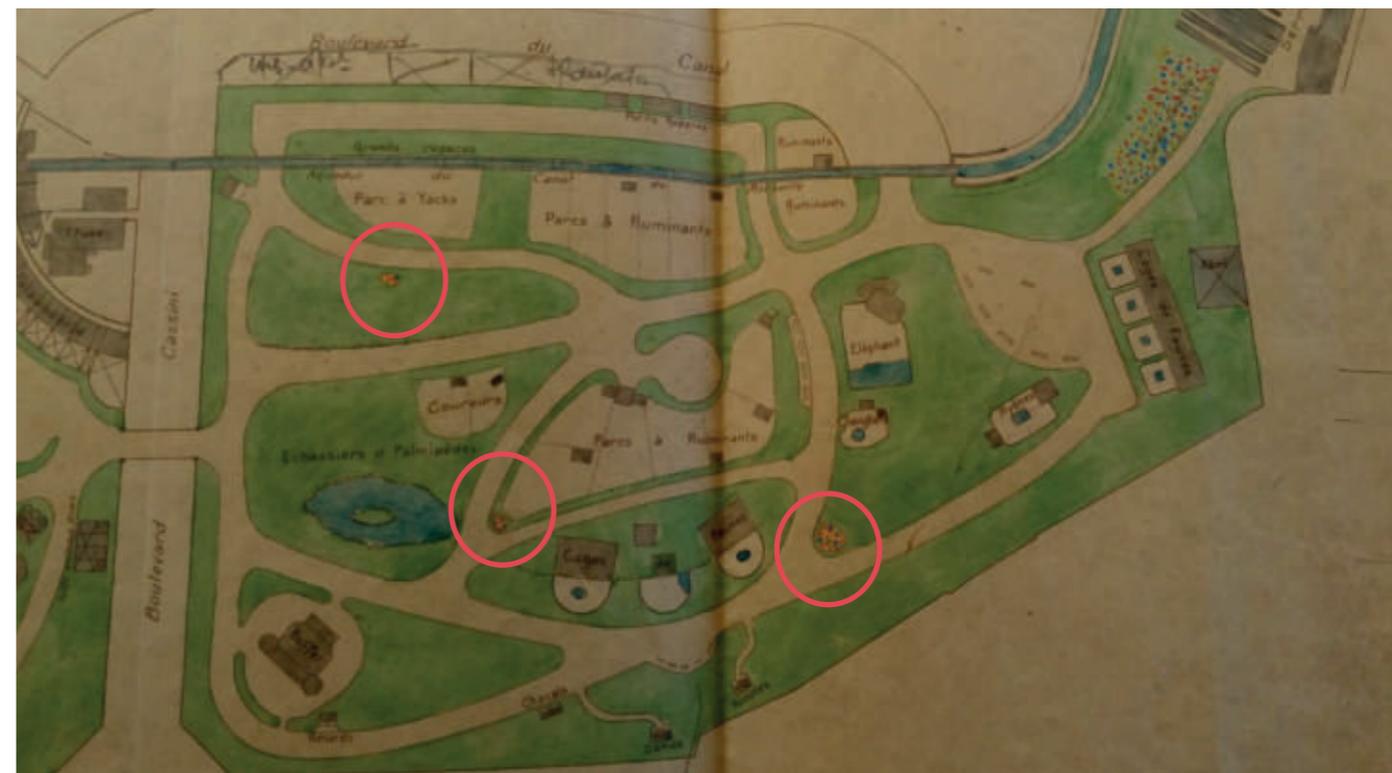
## Les corbeilles de fleurs

Pour compléter la composition et la palette végétale essentiellement composée d'arbres et d'arbustes, des corbeilles de fleurs sont disposées dans le jardin zoologique. Plus discrètes et moins nombreuses que dans le jardin du plateau, elles apportent néanmoins des floraisons et touches de couleurs dans le jardin.

Installées à des points «stratégiques» du jardin, au niveau de l'entrée principale, aux embranchements des allées, elles attestent d'une volonté de proposer aux visiteurs non seulement la découverte du monde animalier mais aussi de parcourir un véritable jardin d'agrément dans lequel les végétaux occupent une place importante. Et c'est dans ce sens que le terme de «jardin zoologique» prend toute sa dimension.



Plan du jardin zoologique - 1898- source Etude de Christophe Borrely



Plan du jardin zoologique - 1898- source Etude de Christophe Borrely



Le tableau ci-contre montre que les fleurissements sont encore présents au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

Tout le jardin est agrémentée de très beaux sujets, dont certains sont considérés en 1877 comme étant de collection.

### Liste de plantes présentes en 1877

#### A Massif de la Glycine

- 100 Aspidistra élatior
- 2 magnolia grandiflora
- 2 Chamarops excelsa à droite et à gauche de la porte d'entrée du jardin

#### B Massif de la fontaine

- 1 Chamarops humilis
- 8 Chamarops excelsa
- 8 Chamarops excelsa
- 3 Dracaena indivisa
- 9 Magnolia grandiflora
- 1 Taxodium sempervirens (collection)

#### C Massif des Eucalyptus

- 4 Chamaerops excelsa grands (collection)
- 5 Chamaerops excels
- 1 Chamaerops humilis grand (collection)
- 4 Chamaerops humilis
- 1 Phoenix dactylifera grand (collection)
- 1 Phoenix dactylifera
- 1 Phoenix tennis grand (collection)
- 2 Phoenix pumila jeune
- 2 Sabals
- 2 Yucca panachés
- 1 Yucca filifera
- 1 Yucca alba spira

#### D massifs des fusains

- 10 Chamaerops excelsa
- 2 Dracaena indivisa

#### E Massif le long du mur de Longchamp en commun avec la voierie

- 1 Araucaria bidwilli
- 1 Agave medio lineata
- 2 Chamaerops excelsa grands
- 35 Chamaerops excelsa petits
- 1 Hibiscus mutabilis grand
- 1 Juboea spectabilis (collection)
- 370 Mégaséa ciliata s(axifrages)
- 2 Yucca panachés Jeunes
- 3 Phormium tenax
- 1 Nerium odoratum

#### F devant la volière faisanderie et autour de la musique

- 2 Araucaria Bidivilli
- 3 Chamaerops excelsa
- 11 Dracaena indivisa

#### G Massif de la maison de la giraffe

- 1 Grand Phoenix dactylifera (collection)
- 1 Grand Chamaerops excelsa (collection)



Cette photographie ancienne montre la présence d'un des deux palmiers cité dans l'inventaire de 1877.



L'étude comparative des plans anciens et photographies anciennes montrent que la structure du jardin, l'organisation des cheminements est conservé en majeure partie jusqu'à aujourd'hui. En 1912, «tout le jardin est couvert d'une riche et belle végétation, et de grandes allées sinueuses, bien entretenues, en font un délicieux lieu

de promenade»<sup>1</sup>. L'observation attentive des photographies pourrait permettre de suivre l'évolution du couvert végétal. On note par exemple la suppression d'un palmier (probablement de collection) entre 1923 et 1957.

1 Loisel Gustave, Histoire des Ménageries de l'Antiquité à nos jours, Troisième volume, O.Doin et fils, Paris, 1912, p.555-559



Plan du jardin zoologique - 1898- source Etude de Christophe Borrelly



Photographie aérienne 1923 - Remonter le temps



Plan du jardin zoologique - sd - AMM 16 Fi



Photographie aérienne 1957 - Remonter le temps

La composition s'appauvrit considérablement à partir des années 1970 avec la suppression des pièces d'eau et la création du métro qui ampute le parc de son entrée principale. Suit l'imperméabilisation des sols qui rigidifie la composition et fige son esthétique.



Photographie aérienne 1960- Remonter le temps



Photographie aérienne 1979 - Remonter le temps



Photographie aérienne 1968 - Remonter le temps

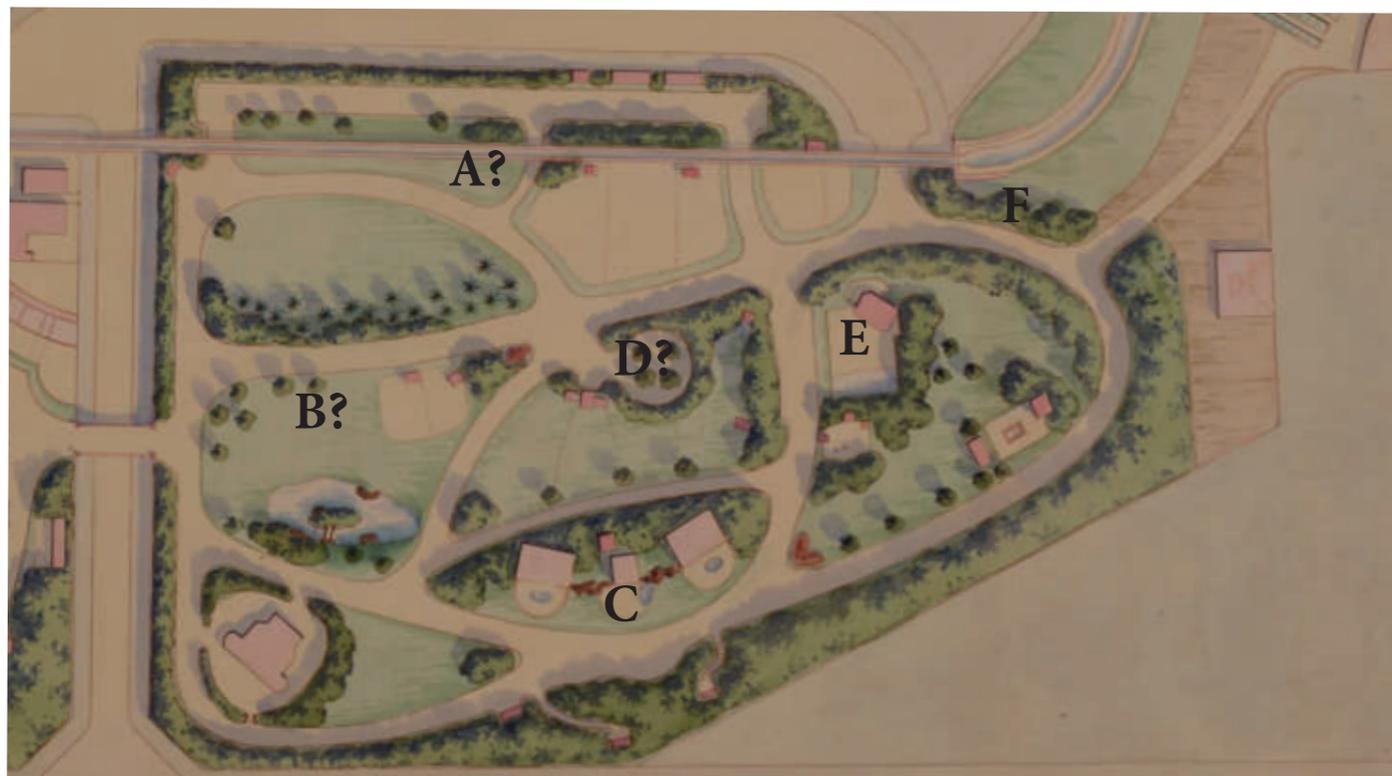


Photographie aérienne 2013 - Remonter le temps

## 2-4-2 Le jardin zoologique seconde partie

La composition de la seconde partie du jardin zoologique, aménagée en 1857, s'inscrit dans la continuité paysagère de la précédente. Des îlots de verdure sont contenus dans un réseau d'allées qui exploite la totalité de l'espace. On accède dans cette seconde partie par le petit pont construit au dessus du boulevard de Cassini à partir duquel on domine l'ensemble du jardin (cf profil altimétrique ci-dessous), avec au premier plan la pièce d'eau aujourd'hui disparue.

Il est important de noter que le jardin, à l'origine, se développait également dans une petite frange située derrière l'aqueduc.



### Liste de plantes présentes en 1877

#### A Arcades

- 1 **Cupressus goveniana (Collection)**
- 3 **Cedrus deodara robusta (collection)**

#### B Pelouse de l'Ancien Lac

- 100 Caladium esculentum
- 10 Chamaerops excelsa
- 11 Dracaena indivisa

#### C Massif autour des loges des Carnassiers

- 1 Chamaerops humilis
- 2 **Chamaerops excelsa forts (collection)**
- 2 Chamaerops excelsa forts
- 2 Dracaena indivisa

#### D Massif du rond-point des platanes

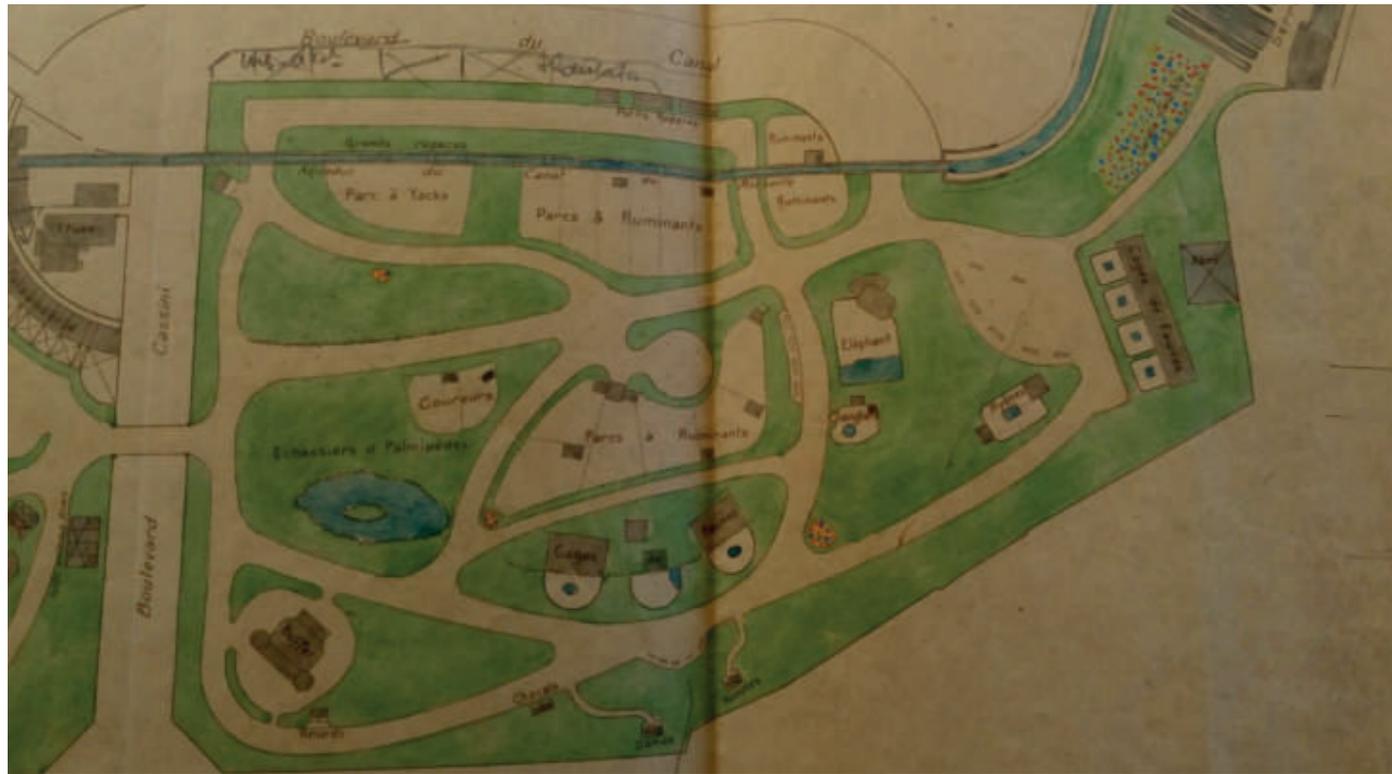
- 1 **Magnolia precox (collection)**
- 13 Chamaerops excelsa
- 6 Dracaena indivisa

#### E Massif de la maison de l'éléphant

- 2 Chamaerops excelsa
- 2 Dracaena indivisa

#### F Massif adossé à la troisième partie

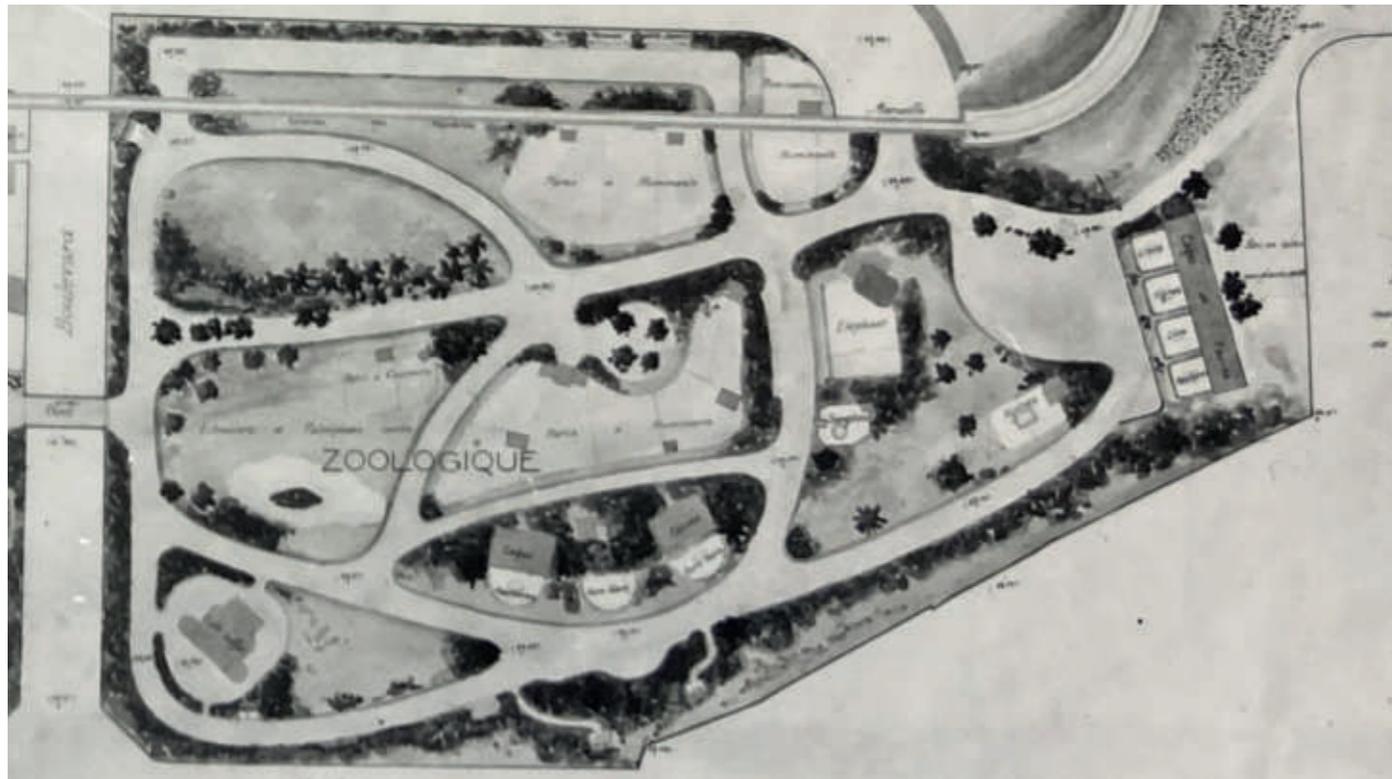
- 7 Dracaena indivisa
- 8 Chamaerops excelsa



Plan du jardin zoologique - 1898- source Etude de Christophe Borrelly



Photographie aérienne 1923 - Remonter le temps



Photographie aérienne 1947 - Remonter le temps



Photographie aérienne 1957 - Remonter le temps



Photographie aérienne 1964 - Remonter le temps



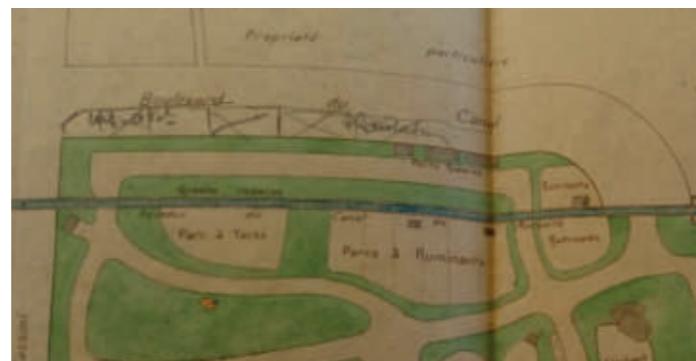
Photographie aérienne 1960 - Remonter le temps



Photographie aérienne 1981 - Remonter le temps

## Le jardin sous les arcades

A l'origine du projet, la parcelle située derrière les arcades faisait partie du jardin zoologique, elle accueillait des rapaces, des yacks et des «ruminants». Une allée passait sous les arcades ce qui permettait de prolonger la promenade. Les photographies aériennes montrent qu'entre 1923 et 1948 des bâtiments sont construits à l'emplacement des cages des petits rapaces. A partir de cette date, la parcelle située à l'ouest des arcades (partie supérieure sur les plans ci-dessous) ne semble plus investie dans le cadre du jardin zoologique.



Plan du jardin zoologique - 1898- source Etude de Christophe Borrely



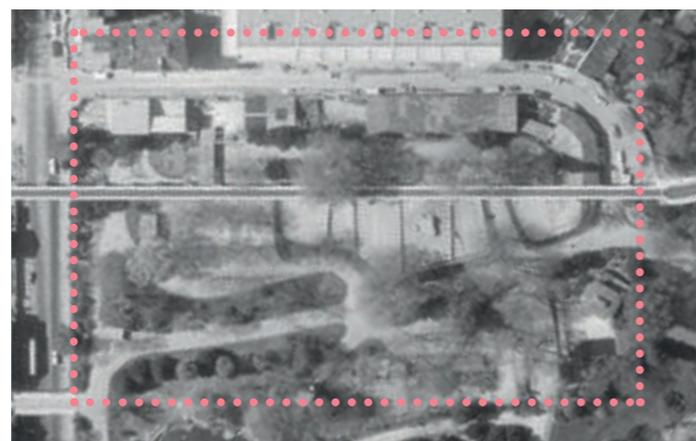
Photographie aérienne 1923 - Remonter le temps



Photographie aérienne 1948 - Remonter le temps



Photographie aérienne 1964 - Remonter le temps



Photographie aérienne 1966 - Remonter le temps



L'espace située à l'est de la parcelle (partie inférieure sur les plans ci-contre) reste dédié partiellement aux animaux. Des enclos pour petits ruminants (chèvres, mouflons...) sont organisés en bandes parallèles, permettant de faire cohabiter de nombreuses espèces.

A partir des années 1960 une partie de la parcelle sous les arcades est aménagée en aire de jeux. Elle est bordée par une pergola en treillage qui offre un couvert ombragé.



Sur cette photographie ancienne, on note la présence d'arbres tiges qui viennent d'être plantés, probablement pour apporter de l'ombrage au niveau de l'aire de jeux.

## L'eau au cœur du projet



L'eau est un élément majeur du jardin de manière générale: on la retrouve dans tous les styles de jardin, à toutes les époques. Par son mouvement, son bruit, sa lumière, elle représente la vie.

Du bassin situé à l'arrivée du canal de la Durance aux fontaines du jardin devant le palais, de la grotte-cascade au bassin de rocaïlle, du lac et son île au bassin des oiseaux, l'eau prend dans le parc de Longchamp toutes les formes imaginables. Sa place dans le jardin, sa mise en scène, sa présence importante, son association avec les autres éléments constitutifs du jardin en font un élément hautement symbolique.

## La grotte cascade



La grotte-cascade est l'un des éléments emblématiques de la composition du jardin de Longchamp, elle constitue un élément ornemental incontournable.

Entièrement artificielle, cette construction réalisée en moellon et ciment et décorée avec des stalactites date de l'aménagement d'origine du jardin. L'objectif était alors de créer l'illusion qu'il s'agissait d'une cascade naturelle. Elle appartient à une forme d'art restée longtemps décriée et encore aujourd'hui méconnue, tout à fait inédite et éphémère qui s'est développée entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le second quart du XX<sup>e</sup> siècle. Ce type de réalisation est typique des parcs paysagers et notamment des parcs créés sous le Second Empire. Les projets d'Alphand, entre autres, en comptent un grand nombre : les Buttes Chaumont et le bois de Boulogne à Paris, le parc Borély à Marseille, etc. On peut également citer la grotte cascade du jardin de la Magalone dessinée par Edouard André. Imiter la nature pour faire oublier au promeneur qu'il est en plein cœur d'une ville et le transporter dans un paysage naturel et idyllique, voici les objectifs de ces constructions de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.



AD13 - 4N299 - jardin préfecture (profil - détail)



Parc Borély (Marseille), fin XIX<sup>e</sup> siècle

Pièce maîtresse du jardin, son rôle ne se limite pas à l'ornement. Véritable belvédère situé en bordure du plateau, l'une des forces de la composition d'origine liée à la grotte, outre celle de créer l'illusion qu'il s'agit d'un élément naturel, est la vue que l'on découvre lorsque l'on y accède. «C'est d'ailleurs un coup d'œil magnifique que celui dont on jouit des plateaux supérieurs de ce jardin. Au nord-est et au sud-est, le paysage se dessine en collines accentuées, derrière lesquelles des montagnes dorées par le soleil courent en chaînes accidentées vers un horizon qui ne finit pas.»<sup>1</sup>

Celle-ci s'est amoindri au cours du temps, mais à l'origine du projet, non seulement on bénéficiait d'une vue sur le lac en contrebas, aujourd'hui disparu, mais aussi sur l'ensemble du paysage environnant. Avec l'urbanisme grandissant, la vue sur les montagnes environnantes s'est appauvrie avec le temps.

D'un point de vue architectural et paysager, la grotte cascade permet également de relier la partie haute du jardin, le plateau, à la partie basse, le jardin zoologique. Elle sert de transition entre ces deux espaces en les reliant visuellement.

Si la grotte, élément maçonné joue parfaitement ce rôle physique de jonction, l'eau contribue également à relier les différentes parties du jardin. Un joue le rôle de fil conducteur, à la fois paysager, esthétique mais avant tout symbolique.



Site Abebooks



Les bordures du bassin de la cascade sont également en rocaille, matériau que l'on retrouve également autour du bassin situé en bas du jardin et le long de la rivière artificielle qui conduit au lac.

1 H Hugelmann, *L'illustration, journal Universel* du 11 Décembre 1858- archives privées Jardins d'Histoire

Avec les fontaines devant le palais, la grotte-cascade est l'élément ornemental du jardin le plus représenté d'un point de vue iconographique, ce qui témoigne de son importance dans le jardin.



## Le bassin à l'entrée



Le bassin situé au niveau de l'entrée principale du jardin est lui aussi spécifique des aménagements en rocaille et s'inscrit dans une typologie commune à l'ensemble des bassins du jardin zoologique.

Son emplacement, situé à l'une des l'entrée du jardin n'a rien de laissé au hasard. Ce bassin permet non seulement d'agrémenter et de magnifier l'arrivée dans le jardin, mais sa présence atteste également de l'importance de la présence de l'eau au sein du site.

Comme il a été mentionné précédemment, ce type d'aménagement est très présent dans les jardins du second empire et de la troisième république. L'eau est mise en scène dans un bassin imitant la nature.

« Les sources des ruisseaux seront imitées de la nature, c'est à dire peu apparentes; elles sortiront de la base des rochers et non d'une pierre isolée et élevée au dessus du sol. Si elles sont créées artificiellement, elles ne devront jamais laisser deviner le subterfuge. Leur voisinage sera toujours planté ».<sup>1</sup>



Jardin de la villa de Paul Duchêne Fournet à Trouville -Edouard André  
Archives des Yvelines

<sup>1</sup> ANDRE Édouard, *L'art des jardins / traité général de la composition des parcs et jardins*, Paris, G. Masson, 1879 p 442.



10 M 117

A Bâtiment du châlet  
Rez de chaussée en bon état d'habitation  
A'- A l'entrée principale du Jardin Zoologique se trouve une grille en fer avec portail ancien, composé de barreaux carrés, les deux parties fixes reliées par deux traverses à barreaux renflés et le portail par quatre traverses en fer carré, le tout en médiocre état de conversation. De chaque côté de cette grille existe un pavillon à Rez de chaussée dont les murs sont crépis au ciment couronnés par un cordon mouluré en pierre de taille couvert par une toiture en terrasse carrelée.

Un trottoir de 7m00 de développement avec bordure de 0m 1 d'épaisseur en pierre froide

## Le grand lac



Le petit lac qui, dans le premier jardin, reçut d'abord un si grand nombre d'oiseaux aquatiques, va être répété dans d'autres conditions au nouveau jardin, et une immense volière nous montrera les prisonniers voltigeant au dessus des eaux sans que le fer ait mutilé leurs ailes.

Promenades à Marseille, Henri Verne, Marseille, Camoin Frères, Librairie -éditeurs  
1862





Emplacement du lac



Histoire des Ménageries de l'Antiquité à nos jours / Gustave Loisel / Troisième volume, Table des matières, p.555-559 / Paris, 1912  
« Une partie de ces eaux alimente le jardin par une belle et grande cascade au pied de laquelle vivent des oies du Canada. L'eau s'écoule ensuite en un torrent rapide qui va se déverser dans un premier lac couvert de canards»

Histoire des Ménageries de l'Antiquité à nos jours / Gustave Loisel / Troisième volume, Table des matières, p.555-559 / Paris, 1912

« D'une grandeur actuelle de 6 hectares, ce jardin est établi au nord de la ville, sur le versant opposé au Palais de Longchamp. Il est divisé en deux parties, par un chemin communal au-dessus duquel se trouve un pont de communication ; de plus, il est coupé, dans sa moitié, par les arches de l'aqueduc qui amène les eaux de la Durance à la ville. Une partie de ces eaux alimente le jardin par une belle et grande cascade au pied de laquelle vivent des oies du Canada. L'eau s'écoule ensuite en un torrent rapide qui va se déverser dans un premier lac couvert de canards, puis elle passe en canalisation souterraine pour aller former un petit étang dans l'autre partie du jardin. Cet étang, qui renferme une petite île boisée, est entouré d'une vaste prairie herbeuse sur laquelle vivent en liberté des goélands cendrés qui se reproduisent régulièrement, des demoiselles de Numidie, des hérons, des cigognes blanches, des aigrettes, des pélicans blancs, des spatules blanches, des cormorans et des canards exotiques.

## Le petit lac

Fait partie de la composition paysagère



Aqueduc

Histoire des Ménageries de l'Antiquité à nos jours / Gustave Loisel / Troisième volume, Table des matières, p.555-559 / Paris, 1912

« L'eau s'écoule ensuite en un torrent rapide qui va se déverser dans un premier lac couvert de canards, puis elle passe en canalisation souterraine pour aller former un petit étang dans l'autre partie du jardin. Cet étang, qui renferme une petite île boisée, est entouré d'une vaste prairie herbeuse sur laquelle vivent en liberté des goélands cendrés qui se reproduisent régulièrement, des demoiselles de Numidie, des hérons, des cigognes blanches, des aigrettes, des pélicans blancs, des spatules blanches, des cormorans et des canards exotiques.»



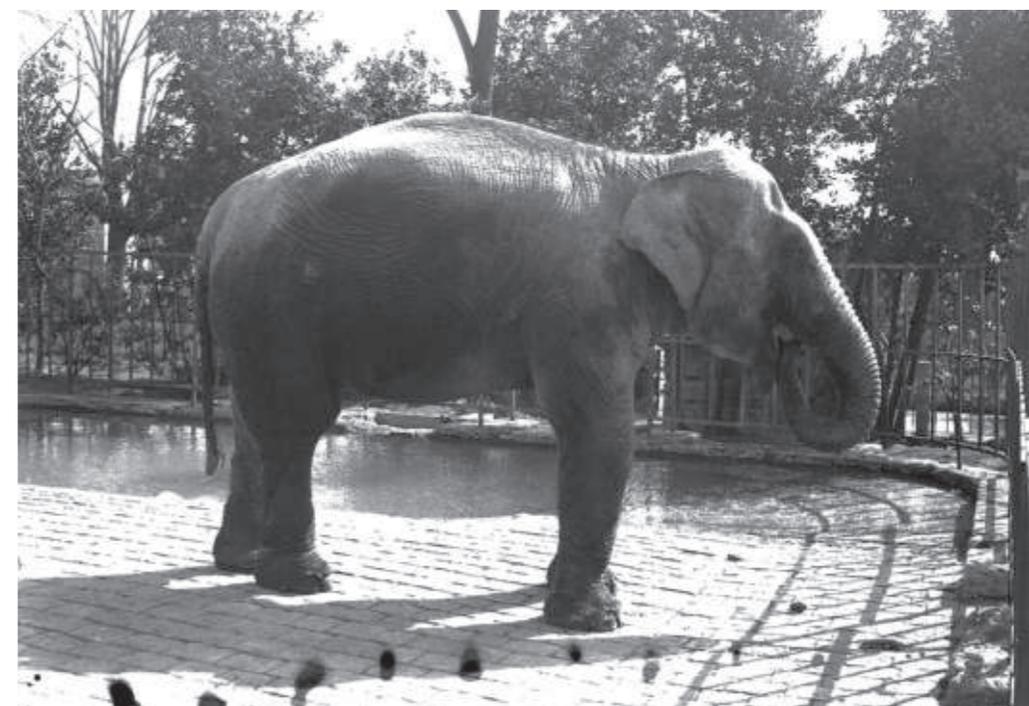
Revue la Vie des Bêtes  
Aout 1864

▲ L'enclos aux oiseaux du bassin d'agrément du Jardin zoologique de Marseille,



### Les bassins des animaux

L'eau est également présente dans certains enclos des animaux et majoritairement dans la seconde partie du jardin zoologique. La plus grande pièce d'eau se trouve dans l'enclos de l'éléphant.



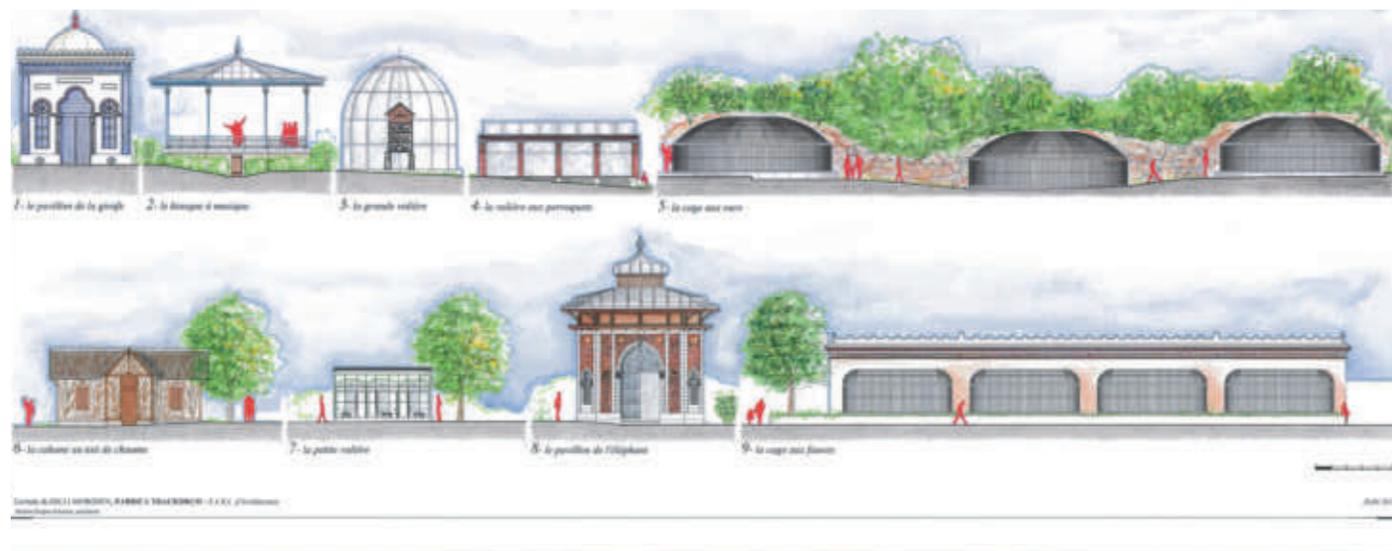


Plan daté de 1939 - Archives du Musée d'Histoire Naturelle

Histoire des Ménageries de l'Antiquité à nos jours / Gustave Loisel / Troisième volume, Table des matières, p.555-559 / Paris, 1912

« D'une grandeur actuelle de 6 hectares, ce jardin est établi au nord de la ville, sur le versant opposé au Palais de Longchamp. Il est

## Les fabriques restaurées par l'agence Fabrica Traceorum



### Le pavillon de la girafe

Construit en 1858, ce pavillon de plan rectangulaire s'élève en un volume coiffé d'un dôme à pans facettés. Une corniche crénelée, aujourd'hui arasée, venait couronner les quatre façades. Sur la façade principale au sud, le portail central, comportant un arc trilobé, est adjoind de deux fenêtres surmonté d'un arc outrepassé. Les façades latérales, Est et Ouest, sont égales percées de fenêtres aux arcatures outrepassées.

La fabrique se distingue ainsi par son architecture de style mauresque mais aussi par ses vestiges de polychromie et son décor de céramique. Les faïences qui le compose présente deux modèles à décor floral déclinés dans des tons de bleus et d'indigo. Il a été possible d'identifier l'un des modèles comme étant un carreau de frise en faïence créé par P. Polybe pour Decroix et Rigaux début XXe siècle.

La frise de céramique ainsi composée vient souligner la corniche sommitale. Elle est aussi utilisé en chaînage aux angles du pavillon.



le pavillon de la girafe



## Le pavillon de l'éléphant

Architecte inconnu  
Construction vers 1861

Ce pavillon de plan octogonal se compose d'un corps maçonné surmonté d'un attique en bois couronné par une toiture zinc. La toiture porte également une surélévation en retrait. Le pavillon de l'éléphant se distingue par son architecture soignée, la diversité des matériaux et des décors qui le compose.



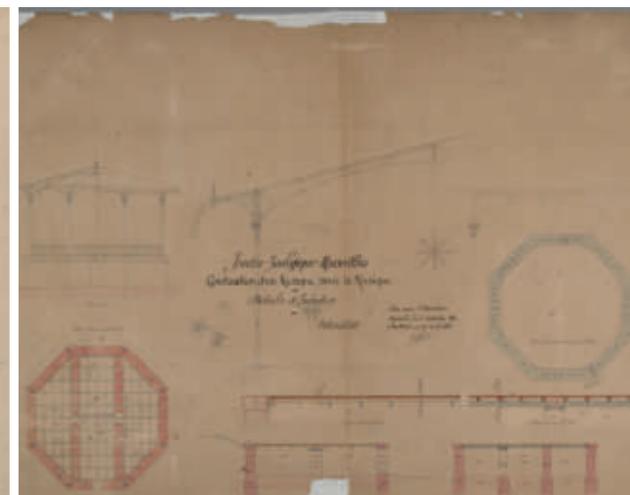
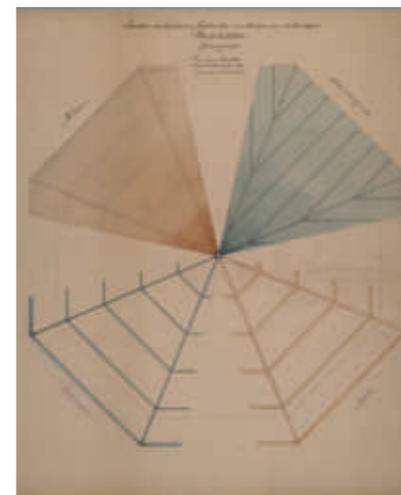
## Le kiosque

Architecte : Joseph Huot (architecte en chef de la ville de Marseille) et Victor Feautrier (entrepreneur de serrurerie)  
Construction : 4 octobre 1888 - avril 1891

Un premier kiosque était présent à l'origine du projet.  
Le kiosque à Musique construit sur un plan octogonal, se situe dans la première partie du jardin dont le terrain présente une déclivité.



le kiosque à musique



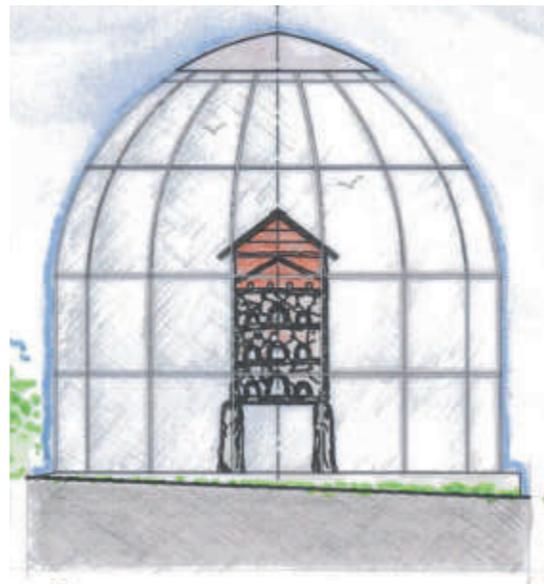
## La grande volière

Architecte inconnu

Construction après 1877 peut être XX<sup>e</sup> siècle

La fabrique se compose d'un pigeonnier maçonné sur pilotis à la manière des rocailleurs, abrité sous une immense «cloche» de résille métallique.

Le pigeonnier, bâti sur pilotis, est placé au centre de la volière. Les quatre pilotis sont traités en rocaille à la manière de quatre troncs d'arbre s'élevant pour supporter l'ouvrage. Véritable art du décor d'illusion qui se développera au fin XIX<sup>e</sup> siècle avec l'utilisation du ciment.

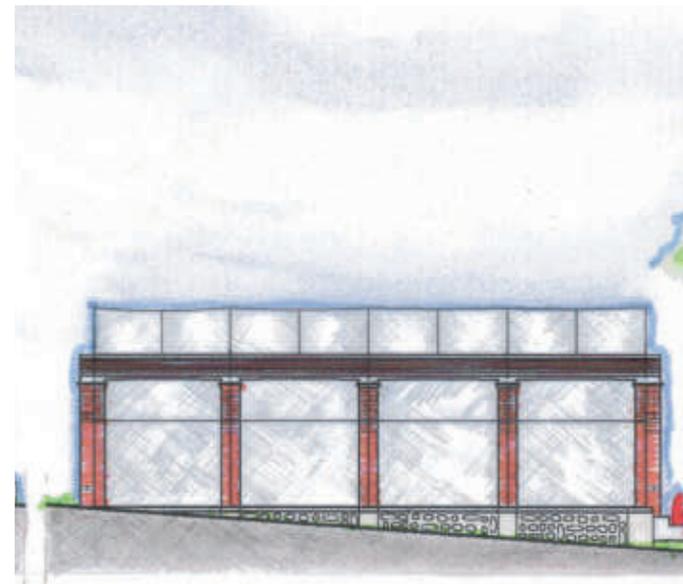


*la grande volière*

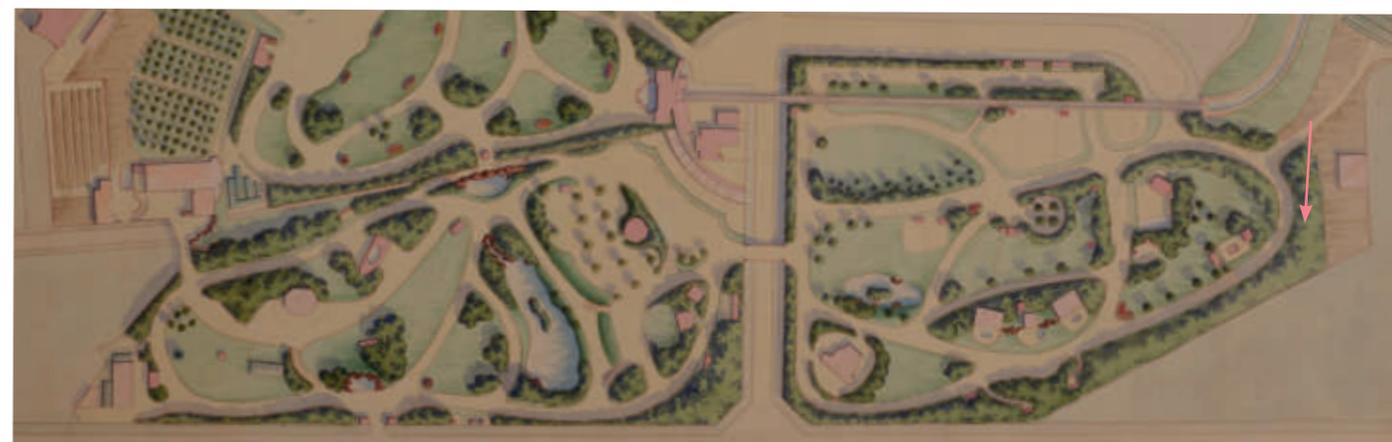


## La volière aux perroquets

Construction avant 1877



*la volière aux perroquets*



## Les cages aux ours

Architecte inconnu  
Construction vers 1861

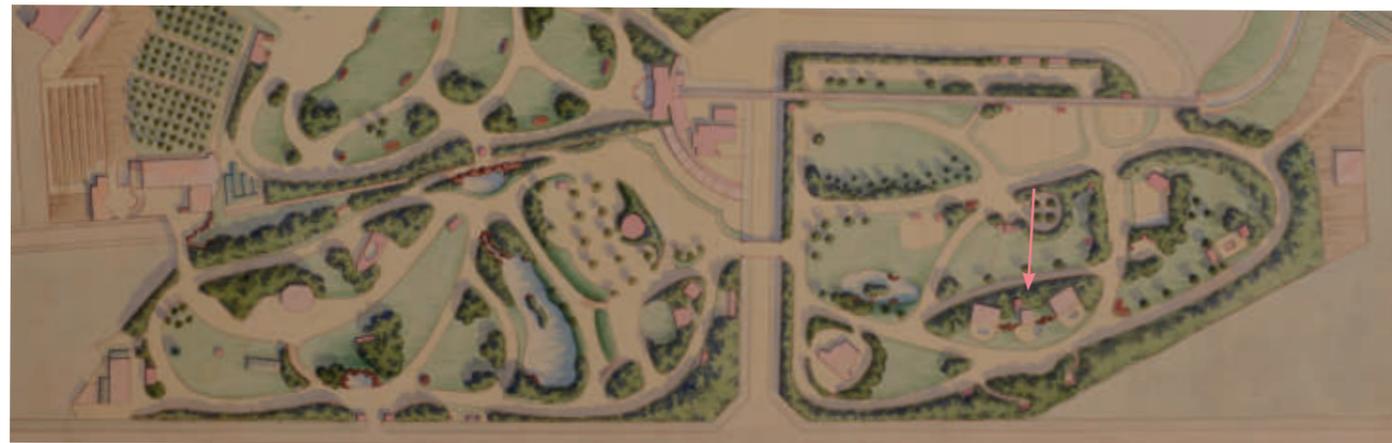


Les cages aux ours sont composés de trois fabriques dont deux identiques axés sur leur déclinaison. Pour des facilités de langage, nous nommerons les fabriques de 1 à 3 depuis le sud vers le nord. L'ensemble est fixé en partie haute sur la façade de rocaille qui forme le décor de l'espace extérieur de présentation des animaux au public.

Extrait étude Fabrica Traceorum



▲ Fosses aux fauves, qui deviendront cages aux ours, seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle.

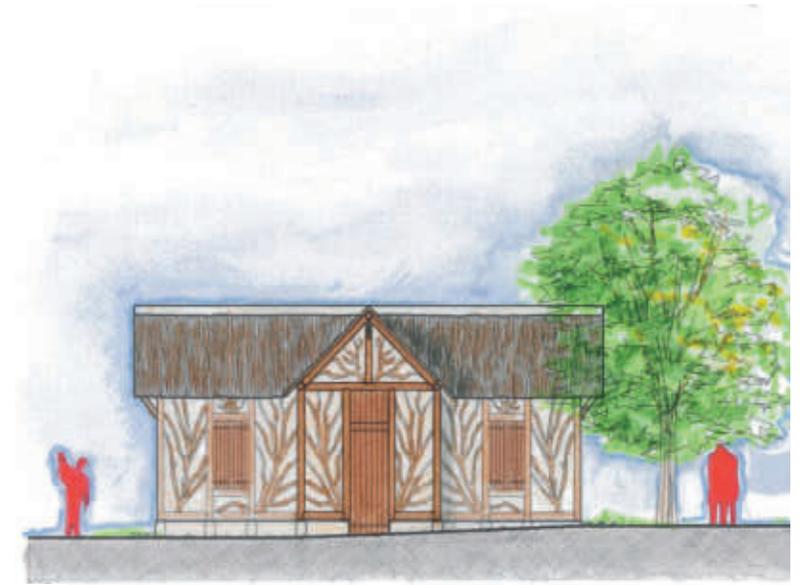


## La cabane au toit de chaume

Construction après 1877

Cette cabane au toit de chaume se singularise par son toit de chaume mais également par le décor de branches reconstituées, probablement en if, qui compose les façades. Elle ne doit pas être assimilée à un ouvrage des rocailliers<sup>1</sup>. Il ne s'agit pas ici d'une imitation de la nature. En effet, il n'y a pas substitution de matériaux. La fabrique peut être classée dans le registre des fabriques rustiques.

Extrait étude Fabrica Traceorum

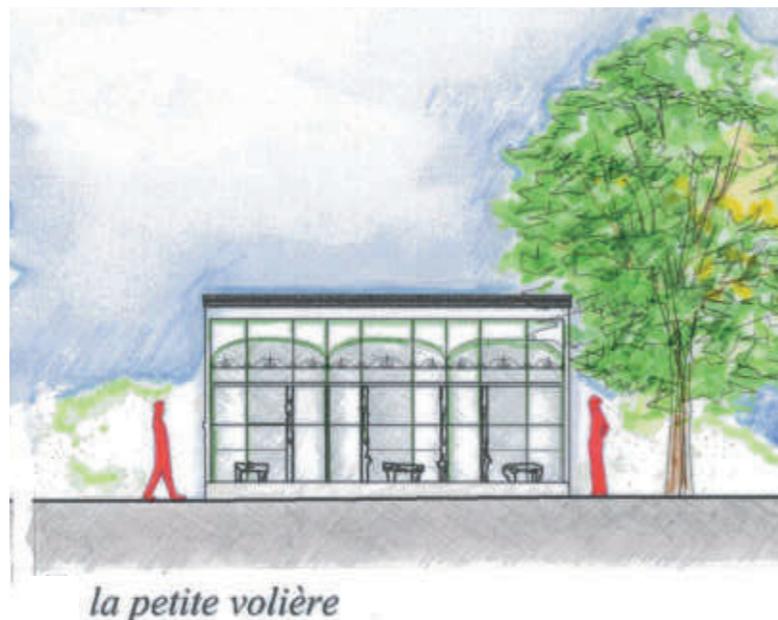


la cabane au toit de chaume



## La petite volière

Architecte inconnu  
Construction après 1877



La volière se compose d'un bâtiment maçonné prolongé par un enclos grillagé. Il s'agit certainement d'une des plus petites fabriques encore présente dans le jardin.

L'ensemble des ouvertures se singularisent par des jambages en faux rondins de bois réalisés en ciment de portland à la manière des rocailles<sup>1</sup> et par des linteaux métalliques.

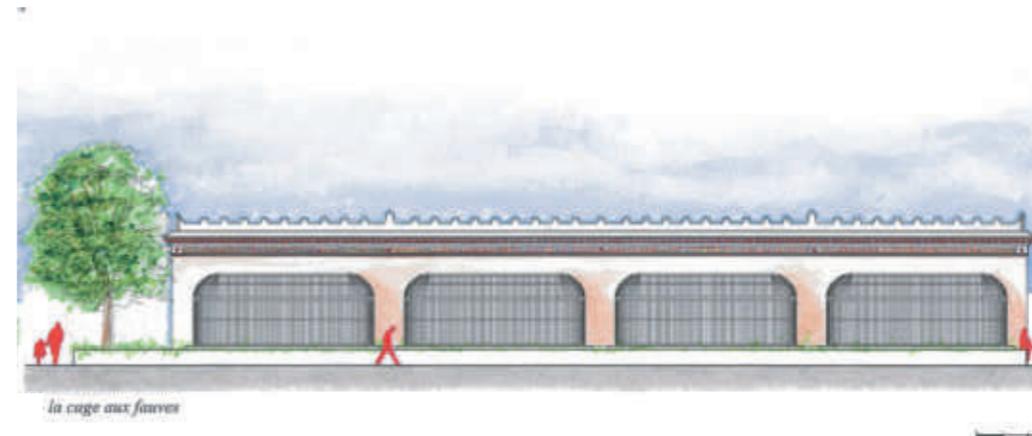
Aucun document d'archive n'ayant été retrouvé, il est donc impossible de déterminer si cette disposition est d'origine ou si l'ouvrage a subi des modifications.

Extrait étude Fabrica Traceorum



## Les cages aux fauves

Architecte inconnu  
Après 1877 et avant 1898.



Les cages aux fauves se composent de deux types de construction: un bâtiment de 34 mètres de long sur 6,60 mètres de large sur lequel est adossé quatre cages métalliques identiques. Pendant la journée, les lions, tigres ou autres fauves étaient exposés au public dans les cages tandis que le soir, le bâtiment leur servait d'abri.

Extrait étude Fabrica Traceorum

En complément de l'étude de Fabrica Traceorum, les cages des fauve sont décrites dans l'ouvrage de Gustave Loisel<sup>1</sup> : une maison de fauves, petite, mais bien exposée, coquette et présentant, en façade, 4 grandes cages à air libre peintes en vert clair. Chacune de ces cages a un sol élevé et cimenté ; elle est bordée d'un épais talus gazonné et creusée d'un bassin à eau courante.

<sup>1</sup> Loisel Gustave, Histoire des Ménageries de l'Antiquité à nos jours, Troisième volume, O.Doin et fils, Paris, 1912, p.555-559



## Les fabriques disparues Le palais des singes

La construction du pavillon des singes ne date pas de l'origine du projet. Dans le document d'archive, «proposition de la Société d'acclimatation de Paris, relativement à la reconstruction du Jardin Zoologique de Marseille<sup>1</sup>», datant du 6 mars 1876; il est prévu la construction de ce pavillon pour les singes.

De forme hexagonale, il sera «décoré extérieurement d'arabesques<sup>2</sup>». La seule photographie d'archive retrouvée à ce jour est celle ci-dessous.

1 AMM cote 10M117

2 Loisel Gustave, *Histoire des Ménageries de l'Antiquité à nos jours*, Troisième volume, O.Doin et fils, Paris, 1912.



Plan du jardin zoologique - 1898- source Etude de Christophe Borrely



Photographie aérienne 1923 - Remonter le temps



Photographie aérienne 1964 - Remonter le temps



Photographie aérienne 1968 - Remonter le temps

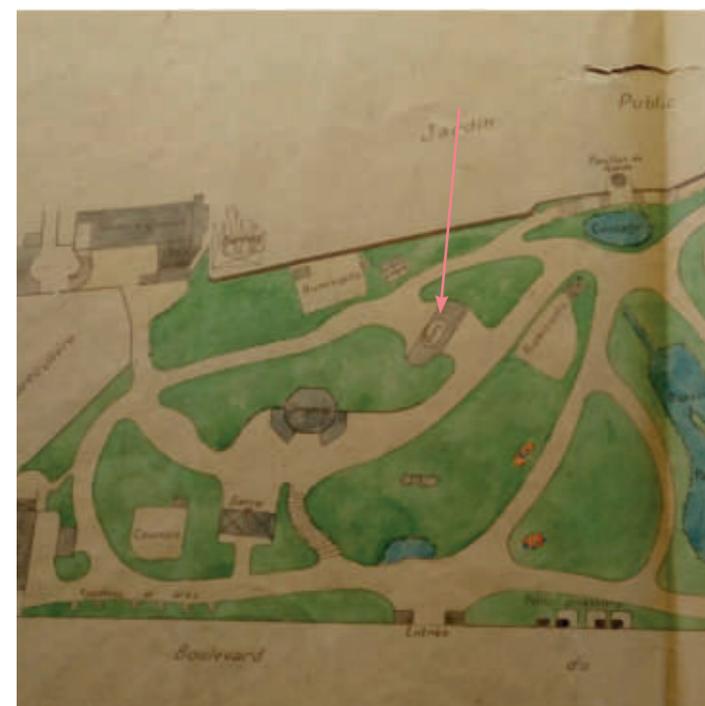
L'analyse des photographies aériennes anciennes montre que le pavillon des singes a été supprimé entre 1964 et 1968.

## La fosse aux ours

D'autres logements moins importants et tous à air libre, avec refuges, sont disséminés un peu partout - «fosse aux ours s'ouvrant d'un côté de plain-pied sur le jardin»<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Loisel Gustave, Histoire des Ménageries de l'Antiquité à nos

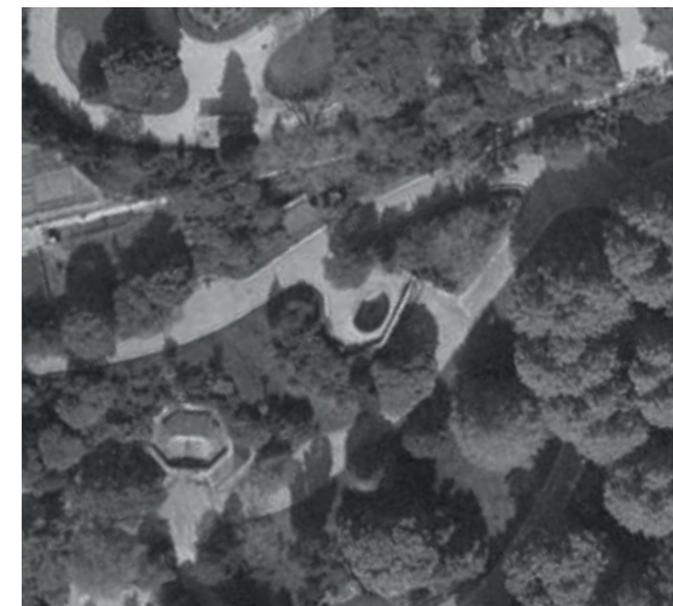
Aucune description n'a été retrouvée concernant la fosse aux ours. Seul, le plan ci-dessous datant de 1898 permet de confirmer l'emplacement à proximité du pavillon des singes.



Plan du jardin zoologique - 1898- source Etude de Christophe Borrely



Photographie aérienne 1923  
Remonter le temps



Photographie aérienne 1964  
Remonter le temps

L'analyse actuelle in situ couplée à l'étude des photographies aériennes laisse penser que l'abri des ours était ouvert sur la partie supérieure, d'où le terme de fosse.  
En 1965, la fosse est comblée comme le montre la photographie aérienne ci-contre.



On note la présence d'éléments en faux bois sur la partie supérieure de la fosse.



Photographie aérienne 1965  
Remonter le temps

## Le chalet des autruches et la grande serre

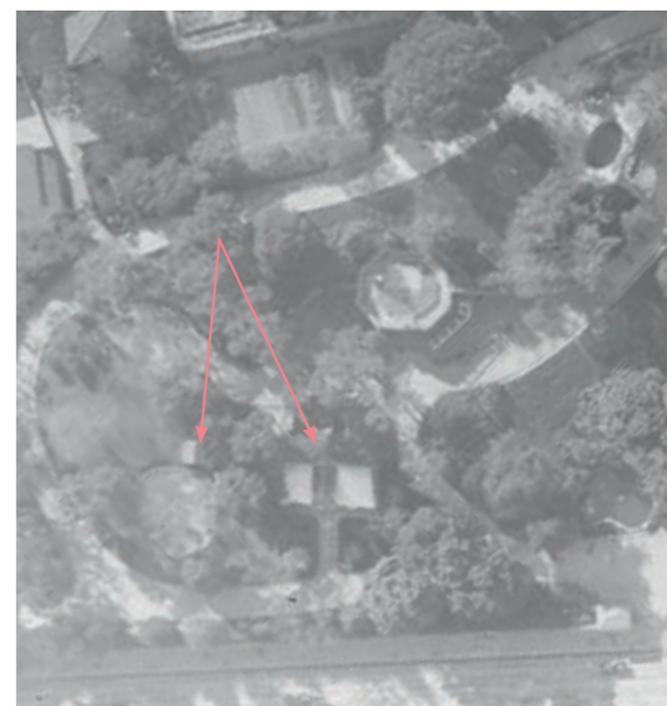
Les photographies disponibles sur la base Marius montrent la présence de deux éléments qui ont totalement disparus aujourd'hui. Un petit chalet sur deux niveaux, avec des éléments en rustique et une serre ouvragée et qualitative. Ils se trouvaient à proximité de l'entrée du jardin zoologique.



Base Marius



Plan du jardin zoologique - 1898- source Etude de Christophe



Photographie aérienne 1923 - Remonter le temps

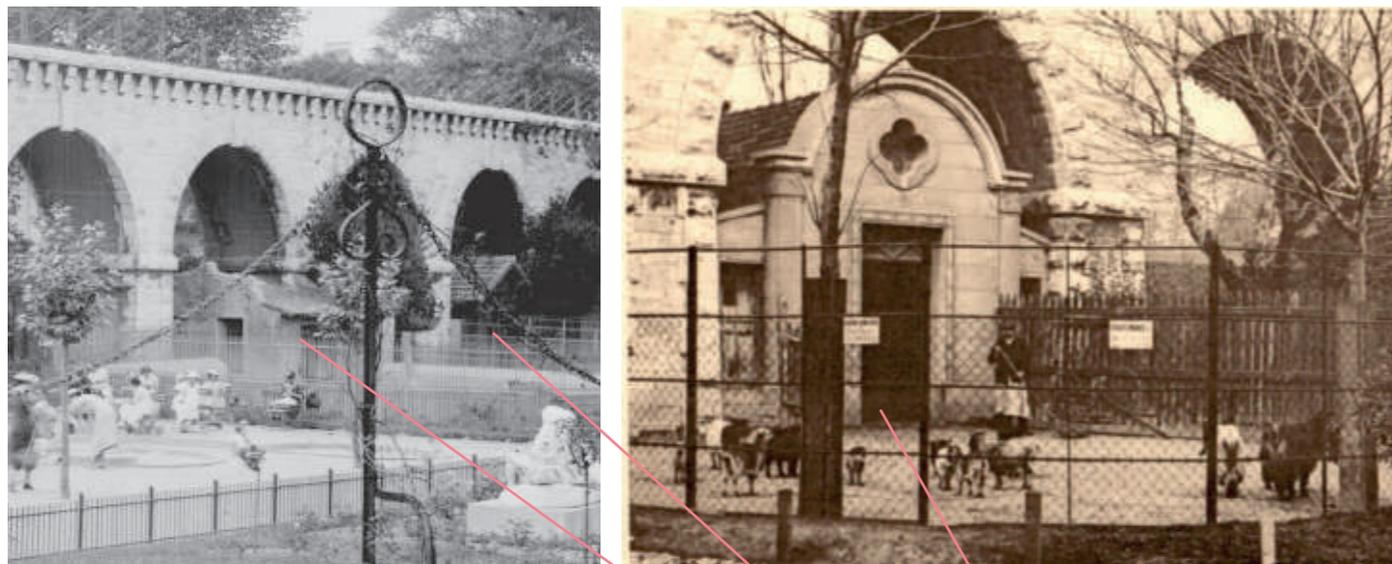


Photographie aérienne 1964 - Remonter le temps  
A cette date, la serre est supprimée.

## Les maisonnettes sous les arcades

D'autres logements moins importants et tous à air libre, avec refuges, sont disséminés un peu partout :  
- enclos pour ruminants (dont 3 chèvres à longues oreilles du Mont-Carmel), bien ensoleillés mais munis de maisonnettes qui font penser à des jouets d'enfant<sup>1</sup>

1 Loisel Gustave, Histoire des Ménageries de l'Antiquité à nos jours, Troisième volume, O.Doin et fils, Paris, 1912.



## La grande volière

«Nous avons remarqué une charmante volière adossée à un rocher qui la protège contre le mistral; des milliers d'oiseaux rares s'y ébattent sur un sable fin, sur de légers bâtons soigneusement nettoyés dans une eau sans cesse renouvelée; ils ne sont pas triste comme ceux de nos volières parisiennes, les plus frileux se croient encore, sous le ciel marseillais, dans leur pays natal<sup>1</sup>.»

1 H Hugelmann, 11 DECEMBRE 1858, L'illustration, journal Universel - archives privées Jardins d'Histoire



Photographie aérienne 1923  
Remonter le temps

## La faisanderie

Une faisanderie est également aménagée. D'après Gustave Loisel, elle est d'une «assez belle construction en demi-cercle comprenant 14 enclos à air libre avec une grande volière, à chaque extrémité. Chacun des enclos, qui communiquent tous avec des cabanes, est pourvu également de bassins à eau courante et quelques-uns sont joliment ornés de plantes grimpantes.»<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Loisel Gustave, Histoire des Ménageries de l'Antiquité à nos jours, Troisième volume, O.Doin et fils, Paris, 1912.



Photographie aérienne 1923  
Remonter le temps



Photographie aérienne 1965  
Remonter le temps



Carte postale ancienne sur laquelle on voit une partie de l'enclos de la faisanderie. C'est la proximité du kiosque que l'on devine en haut à gauche qui permet de confirmer qu'il s'agit bien de la faisanderie.  
source : site internet *les zoos dans le monde*



Plan du jardin zoologique - 1898- source Etude de Christophe Borrely



## Le delphinarium

Pour redonner un nouvel élan au jardin zoologique, un delphinarium avec spectacle de dauphins et un grand bassin à otaries sont mis en place dans les années 1970. Néanmoins, le succès certain de ces nouvelles attractions ne permet pas de contrer une opinion publique de plus en plus critique à l'égard de la captivité animale.



Photographie aérienne 1964 avant la construction du delphinarium  
Remonter le temps



Photographie aérienne 1979 sur laquelle on note la présence du delphinarium en eau  
Remonter le temps

## Le chalet sur la cascade

Un pavillon en forme de chalet est établi sur le plateau au devant de l'escalier qui descend au Jardin Zoologique. Il sert de Bureau de perception.

L'état des lieux du jardin zoologique en 1877 indique que le chalet est construit en planches recouvertes de liège. Une porte vitrée à un vantail et deux petites croisées sans volets ferment le pavillon. A cette date, le pavillon est en très mauvais état. La toiture et le chaume qui la recouvre sont à renouveler entièrement<sup>1</sup>.

1 Etat des lieux du jardin zoologique 1877 - AMM cote 10 M 117



Photographie ancienne sd. Source site Abebooks



Photographies aériennes 1928 sur lesquelles on note la présence du pavillon servant de bureau de perception. Remonter le temps



Photographie aérienne 1923 - Remonter le temps

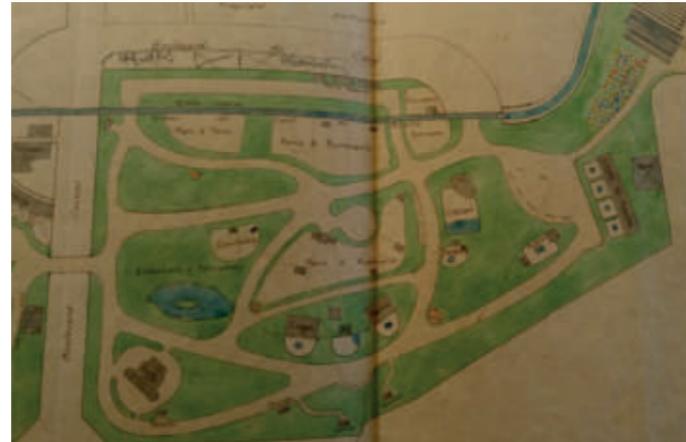


Photographie aérienne 1944  
Remonter le temps

Le café buffet



A priori source comité du vieux marseille



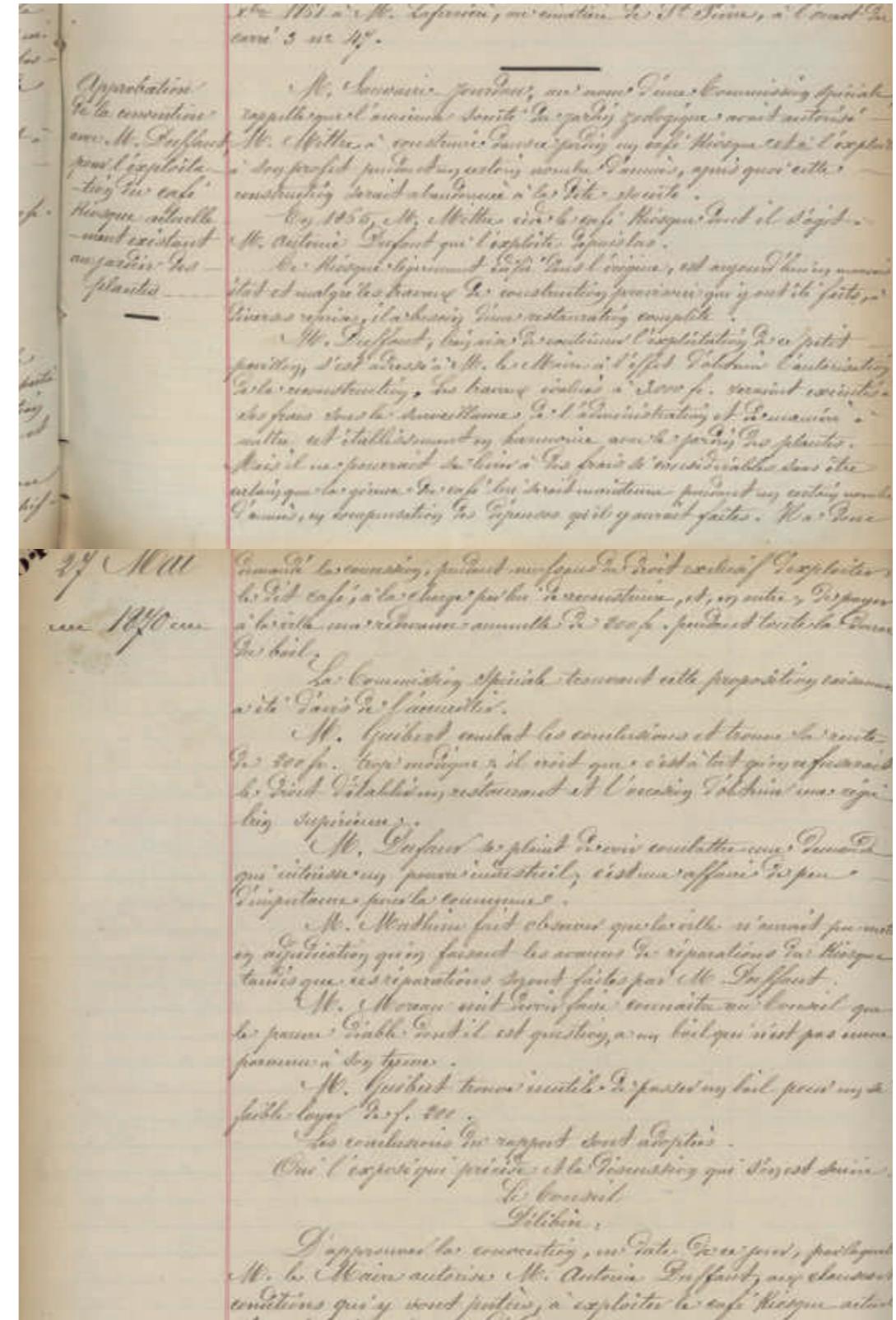
Photographie aérienne 1923  
Remonter le temps



Photographie aérienne 1964  
Remonter le temps



Photographie aérienne 1979  
Remonter le temps



## Les clôtures intérieures Le jardin zoologique

Les nombreuses clôtures intérieures présente dans l'aménagement d'origine du jardin zoologique sont directement liées à sa fonction d'accueil des animaux.

Elles permettent de mettre à distance les visiteurs des animaux en assurant ainsi leur sécurité.

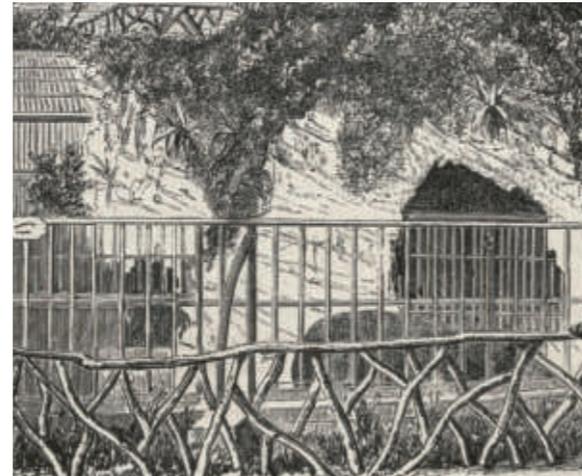
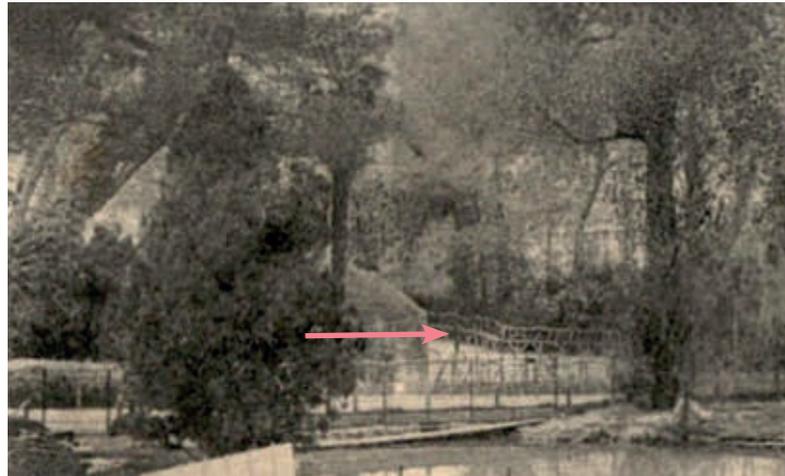
L'étude des photographies anciennes nous permet de relever une typologie dominante. Néanmoins, un doute subsiste sur la nature du matériau utilisé.

En effet, l'ensemble des photographies laisse supposer qu'elles sont tout simplement en bois et constituées d'un assemblage astucieux de branches.

Il pourrait également s'agir de clôtures en roaille en ciment, art tout à fait en lien avec les aménagements en roaille que l'on retrouve dans la cascade et en bordure des bassins.



Le pavillon de la girafe AD 13 - 19 Fi 14



A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, début XX<sup>e</sup> cohabitent les clôtures décrites précédemment et des clôtures plus simples composées de rondins de bois posés verticalement et reliés par une simple cordelette.



Les photographies datant du début du XXe siècle montrent deux autres types de barrières en bois mises en place autour des cages ou enclos.

Celles devant les cages des fauves sont en lames de bois avec un dessin relativement travaillé. Elles datent probablement de l'implantation de ces cages qui est un peu plus tardive.



Des barrières en bois au dessin plus simple que les précédentes sont installées devant le pavillon de l'éléphant.



Enfin, on note la présence de clôtures en métal.



Elles remplacent progressivement l'ensemble des barrières en bois autour des pièces d'eau et des enclos pour animaux.





## Les clôtures intérieures Le plateau

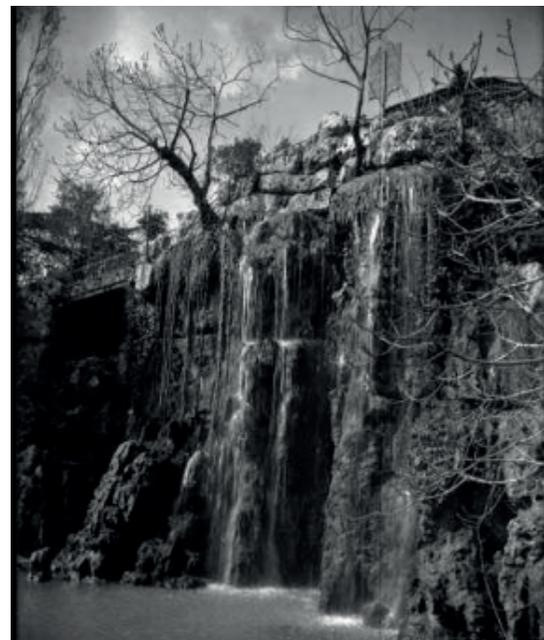
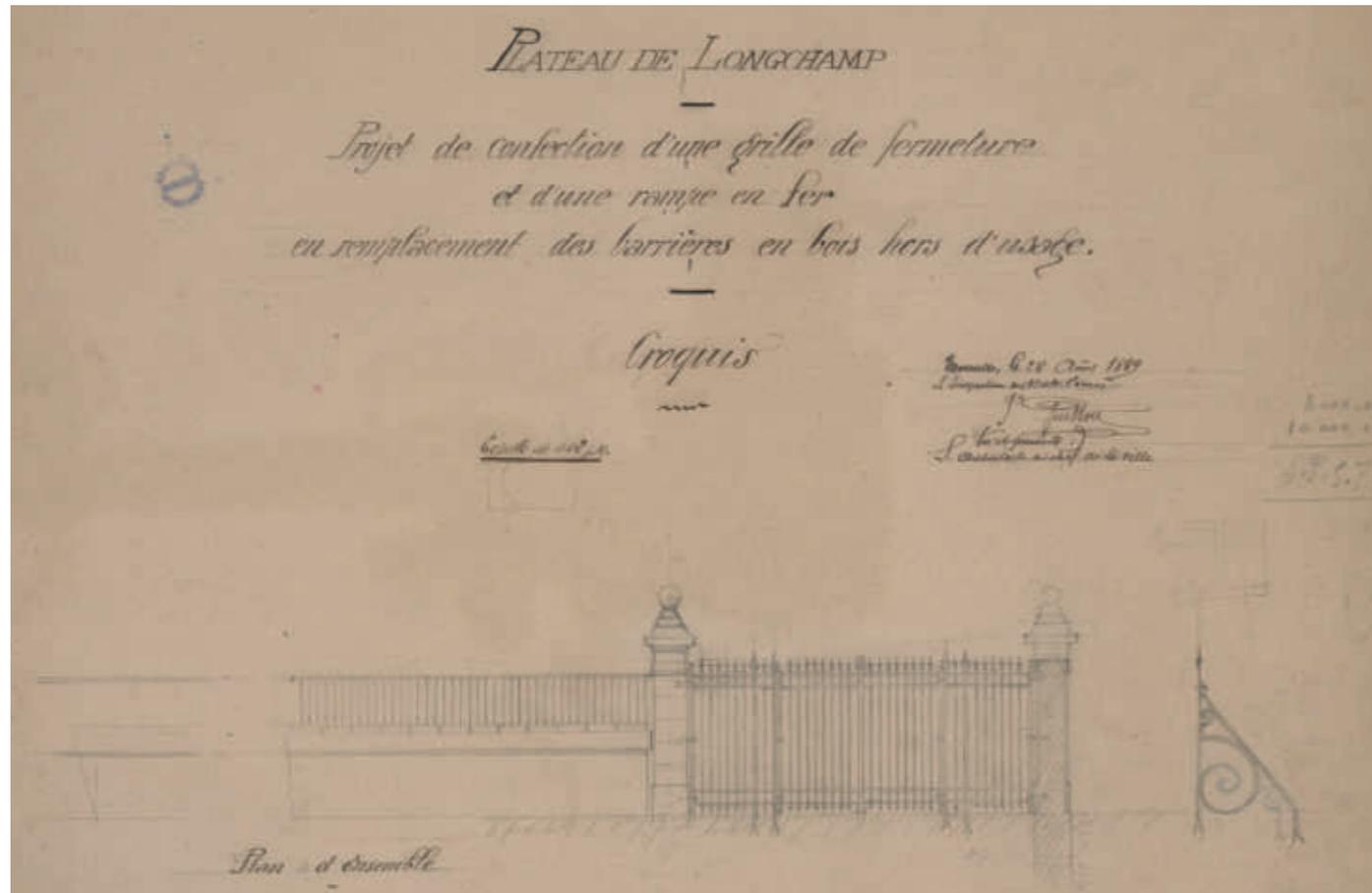


Photographie ancienne sd - avant 1883 - BMM



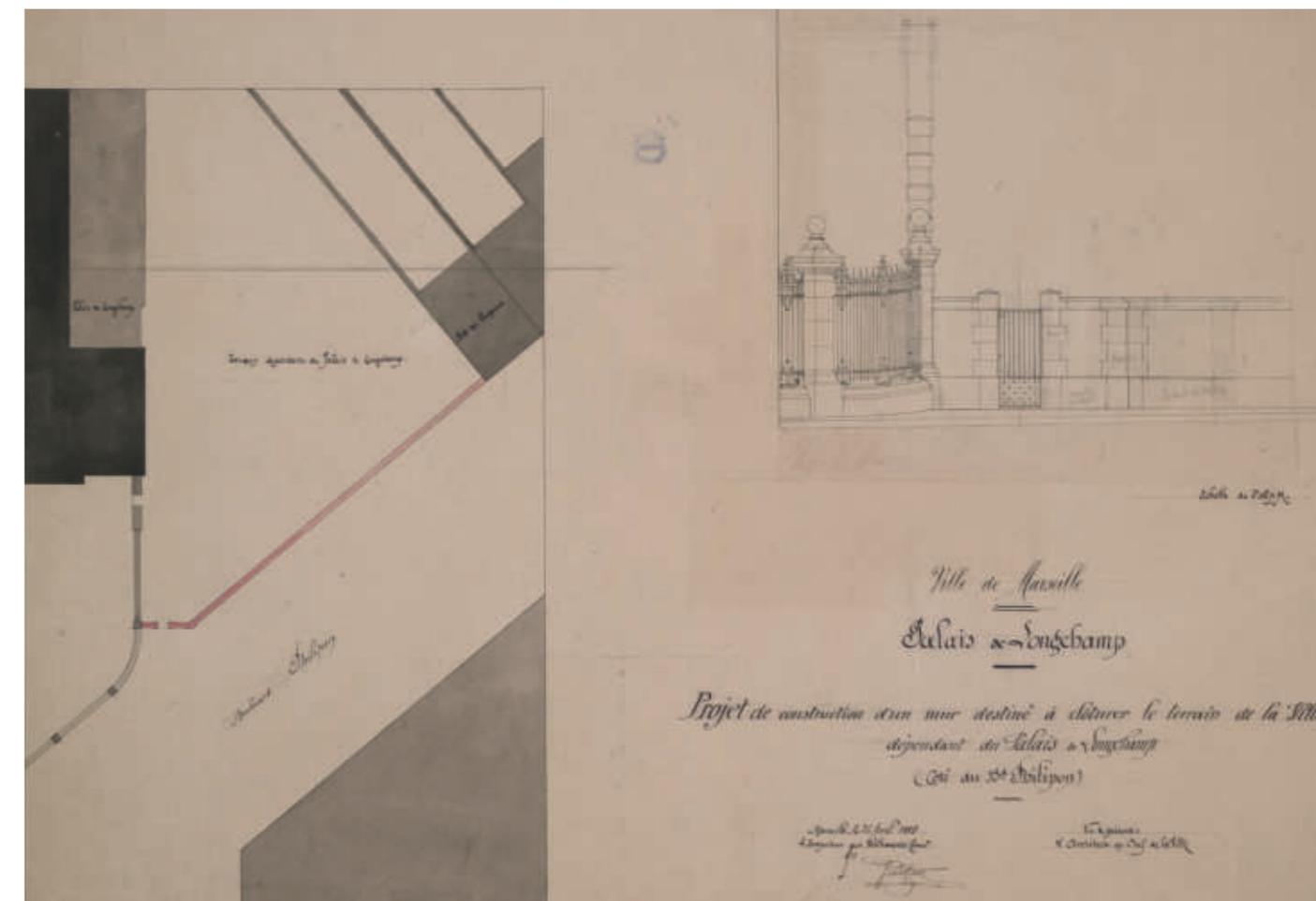
Concernant le jardin du plateau, un projet de confection d'une grille de fermeture et d'une rampe en fer en remplacement des barrières en bois hors d'usage datant du mois d'août 1889 a été retrouvé aux archives municipales.

Le plan qui accompagne le croquis indique, en bleu, l'emplacement de la rampe en fer qui doit remplacer celle en bois existante en 1889.



Photographie de 1937 - AMM 89 Fi 185

## Les clôtures extérieures



## Les allées

Le jardin offre dès son ouverture un réseau d'allées relativement étendu. Dans un article datant de 1858, on peut lire que l'auteur a «parcouru ce jardin pendant quatre heures; on en fermait les portes que nous croyions n'y être rentrés que depuis un instant<sup>1</sup>.»

Gustave Loisel fait état en 1912 d'un jardin couvert d'une riche et belle végétation avec de grandes allées sinueuses, bien entretenues qui en font un délicieux lieu de promenade<sup>2</sup>.



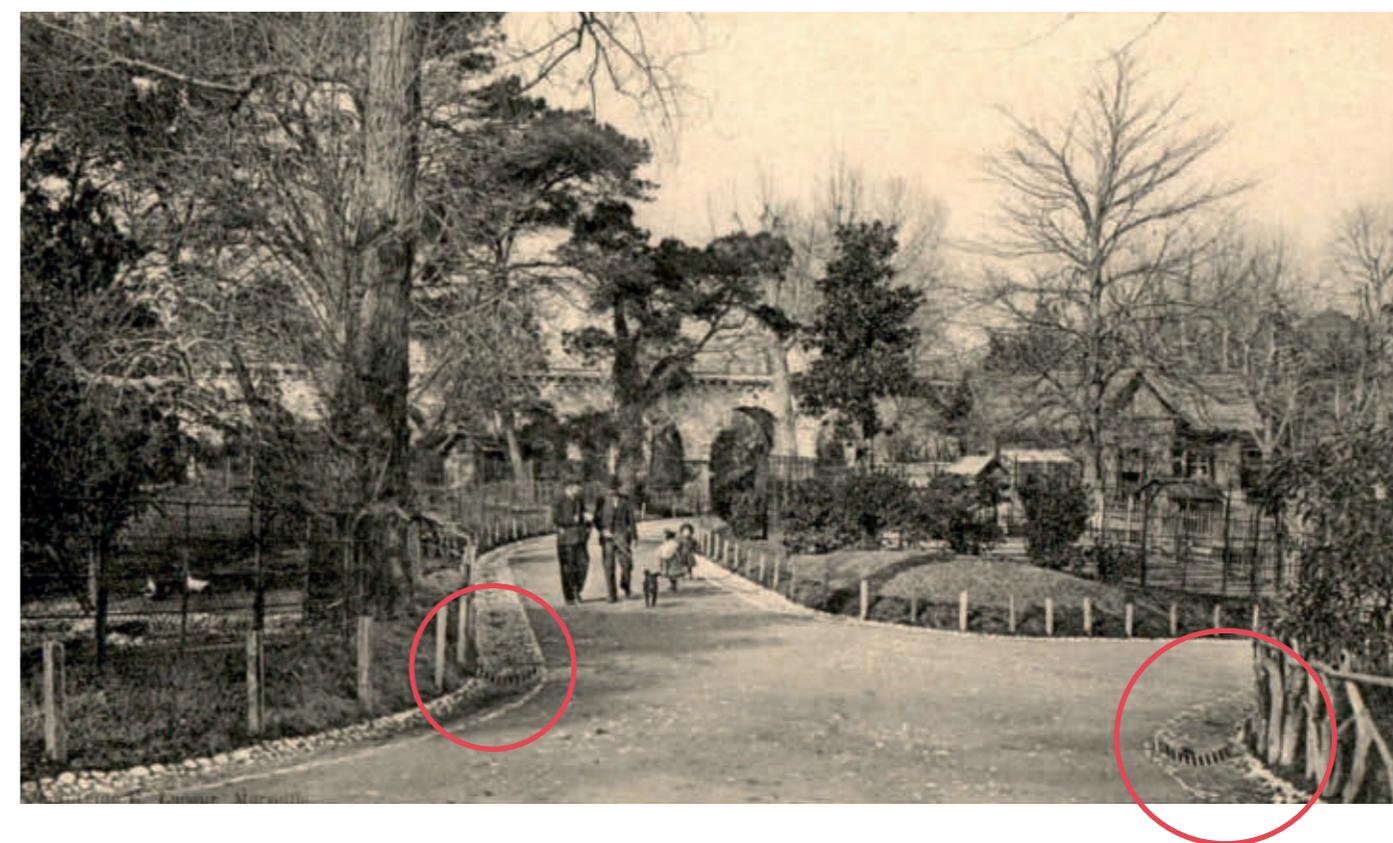
Le pavillon de la girafe AD 13 - 19 Fi 14

- 1 H Hugelmann, 11 DECEMBRE 1858, L'illustration, journal Universel - archives privées Jardins d'Histoire
- 2 Loisel Gustave, Histoire des Ménageries de l'Antiquité à nos jours, Troisième volume, O.Doin et fils, Paris, 1912, p.555-559

L'étude attentive des photographies anciennes montre que l'ensemble des allées du jardin était ensablé. Ce revêtement est confirmé par un document d'archive relatif au jardin de l'observatoire dans lequel il est question d'empierrier et de sabler les allées du jardin<sup>1</sup>.

On note par ailleurs une homogénéité dans le traitement des bordures sur l'ensemble du jardin zoologique (partie 1 et partie 2) avec la présence d'une petite rigole en galets pour favoriser l'écoulement des eaux.

On trouve dans ces rigoles des avaloirs

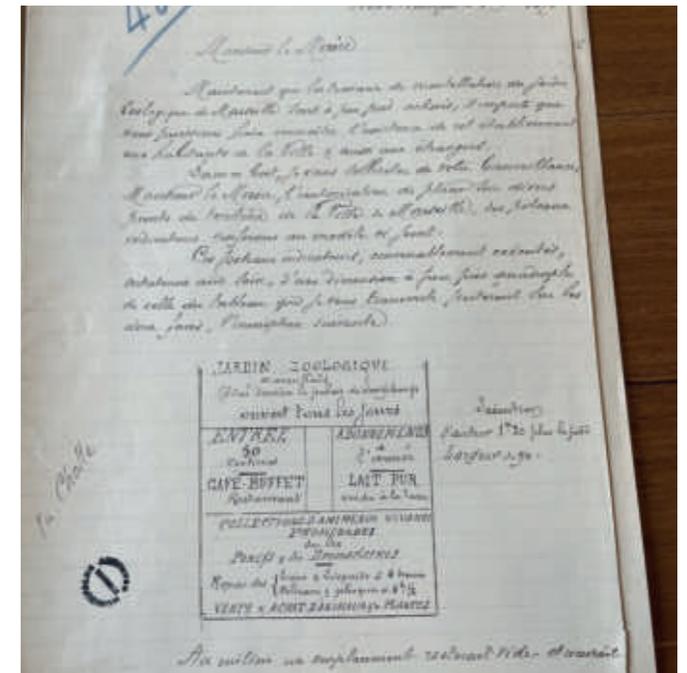


- 1 AMM-1D93 Délibération du Conseil Municipal du 16 octobre 1863

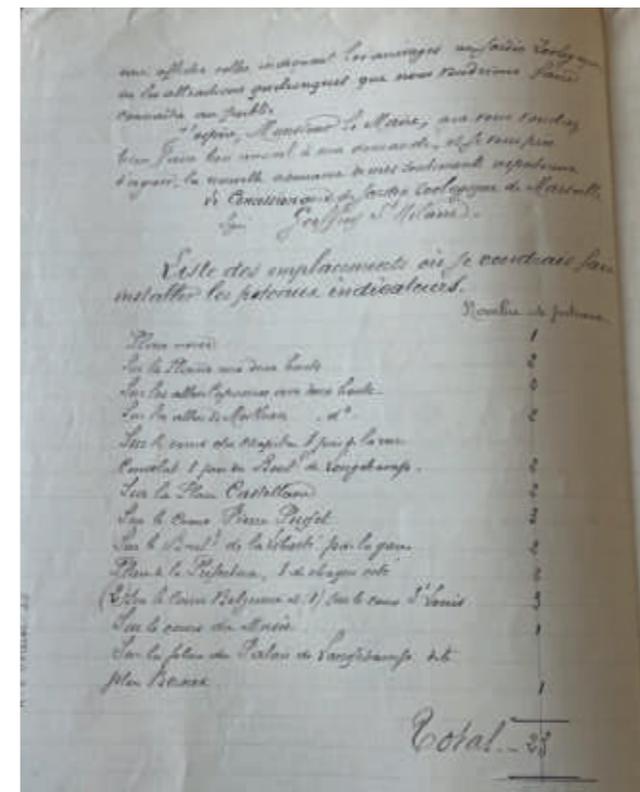


Photographie ancienne prise devant la grande cascade mettant en avant les rigoles en galets de part et d'autre de l'allée ensablés. sd. Source site Abebooks

## L'éclairage et le mobilier



Photographie ancienne prise devant la faisanderie, à proximité du kiosque. On note très distinctement la rigole en galets qui borde l'allée.



### 2-4-3 Le jardin zoologique troisième partie

Dans la partie nord ouest du jardin, se trouvaient plusieurs bâtiments, notamment une maison d'habitation ainsi que plusieurs serres décrites dans l'état des lieux de 1877.



«3<sup>eme</sup> partie contigue à la traverse Saint Charles

H : maison

I : Contre cette habitation existe une construction ayant rdc et 1er étage

J : A la suite de ces bâtiments et au même alignement se trouve une grande serre recouverte d'une toiture à deux pentes dont une vitrée et l'autre en tuiles creuses avec lambris au dessus.

A côté de la Serre et adossé au talus du Canal, existe un puits avec pompe aspirante et refulante en bon état. La pompe est établie contre une tête de mur enclastrée et reliée au mur pignon de la serre par une tringle en fer carré. Le corps de la pompe ainsi que le mur sont abrités par un toit en planches à forte pente et en très mauvais état.

A 1m50 de distance du puits, existe un bassin composé de murs en maçonnerie, élevé au dessus du sol de 1m30, ayant extérieurement 3m20 de long sur 2m20 de large, les angles étant en mauvais état, ont été renforcés de deux contre-forts en maçonnerie.

Ce bassin est alimenté par l'eau du puits ainsi que l'eau du canal»<sup>1</sup>.

La mention de ce bassin alimentée en partie par les eaux du canal mérite d'être soulignée.

1 Etat des lieux de 1877 AMM cote 10 M117

«En avant des ces diverses constructions, sont établies deux baches d'hiver de 17m00 de long sur 1m60 de large, dont une avec mur en maçonnerie et châssis vitrés ...

Parallèlement aux précédentes, existent deux autres baches d'été formées par un encadrement en planches sans châssis.

A la suite de la première construction du côté levant donnant sur la traverse St Charles existe un mur de clôture ayant entrée avec portail en menuiserie

K en avant des baches est établie une longue serre dont la toiture est à deux pentes, l'une vitrée et l'autre pleine en tuiles creuses et le dessous lambrissé.

La salle de rampotage qui précède la serre est éclairée par une croisée ayant châssis fixe.

En avant de la serre, sont établis 7 baches d'hiver en maçonnerie espacées d'environ de 0m80 pour passage.

L : un lavoir en maçonnerie de 2m50 sur 1M10 ayant un robinet en cuivre est adossé contre le mur de clôture nord.

M Contre le mur de cloture Est existe une construction à rez de chaussée servant de remise et d'entrepot pour instruments»<sup>2</sup>

2 Etat des lieux de 1877 AMM cote 10 M117

Ces serres doublaient certainement les serres du plateau, pour produire les plantes destinées à fleurir les corbeilles du jardin mais surtout les squares de Marseille.

**Liste de plantes présentes en dans les serres et baches est également établie en 1877.**

A planches en plein air

- 600 Aubretia en pots
- 2640 Pensées en pots
- 310 Corbeille d'or
- 150 Flox repens
- 320 Gazon d'Olympe
- 18 Yucca panachés
- 32 Yucca pendula
- 2 Yucca filamentosa

B Serre longue adossée

- 250 Anthémis
- 1 Anthurium augustini
- 2 Aréca luterens
- 1 Areca verchaffetti
- 528 Begonia divers
- 17 Camellia
- 3 Cestrum aurantiacum
- 6 Clerodendrum
- 50 Coleus
- 2 Corréa cardinalis
- 1 Corinocarpis
- 1 Cycas circinali
- 160 Dracaena Brasiliensis
- 1 Dracaena umbraculofera
- 1 Eugenia
- 1 Eupatorium



- 12 Epyphyllum
- 5 Ficus macrophylla
- 1 **Ficus subpenduliformis (collection)**
- 1 Franciscéa
- 630 Hibiscus général de Courtigis
- 320 Isolepsis gracilis
- 4 Justicia
- 1 Latania commenioni
- 5 Paratropha
- 43 Phormium tenax
- 1 Phormium weitcii
- 4 Psidium
- 1 Russelia juncea
- 12 Salvia divers
- 1 **Théophrasta impérialis (collection)**
- 1 Trinax robusta

C Chassis et planches diverses

- 338 Agératum
- 850 Aubretia
- 600 Centaurea Candivissima
- 500 Chrysanthèmes diverses
- 580 Cinéraires
- 100 Delphinium jeunes plants
- 13 Dracaena brasiliensis
- 7000 Geraniums en pots
- 12000 Geraniums boutures en pleine terre
- 3730 Giroflées jeunes plans
- 70 Gnaphalium
- 40 Hortensia
- 270 Iberis semper florens
- 2153 Lantanas
- 630 Linum (semi)
- 200 Lobelia
- 236 Nerembergia
- 7 Nerium rose à fleur double
- 40 Panicum plicatum
- 450 Pelargonium en pots
- 30 Terrines diverses plantes
- 300 Tubercules de dalhia

D Serre adossées contre le mur de la traverse St Charles

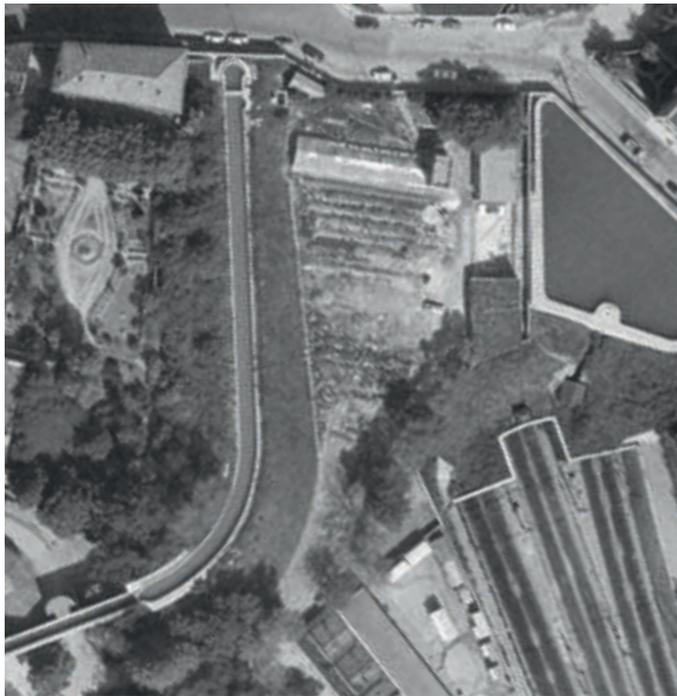
- 3 Acacia divers
- 38 Achiranthes
- 1 Agave nigro spinosa
- 1 Agave lurida
- 34 Anthemis
- 46 Aspidistra
- 95 Begonia divers
- 2 Bonapartea gracilis
- 250 Cactées diverses
- 1 Clivia nobilis
- 1 Cycas circinalis fort
- 5 Dracaena divers
- 14 Ficus elastica
- 8 Ficus macrophylla
- 3 Ficus rubiginosa
- 1623 Fuchsia divers dans la bache et dans la serre
- 8 Fourcroya gigantea
- 105 Lantana haute tige
- 27 Lantana petits
- 16 Latania borbonica
- 5 Musa ensete
- 2 Pandanus utilis
- 9 Phoenix divers
- 6 Phormium tenax forts
- 19 Phormium tenax petits
- 2 Phormium tenax sol var forts
- 1 Phylodendrum augustini
- 3 Russelia juncea
- 2 Yucca quadricolor
- 1 Corypha gébanga



Photographie aérienne 1923 - Remonter le temps  
Met en avant la présence de nombreuses serres



Photographie aérienne 1948 - Remonter le temps

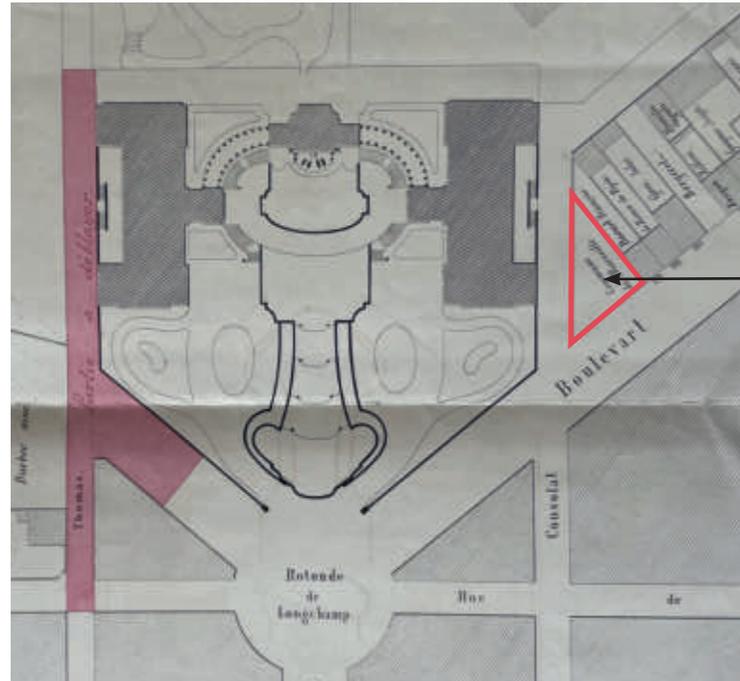


Photographie aérienne 1964 - Remonter le temps  
Les serres ne sont plus entretenues



Photographie aérienne 1981 - Remonter le temps  
Il ne reste que la serre principale, le reste de la  
parcelle a été transformée en parking

## 2-4-4 La parcelle triangulaire située contre le musée et les escaliers

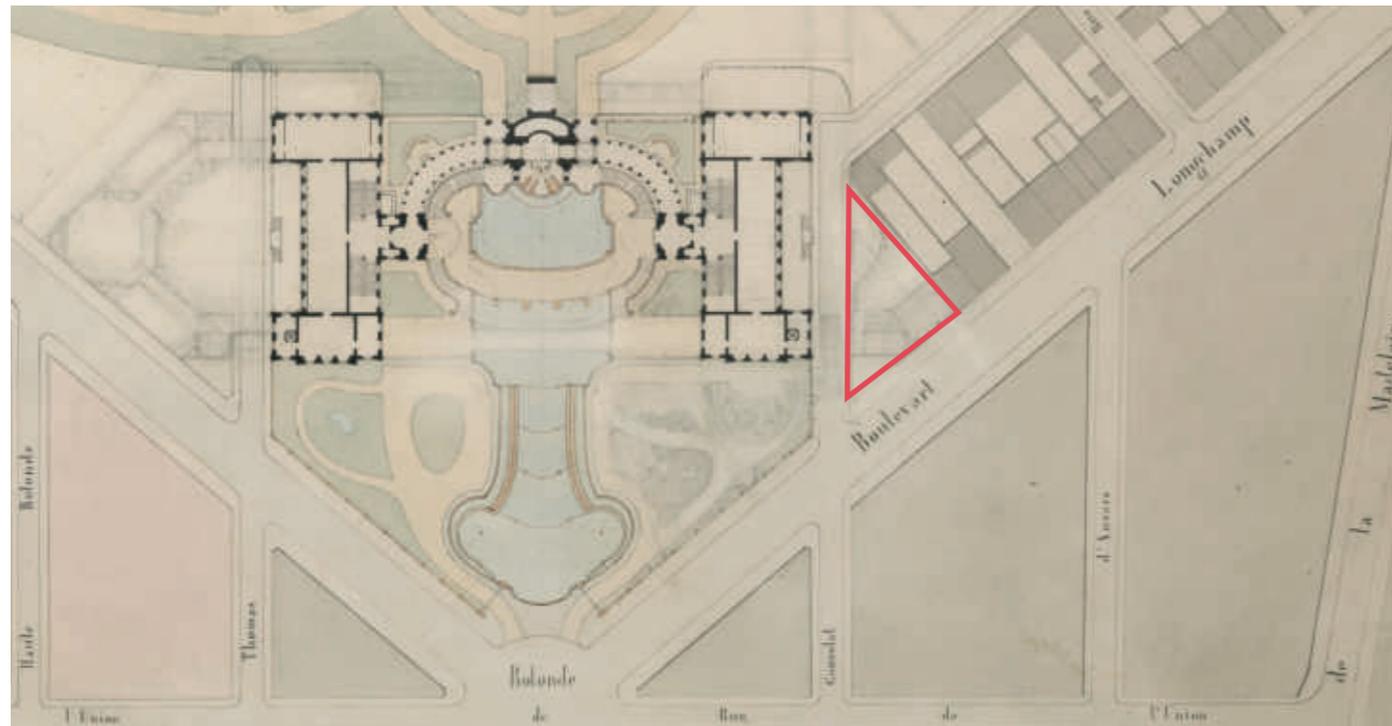


La parcelle étudiée dans cette partie est la parcelle, de forme triangulaire adossée au musée d'histoire naturelle et se prolongeant en direction du jardin devant le palais.

Sur le plan ci-contre, elle ne semble pas avoir de fonction particulière et appartient à la commune. Il s'agit probablement d'un fragment d'une parcelle rachetée pour l'édification du projet d'Espérandieu.

Sur plan ci-dessous, dressé par Espérandieu, on note un dessin au crayon au niveau de cette parcelle triangulaire et un dessin également de forme triangulaire adossé au musée des Beaux arts. Une réflexion a donc été menée pour l'intégrer au projet mais celle-ci n'a pas abouti à un aménagement en lien avec le palais de Longchamp.

Plan dressé par l'Ingénieur directeur de la voirie en 1863? ou 1865? AMM cote 9M7

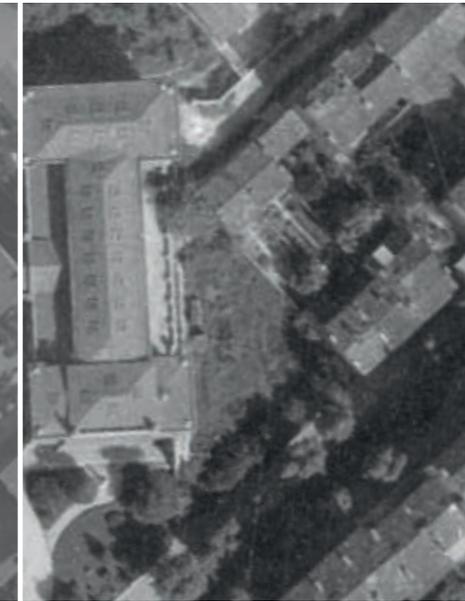


Plan de l'ensemble du site de Longchamp comprenant le palais et les jardins signé par Espérandieu. AMM cote

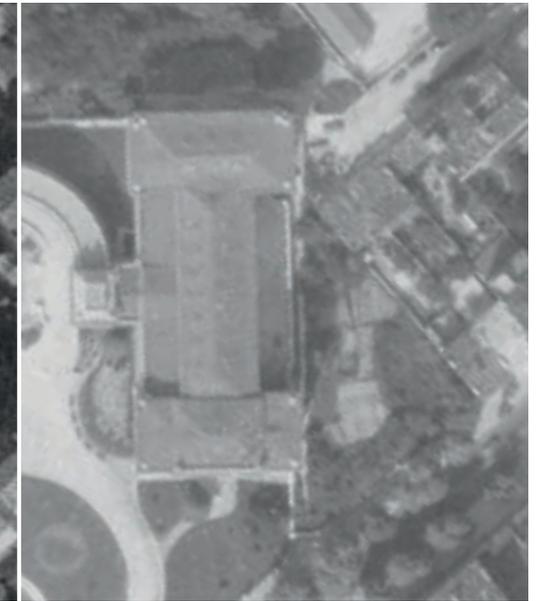
Au début du XXe siècle, la parcelle est cultivée, seuls trois arbres sont plantés dans un des angles. Dans la seconde partie du XXe siècle, le couvert végétal prend le dessus probablement suite à un manque d'entretien et d'une fonction spécifique attribué à cet espace.



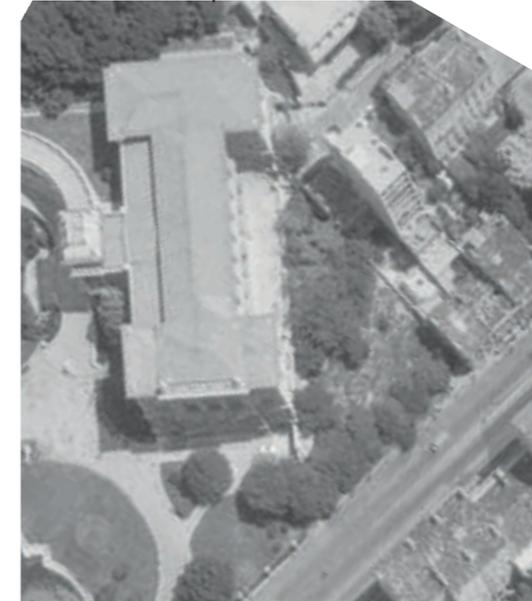
Photographie aérienne 1923  
- Remonter le temps



Photographie aérienne 1947  
- Remonter le temps



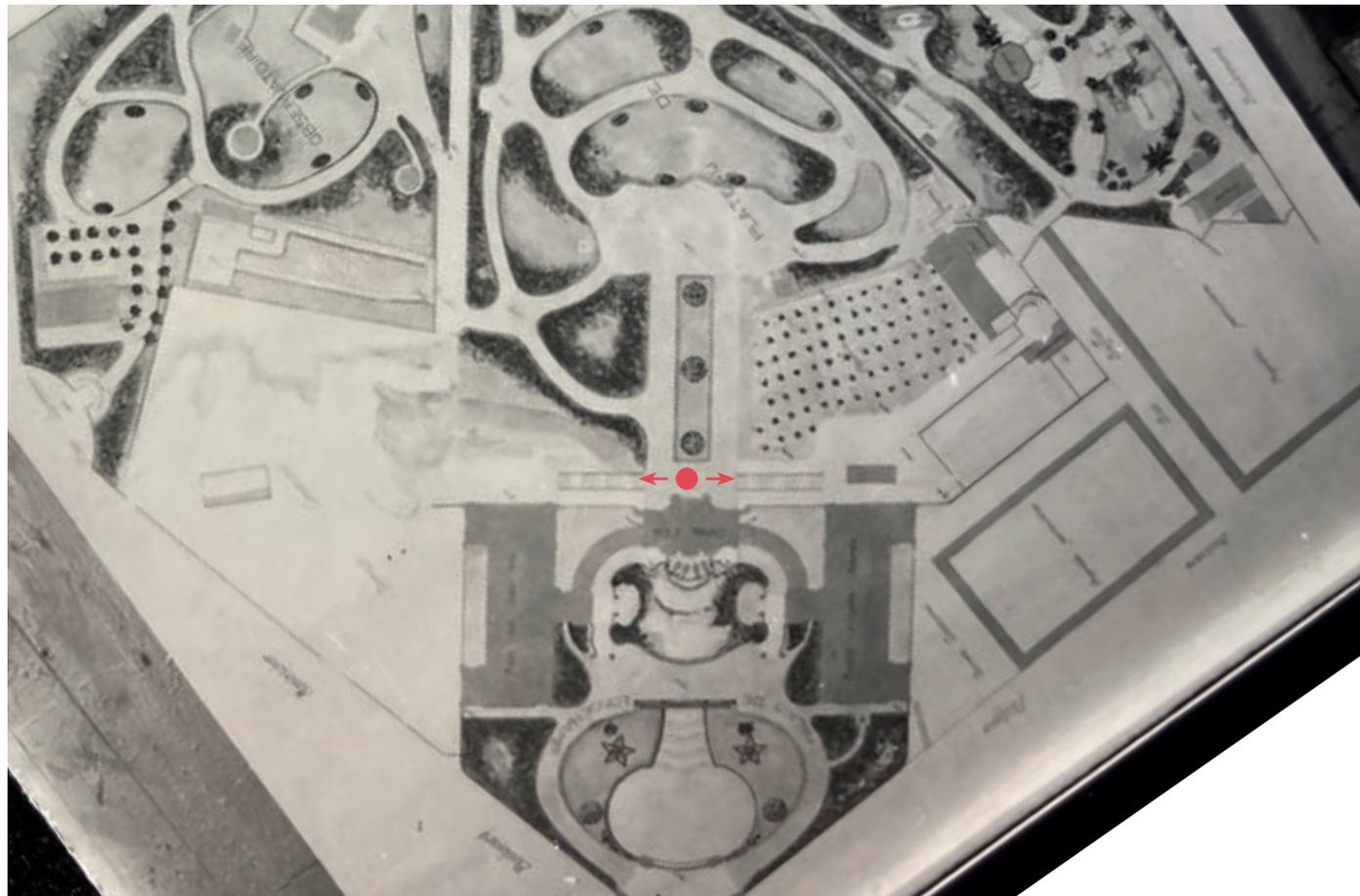
Photographie aérienne 1957 -  
Remonter le temps



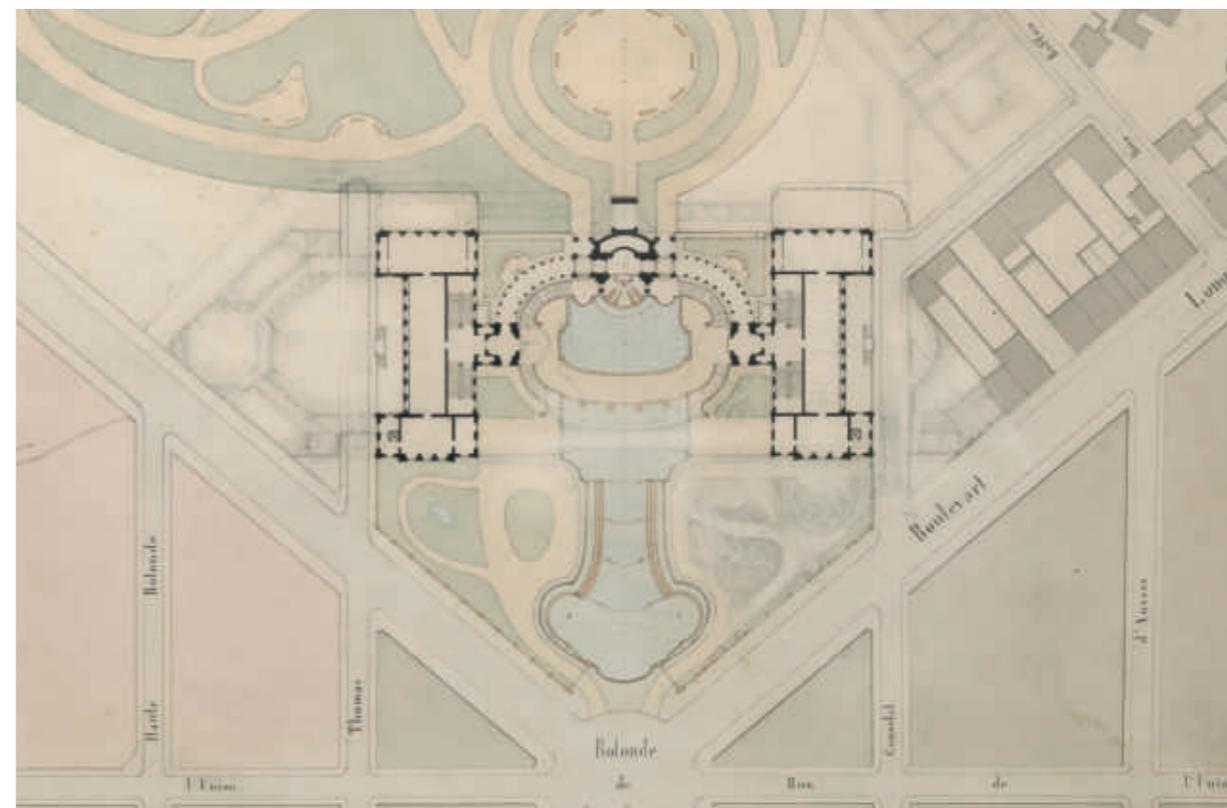
Photographie aérienne 1979 - Remonter le temps



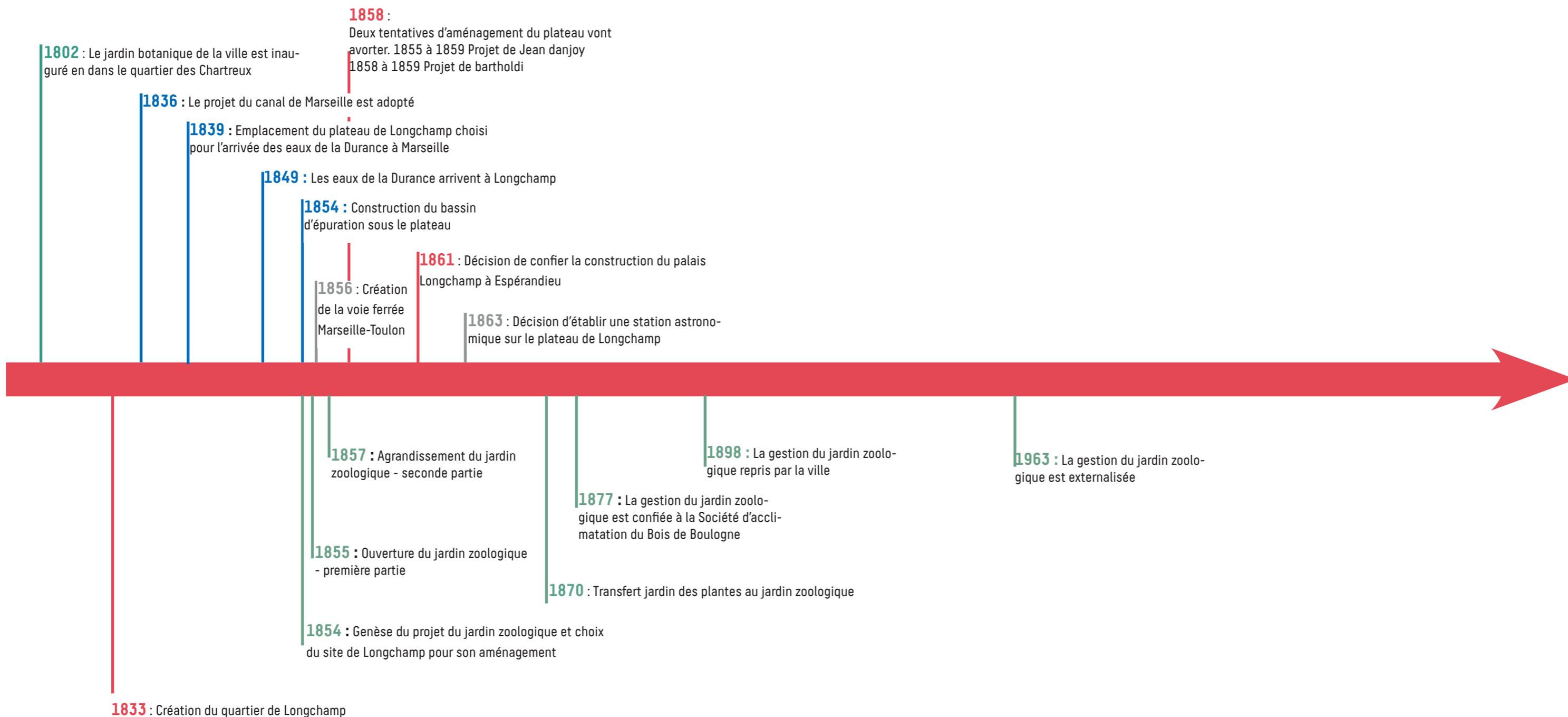
Lorsque l'on traverse les colonnades au niveau du château d'eau, on accède au bas de la rampe qui mène au jardin du plateau. A partir de ce point, il existe aujourd'hui des escaliers dont la fonction n'est pas aujourd'hui clairement établie. Sur le plan ci-dessous, ainsi que sur le plan dessiné par l'agence André, ils sont dessinés mais ils ne semblent mener à aucun point particulier. A gauche sur le plan, se trouve un terrain communal qui ne bénéficie d'aucun aménagement particulier, à droite, il est quasiment dans l'axe d'un petit bâtiment existant. La construction de ces escaliers semble donc bien surprenante.



C'est une fois de plus l'étude minutieuse du plan d'Espérandieu qui nous apporte un élément de réponse. Sur ce plan, sont esquissés les escaliers, au même titre que le sont les parcelles triangulaires mentionnées précédemment. Ainsi, la création de ces escaliers semble avoir été faite dans le cadre d'un projet plus global, partiellement exécuté.



## Chronologie récapitulative



## SOURCES

### SOURCES IMPRIMEES

ALPHAND Adolphe, *Les promenades de Paris*, J.Rothschild, Paris, 1867-1873.

ANDRE Edouard, *Traité général de la composition des parcs et jardins*, Paris, G. Masson, 1879.

CHAUMELIN Marius, *Promenades artistiques autour de Marseille. Du massif de Saint-Loup aux calanques* [1854] ; introduction et notes de mise à jour par Georges Reynaud, Saint-Cyr-sur-Loire, A. Sutton, 2006.

DAUTHENAY.H, *Les Géraniums (pelargonium zonale et inquinans)*, Paris, Octave Doin, 1897.

DEZALLIER D'ARGENVILLE, Antoine-Joseph La théorie et pratique du jardinage, 1709.

SAUREL Alfred , «Notice historique sur le château Borély», 1876.

#### Reuves

**-Revue Marseille, Marseille et ses jardins, n°238**

-Revue Horticole des Bouches-du-Rhône

-Revue Horticole nationale

Brochure «Histoire de Longchamp» réalisée par la Mission du Grand Longchamp, avril 2003 (citée dans étude préalable Botton)

E.de Saint-Ferreol, Promenade sur les bords du Canal de Marseille, Imprimerie de l'Indicateur, Marseille, 1934 Archives de la Société des Eaux de Marseille ((citée dans étude préalable Botton)

M. Bricard, Parc Longchamp-Enjeux et perspectives, Mémoire de stage sous la direction de Bertoncello, 2001

D. Jasmin, La ville, l'administration et l'architecture- Commande publique à Marseille (1830-1870), thèse de doctorat, Université de Provence, 1991

### Etudes antérieures

Botton François, ACMH, Palais Longchamp, Restauration de l'aqueduc du Plateau Longchamp-Etude préalable - Octobre 2004

BORRELY Christophe, Le Jardin zoologique de Marseille, 1854-1987

Sources de son étude

Lapommeraye, Notice zoologique sur l'éducation du Hocco de la Guyane, Bulletin de la Société impériale zoologique d'acclimatation, Tome IX, Paris, 1862.

**Projet de jardin zoologique et d'embellissement des abords du bassin de Longchamp. Jardin Zoologique de Marseille, extrait de la Revue de Marseille, mai 1855.**

Bartélémy Lapommeraye, Revue de Marseille fondée et publiée au profit des pauvres, troisième année, 1857, Marseille, 1857.

Marcotte, De la création d'un Jardin Zoologique à Marseille. Question des voies et moyens, la Revue de Marseille, n°5, Marseille : Olive, 1855.

#### Bibliographie

AD.Joanne et J.Ferrand, De Lyon à la Méditerranée, Collection des Guides-Joanne, Paris, 1866.

Audouard, O. Revue Le Papillon, Revue de la Semaine, sous la direction de Mme Olympe Audouard, du dimanche 15 mars 1863

Baratay Eric, Hardouin-Fugier Elisabeth, 1998, Zoos. Histoire des jardins zoologiques en Occident (XVIe-XXe siècles), Paris, La Découverte

Boulineau, P. (1934). Les jardins animés, Etude technique et documentaire des parcs zoologiques. Limoges : Edmond Desvilles.

D'Astros, D. G. (2012). La restauration des fabriques du jardin zoologique du Palais Longchamp. La Revue Marseille(238), pp. 39-42.

Latil, P. (2002). Marseille, quand ton jardin était zoologique, (1854-1987). Marseille : Club Cartophile Marseillais.

Laugier, E. (2012). Le jardin zoologique de Marseille. La Revue Marseille(238), pp. 31-39.  
Laurent L., 1932-1933. Notice biographique du Docteur Pierre Siepi. Annales du Musée d'Histoire Naturelle de Marseille, 25 (1) : 21-23.

Lavauden L., 1924. Note sur le pygargue de Corée (*Haliaeetus niger*, Heude). Annales du Musée d'Histoire Naturelle de Marseille, 19 : 93-103, 1 pl. 186

Loisel, G. (1912). Histoire des Ménageries de l'Antiquité à nos jours (Vol. 3). Paris : Octave Doin et fils & Henri Laurens.

Marcotte, De la création d'un Jardin Zoologique à Marseille. Question des voies et moyens, la Revue de Marseille, n°5, Marseille : Olive, 1855

Paulus M., 1943. Les Girafes ayant vécu à Marseille. Bulletin du Muséum d'Histoire Naturelle de Marseille, 3 (23) : 33-40.

Paulus M., 1943. Naissance d'animaux enregistrés au Jardin Zoologique de Marseille, depuis sa création jusqu'en 1943. Bulletin du Muséum d'Histoire Naturelle de Marseille, 3 (4) : 79-90.

Peel, C. (1903). The Zoological Gardens of Europe. London: F.E. Robinson & Co.

Siepi J. & Beltrami Dr., 1937. Observations de pathologie comparée et de diététique à propos d'une anomalie d'évolution dentaire chez un éléphant en captivité. Annales du Musée d'Histoire Naturelle de Marseille, 28 (5) : 1-11, 1pl.

Siepi J., 1925. Observations sur quelques mammifères figurant pour la première fois au Jardin Zoologique de la Ville de Marseille (1898-1924). Annales du Musée d'Histoire Naturelle de Marseille, 20 : 109-115.

Siepi J., 1937. Petite histoire du Jardin Zoologique de Marseille. Annales du Musée d'Histoire Naturelle de Marseille, 28 (7) : 5-11.

Siepi J., 1938. Promenade au Jardin Zoologique. Bulletin de la Société Linnéenne de Provence, 12 : 50-62

## SOURCES ARCHIVISTIQUES

### Archives départementales des Yvelines

-Fonds Edouard André : Plans du parc du Palais de Longchamp

Les documents classés sous la cote 141J 1-413 représentent un dépôt d'archives privées réalisé par l'intermédiaire de l'École nationale du Paysage (novembre 2009).

### Archives départementales des Bouches-du-Rhône

#### *Iconographie*

-Adolphe Terris -Grands travaux de Marseille –

Album de Photographies 1863-1864 (cote 13 Fi)

-Collection de cartes postales (cote 6Fi)

-Transformations et travaux faits au château Borély et au quartier, Vingt-six plans (cote 1 Fi 502)

-Cadastre napoléonien, Plan de la section Z12 Mazargues (25ème, section ancienne),1820 (cote 3 P 1236)

### Archives municipales de Marseille

#### *Iconographie et archives*

-Fonds 9M7

-Fonds 482 W

-Fonds 1131W7 – 1881 à 1984

-Fonds 10 M 114 – 1856 à 1921

-Fonds 10 M 92 – 1926 à 1946

-Fonds 10 M 93 – 1942 à 1946

-Fonds 482W23 – 1948 à 1962

-Fonds photographique ancien

## BIBLIOGRAPHIE

### HISTOIRE DU PALAIS ET JARDIN DE LONGCHAMP

-VIAL M.P, *Le Palais de Longchamp, à la gloire de l'eau, des Arts et des Sciences*, Collection Itinéraire de la mémoire, Images en manœuvre éditions, Marseille,1991.

### HISTOIRE DE MARSEILLE

-AILLAUD Georges (dir.), *Marseille un terroir et ses bastides*, Marseille, Comité du Vieux Marseille, 2011.

-BERTRAND Régis, *Le patrimoine de Marseille*, Editions Jeanne Laffitte, 2001.

-BILLIoud Joseph *Quelques bastides de la basse-Huveaune. Appendice : les bastides de Demandolx et Teisseire*, Marseille, 30, 1956.

-BLES Adrien, *Dictionnaire historique des rues de Marseille*, Editions Jeanne Laffitte, 2001.

-CHANCEL Jean-Marc, BORRUEY René, « La maison des villes et la maison des champs... la bastide marseillaise. », *Méditerranée*, Année 1993, Volume 77, Numéro 1, pp. 81-84.

-CULOT Maurice, DROCOURT Daniel, *Marseille, la passion des contrastes*, Atelier du patrimoine de la ville de Marseille, Institut français d'architecture, Mardaga, 1991.

-DAUTIER FUSTIER Nerte, *Bastides et jardins de Provence*, Ed.Parenthèses, Marseille, 1995.

-LUPPI Henry, *Les Bastides, joyaux du terroir marseillais*, Comité du vieux Marseille, N°17, 1<sup>er</sup> trimestre 1983.

-MIHIÈRE Gilles, *Les bastides marseillaises : de la villégiature en Provence*, Paris, J. Laffitte, 1993.

-RAMIÈRE DE FORTANIER Arnaud, *Illustration du vieux Marseille*, Aubanel, 1978.

-RONCAYOLO Marcel, *Marseille les territoires du temps*, Editions locales de France, 1996.

### OUVRAGES GÉNÉRAUX JARDINS

-BARIDON Michel, *Les Jardins. Paysagistes-Jardiniers-Poètes*, Paris, Robert Laffon, 1998.

Baratay Eric, Hardouin-Fugier Elisabeth, *Zoos - histoire des jardins zoologiques en occident, xvi-xx siècle*,

-BENETIÈRE Marie-Hélène, *Jardin, vocabulaire typologique et technique*, Paris, Éditions du Patrimoine, 2000.

-DE COURTOIS Stéphanie, *Edouard André et la société de son temps : le parcours d'un architecte-paysagiste botaniste du second Empire à la Belle Époque*. Thèse sous la direction de Daniel Rabreau, 2008.

-LIMIDO Luisa, *L'art des jardins sous les second empire*, Jean-Pierre Barillet-Deschamps, Éditions Champ Vallon, Seyssel,2002.

-MOSSER Monique, TEYSSOT Georges (dir.), *Histoire des jardins de la Renaissance à nos jours*, 2<sup>e</sup> éd., Flammarion, Paris, 2002.

-RACINE Michel (dir.), *Créateurs de jardins et de paysages en France de la Renaissance au XXI<sup>e</sup> siècle*, Actes sud, École nationale supérieure du paysage, Arles-Versailles, 2 vol., 2001-2002.